



Master

2019

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Les organisations des femmes en Irak : entre reconstruction nationale et fragmentations

Alsagban, Zahra

How to cite

ALSAGBAN, Zahra. Les organisations des femmes en Irak : entre reconstruction nationale et fragmentations. Master, 2019.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:131897>

GLOBAL STUDIES INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COLLECTION « MÉMOIRES ÉLECTRONIQUES »

Vol. 104-2020

**Les organisations des femmes en Irak :
entre reconstruction nationale et fragmentations**

Mémoire présenté pour l'obtention du
Master Moyen-Orient par
Zahra Alsagban

Rédigé sous la direction de Aline Schlaepfer
Juré : Ozcan Yilmaz
Genève, août 2019

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier la Dre. Aline Schlaepfer pour avoir accepté d'être la directrice de ce travail, pour m'avoir écoutée, conseillée, motivée, lue et corrigée. Un grand merci pour tout l'effort fourni, pour avoir été aussi disponible et pour la confiance.

Je remercie également le Dr. Ozcan Yilmaz pour ses précieux conseils et orientations. Son soutien tout au long de mes études, ses enseignements et nos échanges sont une richesse que j'emporterai avec moi pour toujours.

Je ne peux pas oublier également de remercier mes sœurs pour leur patience, pour leur relecture et leurs encouragements. De même, je dois remercier mes parents pour leur soutien inconditionnel durant toutes mes années d'études.

J'adresse mes remerciements également à mes cousins en Irak pour m'avoir, pendant un mois, accompagnée sur mon terrain et à tous les membres de ma famille sur place pour les nombreuses discussions sur le passé des femmes en Irak. Leur apport est fondamental à l'histoire sociale des femmes que j'écris ici.

Enfin, je veux remercier toutes les femmes rencontrées sur le terrain sans qui ce travail n'aurait pas vu le jour. Merci pour vos contributions, merci pour votre courage, merci pour votre confiance. Votre anonymat est garanti dans ce travail.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Résumé

Ce travail porte sur les organisations de femmes en Irak après l'invasion américaine de 2003. L'objectif de ce travail est de présenter comment la diversité des associations façonne et impacte sur le champ féministe et féminin irakien. En utilisant une approche qualitative tirée des entretiens et de la littérature existante à ce sujet, ce travail a permis de générer des constats pertinents pour le mouvement des femmes en Irak post-2003. Les résultats de nos recherches ont permis de voir que les ressources et le rapport au pouvoir des organisations déterminent leur efficacité sur le terrain. De plus, nous constatons que la fragmentation idéologique des associations de femmes s'insère non seulement dans une approche confessionnelle, mais aussi dans une perspective de résistance à l'occupant américain et/ou aux partis islamistes au pouvoir. Ainsi, une des principales fragmentations se trouve entre les organisations séculières et les organisations conservatrices. Cette fragmentation se traduira dans diverses lois et politiques liées au statut des femmes. Dès lors, ce qui va permettre aux unes et pas aux autres d'être efficaces ou marginalisées sur le terrain est le rapport qu'elles entretiennent avec le pouvoir central. Ce travail permet donc de repenser l'efficacité des organisations de femmes en Irak suivant le rapport qu'elles entretiennent avec le pouvoir central. Il contribue également à étoffer l'histoire sociale des femmes irakiennes.

Abstract

This work focuses on women's organizations in Iraq after the US invasion in 2003. The purpose of this work is to present how the diversity of associations shapes and impacts on the feminist and feminist Iraqi field. Using a qualitative approach drawn from interviews and the existing literature on this subject, this work has generated relevant findings for the women's movement. The results of our research have shown that resources and the power relation of organizations make them effective. Moreover, we note that the ideological fragmentation of women's associations is not part of a confessional approach but more "resistant" to the American forces or the Islamist parties in power. Thus, one of the main fragmentations is between secular and conservative organizations. This fragmentation will be seen into various laws and policies related to the status of women. Therefore, what will allow one and not others to be effective or marginalized on the ground is the relationship they have with the central government. This work makes it possible to rethink the effectiveness of women's organizations in Iraq according to their relationship with the central government. It also helps to flesh out the social history of Iraqi women.

Sommaire

Remerciements	2
Résumé	3
Sommaire	4
Glossaire des associations rencontrées	5
Introduction	6

I. Cadre d'analyse

1.1 Les sources littéraires	9
1.2 Présentation du terrain	10

II. Pour une histoire sociale des femmes irakiennes

2.1 Femmes du Moyen-Orient : luttes pour l'indépendance et l'émancipation	12
2.2 Femmes en Irak : de 1921 à 1968	13
2.3 Le Baas et les femmes	16

III. L'invasion américaine et ses conséquences

3.1 Bilan social et humanitaire de l'occupation	18
3.2 L'occupation : vers une communautarisation de l'Irak	19
3.3 Les femmes et l'invasion américaine : entre espoir de liberté et réalité de la violence	21
3.4 ONGisation des femmes, rempart à l'État affaibli ?	23

IV. Le statut des femmes irakiennes dans le nouveau régime

4.1 Le quota féminin : plus de visibilité, moins de droits ?	26
4.2 Confessionnalisation du CSP : une attaque des droits de femmes ?	30
4.3 Maisons d'accueil, violences et crimes	32
4.4 La sphère publique : un réel danger pour les femmes irakiennes	34

V. Mouvements locaux, financements divers

5.1 Espace associatif féministe sélectionné	37
5.2 L'association de Bagdad: structure, buts et ressources	37
5.3 Organisation B : structure, buts et ressources	41
5.4 Financements et rapports au pouvoir	44

Conclusion	48
Épilogue	50
Bibliographie	52
Annexes	58
Table des matières	61

Glossaire des associations rencontrées

Avant de commencer l'analyse de notre travail, je tiens à brièvement présenter les organisations avec lesquelles j'ai collaboré à la réalisation de ce mémoire. Leur nom ne sera pas mentionné pour des raisons de confidentialité. Une présentation et analyse plus profonde se trouve dans le cinquième chapitre. Pour toutes les autres personnes des organisations citées, une brève présentation figure dans les annexes.

1. L'association de Bagdad

L'association de Bagdad est une ONG irakienne créée en 2003. Cette association vient au secours des femmes victimes de violences en ouvrant des centres d'hébergement, en établissant un suivi psychosocial et en offrant des cours d'alphabétisation, de divers métiers manuels, de littérature etc. Cette association édite également un journal et anime une radio. Elle y invite régulièrement des activistes pour les droits humains et opposants politiques pour parler de la vie politique, sociale et économique du pays.

2. L'association B

L'association B est fondée en 2005 dans la province de Babylone, également présente à Karbala et à Najaf. Son but est d'instruire les femmes en encourageant leur participation politique, de collaborer au respect des droits humains et droits des femmes, d'alimenter l'esprit nationaliste, améliorer les conditions économiques des femmes.

3. Le HRA

L'organisation HRA est basée à Diwania, dans la province de Al-Qadyissia. Il s'agit d'une organisation liée à l'ONU et précisément au PNUD pour la promotion et défense de la société civile dans la période de post-conflit. Un seul entretien a été effectué, notamment avec la Directrice sur le projet de cette organisation concernant les femmes en particulier et son opinion sur le phénomène d'ONGisation.

Introduction

Il y a aujourd'hui en Irak près de deux cents associations, c'est-à-dire une « groupement de personnes qui s'associent à une fin déterminée »¹, dont le but est de défendre, chacune à sa manière, les droits des femmes. Cette multiplication d'organisations non gouvernementales (ONG), appelée ci-après « ONGisation », a été très importante en Irak et dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, et ce à partir des années 1990. La littérature scientifique à ce sujet explique que les ONG, émanant des Nations Unies et de divers gouvernements occidentaux, sont venues combler le travail que les États faibles ou affaiblis par divers facteurs devaient pouvoir fournir². Ces ONG véhiculent alors des messages de paix, de sécurité et de développement, mais ce sont surtout les conditions des femmes ayant interpellé ces acteurs à augmenter leur nombre. Toutefois, l'histoire des organisations des femmes en Irak, au même titre que leurs luttes, ne date pas de hier.

Dans l'Irak contemporain, l'histoire des luttes des femmes remonte au début du XX^{ème} siècle, où les femmes ont combattu la colonisation britannique aux côtés des hommes. La lutte pour l'indépendance était donc indissociable de la lutte pour leurs droits et l'égalité. De régime en régime, et dans l'instabilité gouvernementale qu'a connue l'Irak jusqu'en 1968, les associations des femmes étaient présentes pour tenter d'éradiquer l'analphabétisme et la pauvreté. En cela, elles peuvent être davantage considérées comme des associations de charité.

L'arrivée du parti Baas en 1968 change la donne : les femmes accèdent en masse à un niveau d'éducation supérieur, faisant de l'Irak un cas unique dans la région. Le Baas octroie le droit de vote, une certaine libération, un accès sans précédent au monde professionnel en parallèle à des conditions favorables à la maternité. Mais les guerres et l'embargo, l'autre façade du temps baasiste, dégraderont fortement et progressivement les conditions sociales et économiques des femmes du « pays des deux fleuves »³. Des violences, de l'insécurité, des taux annuels élevés de chômage et difficultés d'accès à l'éducation : les obstacles pour leur émancipation pourtant promise ne font que de s'accroître.

L'invasion américaine de 2003 a, elle aussi, fortement dégradé les conditions de vie du peuple irakien, dont le quotidien est animé par des harcèlements, des arrestations, des violences et des tortures dans les prisons contrôlées par l'armée américaine sur place.

Les objectifs du gouvernement américain étaient d'instaurer la démocratie et accorder essentiellement pour les femmes une certaine liberté de parole et de penser. Cependant, le gouvernement américain est passé à côté d'un grand nombre de ses objectifs. Alors que le peuple irakien s'apprêtait à accueillir la démocratie à cette période, il a vu apparaître de plus en plus de corruption, des actes terroristes, de l'exil, une guerre civile, des kidnappings et détérioration du système de santé et de l'éducation. Ce faisant, aujourd'hui aucun pays européen ou d'outre-mer ne reconnaît le diplôme d'études irakien. Le passeport irakien est devenu un des plus faibles passeports au monde. L'Irak est classé parmi les pays les plus dangereux de la planète et ce depuis 2003 à nos jours⁴. Voici la situation actuelle du pays de plus de sept mille ans de civilisations.

Cependant, l'occupation américaine est parvenue à renverser le régime baasiste. Une politique de débaasification⁵ de la nation et de la société, vécue par de nombreux Irakien-ne-s comme une désunification du pays – écarter les sunnites - a pris lieu pour démanteler l'État irakien et l'armée. Les spécialistes de l'Irak, comme le politologue Pierre-Jean Luizard, parleront même d'une politique de

¹ Définition tirée du Larousse, 2018.

² Ces facteurs peuvent être des guerres, conflits, des crises, la corruption, etc.

³ L'Irak est aussi appelé « *Bilad Al-Rafedayn* », soit la Mésopotamie, le Pays des deux fleuves, en référence au Tigre et à l'Euphrate.

⁴ Global Peace Index 2019 [En ligne] <https://reliefweb.int/report/world/global-peace-index-2019>, consulté le 25 juillet 2019.

⁵ La politique de débaasification, première tâche de l'administration américaine à effectuer en Irak, est une politique pour éliminer toute trace du régime baasiste de Saddam Hussein.

désintégration de la société entière. Cette décision de débaasification de l'administration George W. Bush et Paul Bremer, directeur de la reconstruction et de l'assistance humanitaire en Irak entre 2003 et 2005, a vite semé la colère des populations et tribus sunnites, dont certaines ne tarderont pas à prendre les armes et se constituer comme résistance islamique - ou islamiste - face à l'occupant.

En même temps que les soldats américains débutaient les tortures dans les prisons au nord et centre de l'Irak, de l'autre côté de l'océan, aux États-Unis, les plans de « reconstruction » du pays étaient en cours. La promotion de la démocratie et la participation des femmes étaient les points les plus discutés. En effet, la représentation et visibilité politiques des femmes étaient la mission principale des États-Unis dès 2003, influencée par la résolution 1325 nommée « Femme, Paix et Sécurité » du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en octobre 2000. Celle-ci vise à intégrer les femmes dans tous les aspects de résolution des conflits et dans la promotion de la paix. Cette politique donnera lieu à l'émergence, sans précédent, d'un nombre important d'associations féminines ou féministes, financées pour la plupart par les États-Unis ou les Nations Unies, encourageant ainsi l'intégration des femmes dans les processus de reconstruction nationale.

En effet, l'intégration des femmes post-conflit présuppose que les femmes constituent un « moteur » de progrès et sont des modératrices compétentes pour la paix et la sécurité. Cela signifie que la colonisation, le patriarcat ou le système économique ne sont que les sources des problèmes auxquelles l'intégration des femmes serait la solution. Cette lecture part du principe que l'histoire de l'Irak contemporain s'est construite contre les femmes ou en les marginalisant. Puis lors d'un tournant comme en 2003, les femmes sont enfin invitées à être écoutées, grâce au gouvernement américain. Ce dernier adopte alors un discours promoteur et libérateur des femmes en Irak. Nadjé Al-Ali et d'autres auteur-e-s, qui se sont intéressés au statut des femmes irakiennes, vont alors articuler ce discours autour des motivations impérialistes des États-Unis. La littérature critique à l'invasion, comme la thèse de Nina Power dans son livre, *La femme unidimensionnelle* de 2010, a soulevé que lorsque ces intentions sont présentées pour justifier l'invasion en Irak, les femmes aux États-Unis sont loin d'être fortement représentées au gouvernement et loin d'avoir une égalité salariale. Ce rôle de « samaritains du monde », pour reprendre l'expression d'Henry Luce⁶, que se sont donné les États-Unis au sortir de la Seconde Guerre mondiale, s'est traduit en Irak, sous une forme plus « néo-orientaliste ».

En effet, le néo-orientalisme est une version révisée dans la littérature sur l'orientalisme. En 1978, Edward Saïd, père fondateur des études postcoloniales, explore la construction de l'identité occidentale par sa représentation et son discours sur l'Orient, dans son fameux ouvrage, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*⁷. Dans ce dernier, Saïd postule que la construction de l'Orient s'inscrit dans une relation de pouvoir et de domination de l'Occident (Europe) sur l'Orient. Saïd postule dès son introduction « l'Orient a été orientalisé non seulement parce qu'on a découvert qu'il était "oriental" selon les stéréotypes de l'Européen moyen du dix-neuvième siècle, mais encore parce qu'il pouvait être rendu oriental »⁸. Dans son dernier chapitre, l'auteur présente l'Orientalisme sous sa vision américaine des années 1950, où cet Orient demeure comme quelque chose devant être soit craint soit contrôlé⁹. En 2003, les États-Unis ont envahi l'Irak pour libérer son peuple de Saddam Hussein, libérer surtout les femmes, qui d'après différents rapports, comme celui du PNUD sur le développement humain, sont très en retard dans l'accès à leurs droits et l'accès à l'éducation¹⁰. C'est dans ce sens que les États-Unis vont tenir un discours libérateur, voire même missionnaire. Les historiens et sociologues critiques vis-à-vis de l'invasion expliquent cette invasion comme une composante historique de l'impérialisme américain dans sa version néo-orientaliste, qui est « un pendant du néo-colonialisme dont il mime le mécanisme »¹¹.

En suivant ce principe de néo-orientalisme, le gouvernement américain a implanté un nombre important d'ONG en Irak. S'agit-il d'ONG féminines ? féministes ? ONG pour les droits des femmes en Irak ? Comment les nommer, sociologiquement ? Le terme qui apparaît de manière la plus évidente est celui de

⁶ Henry LUCE, *Le siècle américain*, in *Time*, 17 février 1941, pp. 61-65.

⁷ Edward SAÏD, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Points Seuil, éd. 2015 (1978).

⁸ *Ibid.*, p.6

⁹ *Ibid.*, p. 291

¹⁰ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2002. [En ligne] http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2002_fr.pdf, consulté le 2 juillet 2019, p.49.

¹¹ Wissam MOUAWAD, « Petite réflexion sur le néo-orientalisme : le cas de Nadine Labaki », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2012, no. 106, p.102.

féminisme, car il consiste en une idéologie de lutte pour le droit des femmes ou l'égalité des sexes. En réalité ce terme est extrêmement controversé en Irak, et plus généralement dans les régions ayant connu la colonisation, perçu comme un terme propre aux « valeurs » occidentales. En Occident, et surtout dans l'historiographie féministe dominante, le féminisme paraît comme l'apanage des sociétés occidentales¹². Mais dans un monde globalisé et en constant changement, les voix des femmes non occidentales se font de plus en plus entendre contre l'idée que seules les femmes « occidentales » ont eu leur histoire de lutte et de résistance.

En Irak, tout comme a émergé une résistance armée (diverse et diversifiée) face à l'occupation, un nombre croissant d'organisations féminines/féministes ont vu le jour. Cela a permis une multiplication des ONG sur le terrain entre celles qui sont issues des initiatives onusienne ou américaine et d'autres – principalement après la formation du gouvernement en 2005 – attachées aux partis politiques au pouvoir. Cette diversité constitue une lutte et leur efficacité, au sens de leur accès à leurs buts, est fortement liée à leur rapport au pouvoir. Une étude de leurs déterminants, de leurs ressources, leurs répertoires d'action et buts doit être faite pour expliquer cette lutte/compétition.

Ce travail s'intéresse alors à l'émergence et à la multiplication des associations féministes en Irak, principalement après 2003. Plus précisément, ce travail examine les processus par lesquels cette diversité et cette pluralité peuvent entraîner une nouvelle forme de conflits internes. De ce fait, ce travail propose comme question de recherche : « comment les femmes irakiennes luttent-elles sur la scène publique et dans les ONG et quels sont les déterminants de leurs luttes respectives dans la reconstruction nationale ? ».

Dans ce travail, la première hypothèse suggère que le financement politique façonne la scène associative féministe et l'instrumentalise (H1). La deuxième hypothèse postule que quand les financements sont externes, l'association prend une tournure progressiste, séculière et proche du modèle « occidental », mais détachée du terrain et moins efficace, et lorsque les financements sont internes, l'association est souvent à caractère conservateur ou islamique (H2). Enfin, la troisième explique que le rapport au pouvoir joue un rôle déterminant pour l'efficacité de l'organisation (H3).

L'approche choisie dans ce travail est d'ordre chronologique, c'est-à-dire selon l'évolution historique des organisations et du statut des femmes en Irak. Ce choix est dû au fait que dans la littérature scientifique, au même titre que dans les médias et presses, la représentation de l'Irak est focalisée sur les conflits militaires, l'islamisme, le confessionnalisme, etc. Ces préoccupations sont importantes certes, mais l'Irak est bien plus complexe que cela. Une composante de la société n'est que rarement étudiée, soit les femmes. En adoptant une approche chronologique, nous pouvons ainsi présenter une histoire sociale des femmes et de leurs organisations. Ce travail vise ainsi à défier l'approche essentialiste de l'Irak (chiites/sunnites/kurdes/terrorisme, etc.) pour contribuer à l'écriture d'une historiographie sociale des femmes. J'adopte également une posture qui s'inscrit dans la continuité du post-colonialisme, en y ajoutant l'étude des luttes des ONG pour la défense des femmes en Irak. Ainsi, et pour répondre à ma question de recherche, je commencerai mon travail par la présentation de mon cadre d'analyse, de la méthodologie et des ressources utilisées pour mener cette recherche. Puis, je commencerai l'analyse par un bref historique de la situation des femmes (et des organisations) en Irak depuis la formation de l'État irakien en le comparant au reste de la région. La situation de l'Irak après l'invasion en 2003 sera élaborée dans le troisième chapitre, afin de présenter le nouvel Irak, le nouveau régime et ces nouveaux acteurs. Cela me permettra de discuter alors de l'état du statut des droits des femmes dans le nouvel espace politique et public irakien dans le quatrième chapitre. Enfin, je m'intéresserai aux financements, structures, buts et ressources des associations rencontrées. En conclusion, je répondrai à ma question de recherche et proposerai des éléments d'ouverture à ce sujet. Ce plan de travail permet d'avoir un contexte historique et politique large et approfondi pour permettre de cerner différentes problématiques abordées en lien avec le statut des femmes et leurs organisations. Tout au long de ce travail, une réflexion personnelle sera apportée.

¹² Même si nous sommes très critique à l'idée de la catégorisation/généralisation, nous allons toutefois adopter ici, pour des raisons éditoriales, le terme Occident/Occidental comme région dominante du monde, imposant sa force et science/savoir sur l'Orient, au sens d'Edward Saïd.

I. Cadre d'analyse

Afin d'expliquer comment les associations féministes en Irak luttent sur la scène publique et quels sont les déterminants de leurs luttes respectives dans la reconstruction nationale, nous avons choisi d'adopter un cadre analytique socio-politique, sur une base historique. La méthodologie utilisée dans ce travail est d'ordre qualitative, basée sur différentes ressources écrites et sur une étude de cas. Cette dernière est une méthode d'analyse fréquente en sciences sociales et pertinente pour l'étude d'événements contemporains, visant ainsi à répondre à un « comment »¹³.

Dans ce travail, diverses données ont été mobilisées, pouvant être classifiées principalement en deux groupes. Le premier est les sources littéraires, le second est les entretiens. Ces derniers, qui font la particularité de ce travail, ont été menés à Bagdad et sur un terrain encore relativement vierge, celui des organisations féministes/féminines dans le sud de l'Irak¹⁴.

1.1 Les sources littéraires

La littérature traitant directement des conditions des femmes en Irak¹⁵ a été mobilisée. Aussi, différentes théories de féminisme et de sociologie de l'action collective vont être mobilisées. En premier lieu, une base historique sur le statut des femmes en Irak sera présentée. Cette étape, basée sur des ouvrages et des travaux sur l'histoire de l'Irak moderne, notamment ceux de Noga Efrati et de Yasmin Husein al-Jawaheri, est fondamentale pour contextualiser cette étude et le processus de lutte pour les droits des femmes. Ensuite, une base théorique sera articulée et permettra de placer le féminisme postcolonial, les différentes luttes pour les droits des femmes et le phénomène d'ONGisation en Irak post-2003 en contexte. A travers ces approches, ce travail s'insèrera alors dans un domaine existant mais en essayant d'apporter une nouvelle vision en ce qui concerne le cas particulier de l'Irak.

La vision historique est une étape permettant de contextualiser la société irakienne. Cette entrée nous permet de comprendre la place des femmes dans l'Irak contemporain et mieux appréhender leur statut et ses transformations dans le temps. Les sources historiographiques premières portant sur l'histoire de l'État irakien depuis sa création, sont, tout d'abord, les importantes publications de Pierre-Jean Luizard. Ses livres, notamment *La question irakienne* de 2002 et *Comment est né l'Irak moderne* de 2009, ont permis d'appréhender la construction de l'État irakien et l'Histoire contemporaine de cette nation. En outre, les contributions de Myriam Benraad sur l'État et l'Histoire de l'Irak ont été essentielles pour l'élaboration de ce travail.

L'ouvrage de Nadjé Al-Ali et Nicola Pratt, publié en 2009 et intitulé *What kind of liberation : women and occupation of Iraq*, a permis de soulever des constats pertinents. En effet, ces auteurs ont étudié la situation des femmes en Irak avant, pendant et après l'invasion américaine de 2003 et ceci à l'aide d'un travail de terrain, principalement au Kurdistan irakien et avec les exilé-e-s à Amman et Londres principalement. Ce livre ainsi que tous les autres articles de Nadjé Al-Ali ont été consultés. Au même titre, les articles de Zahra Ali, spécialiste dans les questions liées aux femmes irakiennes, ainsi que son livre *Women and Gender in Iraq : between nation-building and fragmentation* de 2018, ont beaucoup apporté à la réalisation de ce travail.

Le phénomène d'ONGisation et la multiplication des organisations féministes sont bien documentés pour beaucoup des pays du Sud, mais relativement peu pour le cas irakien. Il est probable que cela soit dû aux questions d'accès au terrain pour des raisons de sécurité. Depuis l'invasion américaine, de nombreuses

¹³ Robert YIN, *Case Study Research Design and Methods*, Los Angeles Sage Publications, 2003.

¹⁴ Les travaux sur le(s) féminisme(s) ou les activistes/féministes en Irak après 2003 ont principalement fait une étude de terrain dans le Nord/Kurdistan irakien et à Bagdad, et ce pour des raisons de sécurité. A ce jour, peu d'études sur le Sud de l'Irak ont été effectuées.

¹⁵ Ce travail ne traitera pas des femmes kurdes ou organisations dans le Kurdistan irakien, malgré les fortes implications et mobilisations des femmes dans cette région d'Irak, et ce pour deux raisons principales. La première étant que diverses études s'y sont intéressées (notamment Nadjé Al-Ali) et donc notre apport ne sera pas aussi pertinent. La seconde est une question d'accès au terrain.

associations caritatives et de défense des droits humains sont arrivées sur la scène publique irakienne. De ce fait, un nombre important d'associations dites « féministes » ont vu le jour en Irak. Par conséquent, des travaux sur les droits et conditions des femmes ont été produits. Ainsi, et depuis l'été 2018, soit entre le mois de juillet 2018 et le mois de janvier 2019, j'ai lu la littérature qui existe sur les droits et luttes des femmes en Irak. Ce travail en amont visait à s'armer pour préparer le terrain, pour savoir ce qui a été déjà fait, ce qui méritait d'être creusé davantage et ce qui manque dans la littérature, dans l'espoir de l'enrichir davantage.

Enfin et étant face à un contexte où le mot « féminisme » engage différentes interprétations, des ouvrages féministes ont été consultés, notamment celui de Françoise Vergès, *Le Ventre des femmes : Capitalisme, racialisation, féminisme* paru en 2017, et *Femmes, race et classe* de Angela Davis paru en 1981. Les contributions de Christine Delphy, Judith Butler, Audre Lord ont été inspirantes pour la rédaction de ce travail également. Dans le débat à savoir si le féminisme est « une importation occidentale », l'article de Miriam Schneir « Feminism, the Essential Historical Writings » de 1972 sera lu à la lumière de celui de Chandra Talpade Mohanty, Ann Russo et Lourdes Torres, intitulé « Third World Women and the Politics of Feminism » de 1991.

1.2 Présentation du terrain

Le travail de terrain constitue ainsi la seconde base de données. Les sources récoltées mobilisées sont constituées de près de 20 heures d'entretiens, d'échanges et d'observations effectués entre le 20 janvier et le 15 février 2019, en Irak, auprès de différentes associations et activistes féministes. Un long travail de préparation a été effectué en amont. Les entretiens et échanges ont été effectués en arabe (dialecte irakien), que j'ai traduits moi-même au fur et à mesure dans mon travail en français¹⁶.

Deux semaines avant de me rendre en Irak, trois tâches fondamentales devaient être effectuées : la première est la prise de contact, la seconde est l'établissement d'une grille d'entretien et enfin l'achat d'un carnet de notes.

Pour la prise de contact avec des associations, les réseaux sociaux, tel que Facebook et Twitter, ont été utilisés. Malgré un grand nombre de non-réponses, quelques affirmations et acceptations ont été obtenues pour aller de l'avant. La mobilisation du réseau de connaissances sur place a été fondamentale pour accéder à des associations qui ne répondaient pas ou qui m'étaient méconnues, principalement au Sud.

La seconde étape de ma préparation du terrain en amont est l'établissement d'une grille d'entretien, adaptable en fonction des interlocutrices. J'ai choisi d'effectuer des entretiens semi-directifs, avec des questions ouvertes, en partant d'une grande question générale, qui est « Comment en êtes-vous arrivée à être une activiste féministe en Irak ? ». Partant de là, j'ai préparé deux volets pour structurer mon entretien. Le premier étant un volet que j'ai nommé « volet parcours personnel », où je lui demande de parler de sa personne, de son parcours scolaire, universitaire, familial, religieux, militant-politique et professionnel. Le second volet porte essentiellement sur l'association. Les questions traitent de l'histoire, du fonctionnement, du but et du financement de l'association. J'ai également questionné mes interlocutrices sur les membres, les liens avec d'autres groupes que leur association entretiennent. Le seul critère de sélection des enquêtées est leur rattachement à une association féministe/féminine en Irak.

Le dernier élément à préparer avant de se rendre sur le terrain est d'acheter un carnet de notes, le fidèle compagnon de terrain. Dans de nombreux cours de méthodologie en bachelor, j'ai souvent sous-estimé cet objet. Sur le terrain en Irak, et face à des interlocutrices ne voulant pas que l'entretien soit enregistré, le carnet m'a énormément été utile pour prendre note de ce qui était dit mais aussi pour écrire mes ressentis et mes observations.

¹⁶ Dû à un manque logiciel et littéraire pour la retranscription des entretiens en arabe et précisément le dialecte irakien, les entretiens sont seulement écoutés pour être directement traduits en français à l'écrit. Les enregistrements sont conservés.

II. Pour une histoire sociale des femmes irakiennes

« Nous femmes des pays arabes, nous savons que nous subissons encore l'esclavage, mais nous savons aussi que celui-ci n'est pas lié au fait que nous sommes orientales ou arabes, ou que nous faisons partie des sociétés islamiques, mais au système patriarcal qui domine le monde depuis des millénaires. La seule façon de nous libérer, c'est de nous débarrasser de ce système. [...]. Si le prix de la liberté est élevé, nous savons par expérience que le tribut de l'esclavage l'est bien plus encore »¹⁷.

Face aux idées reçues et stéréotypes sur le féminisme et les femmes du Moyen-Orient, et plus généralement sur les femmes du Sud, de nombreux travaux ont été conduits pour déconstruire d'une part, l'idée du féminisme comme étant l'apanage des sociétés occidentales, et d'autre part, l'image erronée autour des femmes du Sud comme étant soumises et victimes, n'ayant jamais lutté pour leurs droits et contre l'oppression et le patriarcat.

Afin de pallier l'omission des femmes non occidentales dans le discours féministe dominant, le féminisme postcolonial¹⁸ a émergé. Selon Chilla Bulbeck, professeure émérite d'études sur les femmes et le genre à l'Université d'Adelaïde, explique que ce courant est né pour exposer un récit différent de celui des femmes occidentales de classes moyennes ou supérieures, récits découlant de l'historiographie occidentale dominante¹⁹. Son homologue indienne, Chandra Talpade Mohanty, proposait donc de situer la production des féministes occidentales « dans le contexte de l'hégémonie de la production universitaire occidentale »²⁰. Cette hégémonie occulte l'histoire des individus ailleurs qu'en Occident, mais surtout, elle « contribue à la croyance erronée que le féminisme est d'expression exclusivement occidentale »²¹. Plus encore, le féminisme occidental « sous-entend que les cultures colonisées n'ont pas un féminisme endogène, et que par conséquent, les féministes non occidentales auraient été « occidentalisées », ou mieux « tournées vers la modernité occidentale ». Pourtant, le féminisme non occidental a toujours existé »²². Ainsi, l'enjeu se situe plus au niveau de la définition du féminisme, qu'il convient d'adapter selon les sociétés étudiées. Par exemple, si en « Occident » les écrits relatent les faits, dans d'autres sociétés, les histoires orales, actions et gestes représentent des bases de données à prendre en considération pour l'étude des sociétés du Sud.

Le féminisme postcolonial propose de chercher les traces du féminisme non occidental ailleurs, et nous l'adoptons dans ce travail. Cette brève introduction épistémologique permet d'introduire l'histoire des luttes des femmes irakiennes, et des femmes du Moyen-Orient, en rappelant qu'elle est large et diversifiée, souvent basée sur des histoires orales. Un tel historique permet ainsi de réfuter l'explication selon laquelle il n'y aurait pas de mouvements féministes dans la région et surtout en Irak. Il convient de souligner que sur le terrain, le mot féminisme pour mes enquêtées (de Hillah et Karbala) est souvent associé à l'Occident.

Dresser une histoire des femmes irakiennes ne peut être complet s'il ne prend pas en considération l'ensemble des mouvements des pays voisins. Nous allons donc dans un premier temps revenir brièvement sur l'historiographie des mouvements féministes et féminins dans la région afin de réfuter l'idée d'une

¹⁷ Nawal EL-SAADAWI, *La face cachée d'Eve : les femmes dans le monde arabe*, Paris, Éd. Des femmes, 1982.

¹⁸ Le féminisme postcolonial se situe dans la lignée du champ des « Postcolonial studies », dont le fondateur est Edward Saïd (1935-2003), en particulier grâce à son livre, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, paru en 1978.

¹⁹ Chilla BULBECK, *Re-orienting Western Feminisms, Women's Diversity in a Postcolonial World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

²⁰ Chandra Talpade MOHANTY, « Under Western Eyes, Feminist Scholarship and Colonial Discours », in *Feminist Review*, 1984, no. 30, pp. 333-358.

²¹ Osire GLACIER, *Femmes politiques au Maroc d'hier à aujourd'hui*, Casablanca, Tarik Éditions, 2013.

²² *Ibid.*

absence totale de lutte et de droits des femmes dans ces sociétés. Nous dressons un portrait des femmes irakiennes depuis la création de l'État irakien jusqu'à 2003 dans le but d'acquérir des bases fondamentales pour comprendre les dynamiques de luttes après 2003.

2.1 Femmes du Moyen-Orient : luttes pour l'indépendance et l'émancipation

Dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord, le mouvement politique moderne nommé le féminisme, c'est-à-dire un mouvement pour l'égalité entre les hommes et les femmes, naît et évolue dans les années 1900. En vue de ces diverses étapes, ce travail se focalise sur les trois principales composantes historiques du féminisme arabe moderne, permettant ainsi de repenser l'historiographie récente des femmes de cette région.

La première étape est celle du « féminisme invisible »²³, un féminisme de « salon », lié à l'Islam. Durant la période de la Nahda²⁴ (1860-1920), seront revendiqués dans l'Orient arabe²⁵, plusieurs points importants comme une lecture égalitaire des textes, l'émancipation politique par l'éducation et la modernisation des structures liées à l'État et à la religion. Cependant, les premières figures « féministes » émergent sur la scène publique en revendiquant l'égalité des sexes dans l'enseignement (Rifat Al Tahtawi), l'amélioration de la condition de toutes les femmes (Qasim Amin) et l'égalité des sexes en termes de droits et de devoirs (Tahar Haddad). Ces trois principaux personnages sont des hommes, car durant le 19^{ème} siècle, seuls les hommes pouvaient accéder à l'enseignement et surtout publier et écrire. Toutefois, pour beaucoup de féministes contemporaines, Huda Shaarawi est la figure représentative des mouvements de libération des femmes dans la région à cette période.

Huda Sharawi est née en 1879, en Égypte. Elle grandit dans le contexte de l'occupation britannique du pays. Issue d'une famille de notables, elle recevra une éducation dans le harem, différente de celle de son frère. Frustrée, elle se démarque très vite des femmes de sa génération. En 1919, elle devient Présidente de la Société de la Femme Nouvelle, destinée à la formation et à la prévention, fondée par un groupe de manifestant-e-s contre l'occupation britannique. Forte de son succès en matière de fondation philanthropique, Huda Sharawi s'attelle à la question du développement intellectuel des femmes des classes supérieures. Dès 1920, des femmes égyptiennes de traditions musulmane et chrétienne s'engagent dans un mouvement collectif de libération pour la revendication de leurs droits et ceci en mobilisant le qualificatif de « féminisme ». Inspirée du féminisme occidental, Huda s'est imposée en jumelant les revendications de libération nationale et l'émancipation des femmes. Tout au long de son combat, elle véhicule l'idée selon laquelle, il ne faut pas séparer la cause des femmes de celle de la libération nationale. Son activité durant la lutte pour l'indépendance nationale sera décisive, qu'il s'agisse de collecte de fonds, d'organisation de boycotts, de soutien aux grèves. Elle et toutes les femmes qui l'ont soutenue, sont persuadées de jouer un rôle politique réel et reconnu.

En 1923, elle rentre d'un congrès international féministe et ôte son voile en public. Cet acte, que d'autres femmes vont reproduire, restera célèbre. Rapidement, Huda crée l'Union Féministe Égyptienne, visant à défendre les droits des femmes et à les aider à avoir accès à l'éducation et aux fonctions publiques. En même temps qu'elle, d'autres femmes dans le Maghreb suivront cette fois, mêlant l'idée d'une double libération : libération de la nation et des femmes. Ainsi, ce mouvement forme la seconde étape de l'historiographie féministe arabe, celle d'un féminisme ancré dans la question d'indépendance.

En effet, après le démantèlement de l'empire ottoman et en période de lutte pour l'indépendance, un féminisme ancré dans le nationalisme verra le jour entre les années 1920 et 1970. Cette étape se caractérise par un discours explicitement égalitaire et par une organisation sociale et publique, où les femmes vont revendiquer des droits non sur des postulats religieux, mais à partir de la citoyenneté. Ainsi, les luttes des

²³ Terme de Leïla Tauil, chargée de cours à l'Université de Genève.

²⁴ La Nahda, ou la Renaissance arabe, est un mouvement intellectuel culturel et politique de renaissance arabe du XIX^{ème}. Il a pour objectif de moderniser les structures politiques, culturelles et sociales du monde arabe, issu de la colonisation.

²⁵ Expression utilisée par Henry Laurens pour parler des pays arabes sans utiliser le thème « Moyen-Orient ».

femmes de cette région, comme aussi toutes les régions colonisées, seront intimement liées à la question d'indépendance et de libération nationale.

Enfin, et dès les années 1970, la période du nationalisme et du panarabisme perd en crédibilité vis-à-vis des masses avec ses défaites militaires successives. Les espoirs de bâtir des États démocratiques sont balayés, la question des femmes est aux mains des leaders (féminisme étatique), comme dans la Tunisie de Bourguiba par exemple. L'opposition qui se structure et qui s'avèrera être l'alternative de ces pouvoirs autoritaires, comme vu en Égypte ou en Tunisie après les révoltes arabes, est l'islam politique. Les femmes seront les premières victimes de ce tournant. Le paradigme islamiste s'oppose aux droits des femmes et tentera de faire régresser les acquis des femmes, sous prétexte que les droits des femmes et de la famille proviennent du droit musulman et ne peuvent être sujets de débats ou des lois civiles. En ce sens, les droits et devoirs des femmes sont inscrits dans la charia et qu'aucune entrée en question ou modification n'est possible.

Puis du Yémen, à l'Irak, de la Syrie à la Libye, les femmes de la région n'ont cessé d'être victimes des politiques internes et étrangères des grands États. A ce propos, l'essayiste féministe iranienne Valentine Moghadam, rappelle que dans les quatre dernières décennies n'ont pas été « joyeuses » pour les femmes de la région. « Economic stagnation, the spread of patriarchal Islamist movements, the persistence of the authoritarian state, the non-resolution of the Palestinian-Israeli conflict, and the U.S. invasion and occupation of Iraq all have left their mark on the legal status, economic well-being, and security of Middle Eastern women »²⁶. Toutefois, de l'Atlantique jusqu'à la Péninsule arabique, les mouvements de libération et la défense des droits des femmes ne s'éteindront jamais mais s'ancrent en continuité avec leur longue histoire de luttes, histoire propre à chaque nation. Cette brève introduction nous permet ainsi de parler du cas irakien.

2.2 Femmes en Irak : de 1921 à 1968

L'Irak a été parmi les premiers pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord à obtenir son indépendance en 1932. Il se débarrasse totalement du joug colonial et de la monarchie en 1958, après la révolution (ou coup d'État) du Général Abdelkarim Kasim.

Sara Pursley cherche dans son article²⁷ à déconstruire l'idée que les sociétés arabes sont des sociétés patriarcales. Elle rappelle qu'en période de colonisation britannique de l'Irak, ce sont les colons qui auraient amené les différences sociétales de genre, sans nier totalement la présence de celles-ci dans la société. Bien que l'accent soit mis sur la période plus contemporaine de l'Histoire des mouvements de femmes en Irak, un parallèle peut être dressé entre la période mandataire britannique des années 1920 et l'occupation américaine. Dans les deux cas, des discours civilisateurs sont élaborés visant à libérer les femmes alors que dans la pratique, les effets sont contraires aux intentions présentées.

Pour la période plus récente, et à l'image de plusieurs États de la région, l'émergence de l'activisme féminin a eu lieu au début du XX^{ème} siècle. A l'instar des pays du Moyen-Orient et Afrique du Nord, les femmes irakiennes participeront aux mouvements de révolte pour la libération nationale. Noga Efrati a amplement travaillé sur l'histoire des femmes en Irak durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Elle rappelle alors que à l'image des États de la région, ce sont d'abord les intellectuels masculins irakiens qui ont écrit en faveur de l'éducation, de l'émancipation des femmes et certains contre le voile. En Irak, les figures des réformateurs « féministes » Jamil Sidqi al-Zahawi (1863–1936) et de Ma'aruf al-Rusafi (1875–1945) sont incontournables. A ce propos, le dernier a écrit un poème, plaidoyer pour l'éducation des femmes, est resté célèbre jusqu'à nos jours.

²⁶ Valentine MOGHADAM, « Women, Structure, and Agency in the Middle East: Introduction and Overview to Feminist Formations' Special Issue on Women in the Middle East », in *Feminist Formations*, 2010, Vol. 22, No. 3, pp.1-9.

²⁷ Sara PURSLEY, « Building the Nation Through the Production of Difference: The Gendering of Education in Iraq, 1928-58 », in Jordi TEJEL (et al.), *Writing the Modern History of Iraq: Historiographical and Political Challenges*, Hackensack, World Scientific, 2012, pp. 119-141.

أؤم المؤمنین إلیک نشکو مصیبتنا بجهل المؤمنات
فتلك مصیبة یا أم منها نکاد نغص بالماء الفرات
تخذنا بعدک العادات دیناً فأشقی المسلمون المسلمات
لقد کذبوا علی الإسلام کذباً تزول الشّم منه مُرَلَزَلات
ألیس العلم فی الإسلام فرضاً علی أبنائه وعلی البنات

« Au Prophète des Croyants, je me plains de notre désastre dans l'ignorance des Croyantes,
Celle-ci est une calamité qui risque de nous noyer dans l'Euphrate,
Après avoir pris les coutumes de notre religion, se déchirent les Musulmans et Musulmanes
Ils ont menti sur l'Islam un mensonge dont l'odeur s'est propagée
Le savoir n'est-il pas dans l'Islam une obligation à ces fils et filles ? »²⁸

Si les écrits de ces derniers sont célèbres et importants pour l'histoire des mobilisations en faveur des droits des femmes en Irak, le rôle de leurs concitoyennes n'est pas à sous-estimer, surtout dans leur mobilisation pour l'indépendance. En ce sens, Noga Efrati rappelle qu'à Bagdad, un comité de femmes était créé pour soutenir la révolte de 1920. Ce comité collectait des dons d'argent et de bijoux et recevait une lettre d'appréciation de la part des autorités²⁹. Néanmoins, il convient de rappeler que ce sont les femmes des classes moyennes ou supérieures qui vont se mobiliser, à commencer par les femmes des familles des grands oulémas ou les membres du Parlement. Elles ont également obtenu une grande visibilité par le biais des journaux. Noga Efrati mentionne aussi que les femmes irakiennes ont participé à un cortège funèbre de masse qui s'est transformé en une manifestation nationaliste³⁰, où les femmes étaient « vêtues en noir et voilées, chantant des slogans contre l'impérialisme britannique »³¹.

Les femmes du milieu rural aussi ont joué un rôle fondamental. Elles ont accompagné les combattants, porté les équipements militaires, les ont soutenus et encouragés à se battre³². Dès lors, leur engagement pour la libération nationale est devenu une raison pour demander l'attribution de rôles politiques et de l'espace dans la sphère publique. Malgré leurs efforts et l'égalité entre les citoyen-ne-s, promue par la Constitution, leurs droits politiques sont restreints, notamment le droit de vote et le droit d'être élues. Par conséquent, l'Irak, déplore l'auteure, « peut être ajouté à la longue liste des États où les femmes, malgré leurs services à la cause ont échoué par le nationalisme »³³.

Face à cela, les femmes vont réagir en s'organisant autrement. Nadja Al-Ali rappelle que la première organisation des femmes, *Nadi al-Nahda al-Nisa'iya* (le Club de la Renaissance féminine) était fondée en 1923 par un groupe séculier de femmes musulmanes des classes moyennes et supérieures, dont la majorité sont mariées à des leaders politiques ou à des intellectuels³⁴, dont Asmaa Al-Zahawi. Les efforts des activistes féministes à ce moment-là, rappelle Nadja Al-Ali, se concentraient sur les questions relatives aux droits des femmes, de leur éducation et leur entrée dans le monde du travail³⁵. Noga Efrati avance que les trois objectifs de cette organisation étaient d'ouvrir des cours d'alphabétisation pour des femmes illettrées, leur apprendre à coudre des vêtements pour les femmes pauvres et proposer des cours pour les orphelines³⁶. Durant les décennies suivantes, un grand nombre d'organisations de charité ont vu le jour, se focalisant principalement sur les questions de pauvreté, d'analphabetisme, et de maladies. « These organizations

²⁸ Poème de Ma'aruf al-Rusafi, « *Hiya Akhlaq tanbat kal nabat* » (Les mœurs poussent comme des plantes).

²⁹ Noga EFRATI, « The other 'awakening' in Iraq: The women's movement in the first half of the twentieth century », in *British Journal of Middle Eastern Studies*, 2004, vol. 31, no.2, p.164.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Traduit de l'anglais, *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ Nadje AL-ALI, « The Iraqi Women's Movement: Past and Contemporary Perspectives », in Pernille ARENFELDT, et Nawar GOLLAY, *Mapping Arab women's Movement*, Cairo, The American University in Cairo Press, 2012.

³⁵ Nadje AL-ALI, *op. cit.*

³⁶ Noga EFRATI, *op. cit.* p.159.

stepped in where the state failed to provide and established health centers, shelters for orphans, schools for the blind, and mother and child care centers »³⁷.

Parallèlement à la présence de quelques organisations missionnaires et des branches liées à des organisations internationales comme le Croissant-Rouge, d'autres organisations féministes plus indépendantes vont davantage voir le jour. Parmi elles, *Jamiyyat Mukafabat al-I'tidal al-Ijtima'iyya* (Société de protection et du bien-être social des femmes), fondée en 1937 par Sara Fadil al-Jamali. Destinée à lutter contre l'alcoolisme, cette dernière va vite s'engager contre la pauvreté, les maladies et l'illettrisme, nous apprend Noga Efrati. D'autres associations féministes plus politisées vont également compléter cette mosaïque.

La première association est *Al-Ittibad al-Nisaa'i al-Iraqi* (Union des femmes irakiennes), fondée par Naziha Al-Dulaymi en 1945 à l'issue de la conférence féministe de 1944 qui a eu lieu au Caire. « Naziha al-Dulaymi inspired thousands of young women to join in the struggle for women's legal rights »³⁸. Elle était également la première femme ministre dans le monde arabe. Son association regroupait plusieurs associations existantes et sera très active dans l'aide aux troupes irakiennes, parties combattre en Palestine en 1948. En se focalisant sur le niveau local, national et international, leur rôle a consisté à défendre la place des femmes dans la société, dans le monde professionnel et au sein de la famille, mais aussi leur exiger une présence dans la sphère juridique. Dans les années 1950, c'est cette Union qui dirigeait la lutte pour les droits politiques des femmes³⁹.

La seconde association est *Jamiyyat Mukafabat al-Naz'iyya wa-l-Fash'iyya* (Association combattant le nazisme et le fascisme) qui deviendra plus tard *Jamiyyat al-Rabita al-Nisaiyya* (Association de la Ligue féminine). Fondée en 1943 par Afifa Raauf, cette association combattait le fascisme et le nazisme, que le Parti communiste a fortement soutenue. Plus tard, les efforts seront mis sur le combat contre l'illettrisme et l'amélioration du niveau culturel des femmes via des lectures et des discussions⁴⁰. Ainsi, les organisations féministes en Irak ont connu une évolution considérable durant les années 1940 et ceci principalement à Bagdad et à Mossoul.

Si ces associations ont vu le jour, d'autres sont restées dans l'ombre et ont été interdites par les autorités locales. Il convient, toutefois, de rappeler que dans les partis politiques d'opposition, comme le parti communiste, des femmes ont joué un rôle central, notamment Amina Al-Rahhal. « This political party established a special women's committee in 1946, and women not only took part in its activities but were also arrested and imprisoned like male activists »⁴¹. Les femmes occuperont également les rues et les institutions publiques dans les mouvements et protestations d'étudiant-e-s durant les années 1950.

En 1958, Abdelkarim Kasim reverse la monarchie mise en place par les Britanniques depuis l'indépendance et accède au pouvoir. Le 14 juillet 1958, il proclame la naissance de la République irakienne. Si les demandes et activités des femmes irakiennes dans la période monarchique restent liées aux questions d'accès aux hauts niveaux d'éducation, les demandes élaborées des femmes irakiennes pendant la période républicaine s'insèrent également dans l'accès au monde professionnel, l'égalité, la limitation de la polygamie et la participation politique. Kasim ne tardera pas à prendre en considération les demandes des femmes pour l'amélioration de leurs droits et approuvera une des plus progressistes lois sur la famille dans la région en 1959⁴².

En 1959, la loi n°188 est promulguée par la République irakienne. Zahra Ali rappelle à ce propos qu'il a été le fruit de « l'activisme des féministes irakiennes, notamment celles de la Ligue des femmes irakiennes (al-Rabitah), dont la figure emblématique, Nazihay al-Dulaymi »⁴³. Après la Syrie, la Tunisie et le Maroc, c'est l'Irak qui adopte un code du statut personnel, qui sera le plus progressiste de la région, réunissant les jurisprudences sunnites et chiïtes sans interférence des autorités religieuses et tribales. Ce code « fixait à 18

³⁷ Nadjé AL-ALI, *op. cit.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Noga EFRATI, *op. cit.* p.169

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*, p.171.

⁴² Nadjé AL-ALI, *op. cit.* p.96.

⁴³ Zahra ALI, « Fragmentation de l'Irak et droits des femmes : mobilisations des féministes et de la société civile », in *Confluences Méditerranée*, 2017, 103, p 43.

ans l'âge minimum du mariage pour les deux sexes, limitant grandement le droit à la polygamie et les mariages contractés en dehors de l'union civile par les autorités religieuses ou tribales »⁴⁴. Mais dès la fin des années 1950, les nationalistes arabes surveillaient avec précaution le régime de Kasim et sa politique régionale. En 1963, un premier coup d'État orchestré par les frères A'raf, mettant fin au régime révolutionnaire de Kasim. Ce renversement n'a pas été massivement soutenu par les populations. Puis, et suite au coup d'état manqué en 1963, les Baassistes s'accrocheront définitivement au pouvoir dès 1968 et y resteront pour trente-cinq ans.

2.3 Le Baas et les femmes

La politique baasiste vis-à-vis des femmes véhiculait la rhétorique du soutien à l'émancipation des femmes, l'estimant centrale pour la transformation de la société irakienne. « In addition to creating loyal Iraqi women who were dependent on the state for the benefits associated with its modernization and development policies, women were also seen as the main vehicle for ideologically influencing the future generations »⁴⁵. A ce propos, l'auteure rappelle le discours de Saddam Hussein en 1971: « An enlightened mother, who is educated and liberated, can give the country a generation of conscious and committed fighters »⁴⁶. Saddam Hussein comptait également sur les femmes pour élargir la main d'œuvre dans le secteur énergétique, suite à la nationalisation du secteur pétrolier. Amal Rassam, qui a beaucoup écrit sur la place des femmes dans l'Irak baasiste, rappelle que dès 1980, les femmes étaient employées dans le gouvernement, professeures, médecins ou ingénieures mais aussi ouvrières, chauffeuses de camions ou sanitaires⁴⁷. Pour mener à bien cette politique d'insertion professionnelle, le régime procurait la gratuité des transports publics et des garderies. L'association *al-Ittibad al-Nisa'i al-Traqi al-'Am* (l'Union générale des femmes irakiennes) porte-parole de l'idéologie du parti unique dès 1968, aidait à la programmation de cette insertion et encourageait les femmes dans le milieu professionnel.

En 1978, le régime baasiste va « renforcer l'interdiction des 'crimes d'honneur', des mariages forcés et de la polygamie, re-stipuler le droit des femmes au divorce et leur donner la priorité dans le droit de garde des enfants »⁴⁸. Ce faisant, « The government's initial policies of social inclusion and mobilization of human power did facilitate a climate in which the women's organization could play a positive role in promoting women's education, labor force participation, and health, as well as providing a presence in public life »⁴⁹. Dans ce contexte, il accorde également le droit de vote aux femmes dès 1980. A titre d'exemple, plusieurs femmes avaient participé au grand projet de Saddam de lutte contre l'illettrisme. Souvent enseignantes à temps plein, elles avaient également l'obligation de se rendre en fin de journées dans les campagnes irakiennes pour apprendre aux femmes qui y résidaient à lire et à écrire. Souvent ces femmes ne ressentent pas une obligation venant du régime, au contraire elles avaient une certaine fierté de rendre service à ces femmes. C'est durant cette période que l'Irak a reçu en 1987 le prix de l'UNESCO pour son éradication de l'illettrisme⁵⁰.

Néanmoins, ces facilités procurées aux femmes irakiennes s'inséraient plus dans une politique d'endoctrinement que dans une réelle idéologie féministe et progressiste. Cela s'est traduit par la réticence du gouvernement pour remettre fondamentalement en cause le système familial patriarcal ou le pouvoir des autorités religieuses, principale source de souffrance pour les femmes irakiennes. Beaucoup de femmes témoignent du tournant radical dès le milieu des années 1980 et donc de la guerre Iran-Irak, lorsque Saddam essaie de renforcer l'alliance des milieux tribaux et religieux. Dès lors, et comme toute période de conflit, les premières victimes sont les femmes (et les enfants), les droits des femmes commencent à reculer.

⁴⁴ Zahra ALI, « The Fragmentation of Gender in Post-Invasion Iraq », in *The Oxford Handbook of Contemporary Middle-Eastern and North African History*, Oxford, O.U.P., 2015, p. 44.

⁴⁵ Nadjé AL-ALI, *op. cit.* p.97.

⁴⁶ Discours de Saddam Hussein, in Nadjé AL-ALI, *op. cit.* p.97.

⁴⁷ Amal RASSAM, « Political ideology and women in Iraq : legislation and cultural constraints », in *Journal of Developing Societies*, 1992, vol. 8, p.182.

⁴⁸ Zahra ALI, « Le mouvement des femmes de l'Irak post-Saddam », in *L'Homme & la Société*, 2013, vol. 189-190, no.3, p.225.

⁴⁹ Nadjé AL-ALI, *op. cit.* p.98.

⁵⁰ Yasmin Hussein AL-JAWAHERI, *Women In Iraq : The Gender Impact of International Sanction*, London, I.B. Tauris & Co, 2008.

Zahra Ali retrace cet épisode, à travers les récits des femmes interviewées, ayant le sentiment d'être trahies par le régime et surtout punies lorsque celui-ci adopte « une nouvelle politique qui va les 'remettre à leur place' en les rappelant au foyer »⁵¹. L'auteure note que très vite le régime passera « d'une politique qui encourageait le travail des femmes à une politique radicalement différente à partir de 1986 qui va leur demander de démissionner pour laisser la place aux hommes qui rentrent du front, et ainsi occuper ce rôle 'sacré' de la maternité »⁵². De plus, plusieurs politiques ont été entreprises à l'encontre des femmes, notamment « l'extension du congé maternité, renforcement des soins des mères et enfants, lutte contre la stérilité, amendes pour avortement illégal, restriction dans la vente de pilules, hausse du nombre d'hôpitaux pédiatriques, de cliniques et autres instituts de soins pour mères et enfants »⁵³, accompagnés de campagnes d'incitation au mariage et la réduction des frais de celui-ci⁵⁴.

Après l'invasion irakienne du Koweït, c'est l'ensemble la population irakienne qui paiera la lourde dette de la politique de Saddam Hussein. Entre 1990 et 1991, et sur une durée totale de six semaines, l'armée américaine lâchera plus de 88'000 tonnes d'explosifs sur Bagdad, correspondant à bien plus que ce qui a été lâché par les États-Unis durant la guerre du Vietnam⁵⁵.

Le désastre irakien continue avec l'embargo, coûtant la vie de près d'un demi-million de civils irakiens et la dégradation totale et sans précédent des conditions de vie de la population. Zahra Ali rappelle par ailleurs qu'avant la guerre du Koweït, le forte présence des femmes dans le secteur public « a diminué de manière considérable pour arriver à seulement 10 %, beaucoup de femmes exprimant le fait qu'elles n'avaient plus les moyens de travailler alors que les hommes cumulaient plusieurs emplois »⁵⁶. Dans son livre, Yasmin Husein Al-Jawaheri⁵⁷ met en évidence l'état moral et psychologique des familles irakiennes pendant l'embargo. Plus précisément, elle explique que les filles des familles des classes moyennes, et des classes populaires, seront mariées pour alléger leurs familles de leurs dépenses. L'embargo aura donc renforcé les mariages précoces, limitant considérablement les divorces et favorisant la polygamie.

L'Irak plonge ainsi dans des décennies de guerres, de violence, d'insécurité et de crises, durant lesquelles l'Irak deviendra le pays des veuves et des orphelins. Avec la destruction de l'économie et de nombreuses infrastructures et dans un contexte d'insécurité et de fragmentation sans précédent, les femmes irakiennes, au même titre que l'ensemble du peuple irakien, perdront des acquis et des droits fondamentaux et devront s'organiser et lutter pour tenter de les récupérer. Nous exposerons cela dans la partie suivante.

⁵¹ Zahra ALI, « Le mouvement des femmes de l'Irak post-Saddam », *op. cit.* p.226

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Pour aller plus loin, voir Noga EFRAATI, « Productive or reproductive ? The roles of Iraqi Women during the Iraq-Iran War », in *Middle Eastern Studies*, 1999, vol. 35, no. 2, pp. 27-44.

⁵⁵ Zahra ALI, « Le mouvement des femmes de l'Irak post-Saddam », *op. cit.* p.227.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Zahra ALI, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

III. L'invasion américaine et ses conséquences

« A liberated Iraq can show the power of freedom to transform that vital region, by bringing hope and progress into the lives of millions »⁵⁸.

Le gouvernement de Saddam a été accusé par le Président américain Georges W. Bush d'avoir participé aux événements du 11 septembre 2001. Il devait donc en payer le prix, même si aucune preuve n'a été démontrée de son potentiel lien avec ces événements. L'invasion américaine en Irak jettera un nombre considérable de manifestants dans les rues du monde entier, s'opposant à la guerre et dénonçant les intérêts impérialistes des États-Unis dans la région. « Economic interests, geopolitical concerns, military power projection, and imperial domination were the primary motives for invading Iraq »⁵⁹. Pour Kramer et Michalowski, « le fait que les États-Unis et leurs alliés envahissent un pays souverain sans provocation ou autorisation légale rend cet acte illégal et un crime d'État »⁶⁰. Dans la littérature postcoloniale et critique, il n'y a pas de justification de la guerre menée par les États-Unis en Irak. Des centaines de milliers de mort.e.s, d'exilé.e.s, de déplacé.e.s et un pays ravagé par la misère et l'insécurité sont les éléments mis en avant pour en dresser un bilan de l'occupation. Pour les jeunes générations nées dans les années 1980 et jusqu'à présent, leur histoire nationale est une histoire de guerres et de violences.

Le chapitre suivant traitera des principales conséquences de l'invasion américaine en Irak afin de rendre compte de l'État moral et social de la population. Cette étape permettra alors de présenter les discours et plans de reconstructions de l'Irak, prévus par l'administration américaine et soutenus par les Nations Unies et la communauté internationale. Enfin le volet de « libération des femmes », un élément principal des objectifs américains pour le futur de l'Irak sera discuté.

3.1 Bilan social et humanitaire de l'occupation

Le bilan post-invasion est loin des « espoirs » internationaux. Humiliations quotidiennes du peuple irakien par l'armée, présence de plusieurs groupes insurrectionnels, vengeances des populations sunnites écartées de tout pouvoir, division confessionnelle de l'État, établissement de l'identité communautaire comme base du système politique irakien, des murs de bétons et des check-points qui fragmentent Bagdad et le pays entier, des explosions quotidiennes et dès 2006, un conflit civil, l'insécurité, le réveil tribal sanglant (mouvement Sahwa). Cela mène à une militarisation sans précédent de la société. Il faut néanmoins rappeler que la structure étatique de l'Irak sera progressivement fondée sur les organisations paramilitaires. Il serait plus adéquat de considérer l'Irak non pas comme un État démocratique, ni une République mais bien comme un État paramilitaire car malgré les dettes et sanctions du début du XXI^{ème} siècle, l'État irakien parviendra à se doter des structures militaires et sécuritaires, notamment grâce à la coopération iranienne. Dans ce contexte, les victimes sont les millions d'Irakien.ne.s rêvant d'un meilleur avenir mais qui, au vu du contexte, ont dû quitter leurs maisons chaque matin, sans savoir s'ils reviendraient le soir même. Le pays des deux fleuves est devenu une terre où personne n'est à l'abri. Après une brève présentation des conséquences post-invasion et de la formation du nouvel État irakien, les impacts sociaux et juridiques de ce tournant historique pour les femmes irakiennes seront traités.

⁵⁸ Propos de Georges W. Bush, in Toby DODGE, « The ideological roots of failure: the application of kinetic neo-liberalism to Iraq », in *International Affairs* 2010, Vol. 86, No. 6, pp. 1269-1286.

⁵⁹ Ronald KRAMER & Raymond MICHALOWSKI, « Empire and exceptionalism: The Bush administration's criminal war against Iraq », in Dawn ROTHE & Christopher MULLINS (eds), *State crimes : current perspectives*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2011, p.106.

⁶⁰ Traduit de l'anglais, *Ibid.*

3.2 L'occupation : vers une communautarisation de l'Irak

L'invasion américaine de 2003 conduit, non seulement à la chute du régime, mais surtout à un processus de transition politique et d'apport de la sécurité qui se solde par un échec. Malgré tous les discours visant à relancer l'Irak vers la construction d'un nouvel État, les nouvelles institutions et, dans l'absolu, une démocratie, l'invasion mènera principalement à un chaos général, un conflit civil et un retour sans précédent du religieux et des valeurs conservatrices au pouvoir. Cela mène à une forte insécurité et à une forte précarisation plus grave des droits des femmes. Les nouveaux leaders politiques de l'Irak poussent la société dans une phase de réislamisation. Mais, qui sont-ils ?

3.2.1 La reconstruction nationale avec de nouveaux acteurs

Entre 2003 et 2004, se forme en Irak l'Autorité provisoire de la coalition (APC), sous la direction de Paul Bremer, dont le but est de poser les germes de la reconstitution de l'Irak. Toutefois, cette politique de reconstitution a contribué à d'importantes violences économiques et politiques⁶¹. L'APC sera marquée par « l'institutionnalisation d'un système politique communautaire, par la marginalisation des autorités politiques sunnites ainsi que par la destruction des institutions de l'État baassiste, notamment la police et l'armée »⁶². L'APC sera remplacée en juin 2004 par le Gouvernement intérimaire irakien, dont le premier ministre sera Iyad Allaoui et ce jusqu'aux élections de janvier 2005, desquelles émanera le Gouvernement de transition, sous la présidence de Jalal Talabani.

Durant cette période de reconstruction, l'avenir de l'État irakien était incertain. De nombreux politologues dans la région ont parlé d'un Irak qui sera pro-américain, entrant dans la même logique que les pays du Golfe. D'autres ont évoqué la possibilité de mise en place d'un État irakien laïc et démocratique comme promis par les Américains, une exception dans la région. Des leaders politiques irakiens, comme Iyad Allawi, ont tiré la sonnette d'alarme, lorsque le retour des exilés et des partis islamistes chiïtes s'est propagé progressivement dès le mois d'avril 2003. Il visait ainsi à avertir le peuple irakien de la prise de pouvoir des chiïtes qui transformerait l'Irak à l'image du Liban, phénomène que l'historien Georges Corm a appelé « la libanisation de l'Irak »⁶³. Ce dernier consiste en une division communautaire du pouvoir (selon la proportion des communautés dans le pays), dirigé par la majorité, et dans ce cas-là, les chiïtes. Ces derniers se sont toujours vus marginalisés et rappelés, comme le fera plus tard les dirigeants des partis chiïtes comme Nouri Al-Maliki, que l'Irak a été gouverné par des sunnites qui ont écarté les chiïtes pendant plus de 80 ans. Ce faisant, dès 2003, le discours confessionnel s'imposa dans l'espace public irakien. Dès lors, les dirigeants chiïtes vont rapidement procéder à une confiscation des institutions et du pouvoir exécutif. Mais s'ils se distribuent le pouvoir, les chiïtes en Irak ne constituent pas une entité homogène. En effet, suite au renversement du régime baassiste, il y a eu une entrée en scène des trois acteurs importants du chiïsme irakien.

Le premier est l'Assemblée Supérieure pour la Révolution Islamique en Irak (ASRII) et sa brigade Al-Badr, dirigée par Hadi Al-Amiri. L'ASRII est créée en 1983 en Iran pendant la guerre qui l'opposait à l'Irak. Elle prendra le rôle d'opposition au régime de Saddam et sa guerre en Iran et sera fortement financée et soutenue par le gouvernement iranien⁶⁴. L'ASRII est fondée par ailleurs par Mohammed Baqer Al-Hakim⁶⁵, conservateur islamiste et favorable à l'émergence, en Irak, d'un système politique en accord avec la théorie

⁶¹ Philippe LE BILLON, « Corruption, Reconstruction and Oil Governance in Iraq », in *Third World Quarterly*, 2005, vol. 26, no. 4/5, pp. 685-703.

⁶² Zahra ALI, « La fragmentation du genre dans l'Irak post-invasion », in *Nouvelles Questions Féministes*, 2018, vol. 37, no. 1, p.91.

⁶³ Georges CORM, *L'Europe et l'Orient. De la balkanisation à la libanisation. Histoire d'une modernité inaccomplie*, Paris, La Découverte, 1989.

⁶⁴ Hamit BOZARSLAN, *Une histoire de la violence au Moyen-Orient: De la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaïda*, Paris, La Découverte, p. 299.

⁶⁵ Mohammed Baqer Al-Hakim est né en Irak à Nadjaf en 1937. Saddam le forcera à l'exil pendant 23 ans et s'installera alors en Iran, où il fondera le ASRII. Mort en 2003, il a d'abord été remplacé par son frère, Abdul Aziz Al-Hakim, puis par Adel Abdel Mahdi et est enfin Humam Hamoudi.

de la Wilâyat al-Faḳīh⁶⁶. « À ses débuts, l'Assemblée regroupait les partisans de Mohammed Baqer Al-Hakim, le parti Da'wa, l'Organisation de l'action islamique et d'autres groupes islamistes chiïtes. Mais aujourd'hui, l'ASRII apparaît comme le principal bras politique iranien en Irak, éloignant d'elle plusieurs partis importants. Le parti Da'wa en particulier a gelé sa participation, et les deux organisations sont désormais indépendantes l'une de l'autre »⁶⁷.

La seconde force chiïte en Irak est le Mouvement de Moqtada al-Sadr avec son armée nommée *Jaysb el Mahdi*. Moqtada al-Sadr est né en 1974 en Irak, fils du célèbre Mohammad Sadeq al-Sadr exécuté en 1999 par le régime de Saddam Hussein. En 2003, Moqtada El Sadr forme son mouvement sadriste, aujourd'hui regroupé sur la coalition « Sa'roun » (En marche), avec le Parti communiste irakien, entre autres. Il a des positions politiques divergentes des autres partis islamistes chiïtes, il se dit contre l'ingérence iranienne en Irak, conservateur mais antisystème, patriote et dénonce la corruption des leaders irakiens. Des millions d'Irakien-ne-s ont voté pour sa liste en mai dernier 2019, lui permettant d'obtenir la majorité au Parlement.

Enfin, le dernier acteur et le plus connu est le parti *Da'wa* (Appel). C'est ce parti qui prendra le pouvoir en Irak après la chute du Baas. Ce parti islamique chiïte est fondé en 1957 par le grand ayatollah Mohammed Bakir Al-Sadr, dont le but était de « combattre le sécularisme, le communisme et de créer un État islamique »⁶⁸. Par ailleurs, Zahra Ali note que la création même de ce parti islamiste chiïte serait une réaction à la promulgation en 1959 du Code du statut personnel, favorable aux femmes⁶⁹.

Le parti *Da'wa* sera très vite opprimé par le régime baassiste. Suite à la victoire de la Révolution islamique en Iran, ce mouvement trouve refuge à Téhéran, après avoir subi dès sa naissance de sanglantes répressions. Toujours est-il que l'exil de ce parti encouragera en 1982 à « la formation de l'Assemblée supérieure pour la révolution islamique en Irak (ASRII). Lors des élections de 2006 pour constituer le premier gouvernement irakien, c'est Nouri Al-Maliki, de ce parti islamiste Da'wa, qui sera élu. Accumulant deux mandats, il restera au pouvoir jusqu'en 2014 puis sera remplacé par Haydar Al-Abadi (2014-2018).

Une observation de la situation politique de l'Irak permet de postuler que l'occupation américaine a permis aux chiïtes de coloniser les institutions exécutives et centrales, faisant quelque part un cadeau à la République islamique d'Iran au vu de l'immense influence qu'elle aura sur l'Irak dans les années suivantes et jusqu'à présent. Malgré la constitution de ce gouvernement irakien et le soutien fourni par les États-Unis, c'est un Irak aux institutions faibles, accompagné d'une corruption et d'une violence hautes, ainsi que des conditions de vie rudes, que connaissent les femmes irakiennes. De plus, le fait que « la sécurité, l'économie, les relations entre chiïtes et sunnites ainsi qu'entre arabes et kurdes sont des questions vitales qui demeurent encore non résolues »⁷⁰. Myriam Benraad explique également que « l'exclusion des sunnites depuis la chute du régime de Saddam Hussein en avril 2003 est l'un des facteurs qui ont le plus lourdement pesé sur l'impasse politique actuelle »⁷¹. En effet, une politique de débaasification de la société sera mise en place, Ordre n°1 issu de la Résolution 1483 du Conseil de Sécurité, prônée par Ahmad El-Chalabi, un ex-opposant au Baas en exil et grand allié des néoconservateurs américains, et Paul Bremer. Cette politique vise à éradiquer tout ce et ceux qui sont liés au parti Baas.

La situation sur le terrain fera office d'une véritable « dé-sunnification » du pays, car « l'ensemble des employés du secteur public affiliés au parti Baas ont ainsi été limogés de leurs fonctions et bannis de

⁶⁶ Wilâyat al-faḳīh signifie que le pouvoir (législatif, judiciaire et exécutif) ne doit relever que du « Faḳīh », c'est-à-dire du Savant. Pour aller plus loin, voir Mouhammad Rida AL-MUZAFFAR, *Aqâ'id al-Chi'a* (La Doctrine des chiïtes), Beyrouth, Dâr al-Ghadîr, 1973.

⁶⁷ Pierre-Jean LUIZARD, *La question irakienne*, Paris, Fayard, 2004.

⁶⁸ Sam DAGHER, « Ex-Hussein Officials and Others Go on Trial ». [En ligne] <http://www.nytimes.com/2008/12/29/world/middleeast/29iraq.html>, consulté en ligne le 18 avril 2019.

⁶⁹ Zahra ALI, « Fragmentation de l'Irak et droits des femmes : mobilisations des féministes et de la société civile », *op. cit.*

⁷⁰ Mohammed Reza DJALILI et Thierry KELLNER, « Iran-Irak : quelles relations ? ». [En ligne] <https://www.diploweb.com/Iran-Irak-quelles-relations.html>, consulté en ligne le 5 mars 2019.

⁷¹ Myriam BENRAAD, *Irak, la revanche de l'histoire. De l'occupation étrangère à l'État islamique*, Paris, Vendémiaire, 2015, p. 67.

l'emploi public à tout jamais »⁷². Toutefois, de nombreux d'individus « sunnites » n'étant pas nécessairement fervents défenseurs de Saddam, mais ne pouvant pas y échapper, comme le reste de la population, vont subir de telles conséquences. Dès lors, cette politique de débaasification mènera l'Irak vers une fragmentation, ou plutôt une forme de communautarisation institutionnelle et politique. Cette politique écartera les possibilités de mise en place de toute formes de transition juste et laissera place aux ambitions partisans, intérêts individuels/claniques et à la corruption.

Il faut néanmoins rappeler que l'administration américaine pensait que dès le début de l'occupation, elle parviendrait à remettre en marche l'économie pétrolière et reconstruire une économie et un État nouveau. Mais, pour que l'occupation soit effective et efficace, cela suppose que la société irakienne y adhère, ce qui ne fut pas le cas. Certes, une partie de la population - celle ayant le plus souffert du régime baasiste, mais ne pouvant être identifiée à une confession ou ethnie particulière - soutiendra l'occupation. Néanmoins, la majorité des Irakiens ressentirent plutôt de la haine et de la colère, surtout au vue leurs conditions de vie qui se détériorent. Les femmes irakiennes, pour qui un meilleur avenir et statut sont promis, seront alors les premières concernées.

3.3 Les femmes et l'invasion américaine : entre espoir de liberté et réalité de la violence

Suite à l'invasion américaine, l'Irak n'est plus ce qu'il était. L'armée, l'État et les institutions sont fortement fragiles et affaiblis créant ainsi un vide politique sans précédent. Comme déjà explicité plus haut, plusieurs figures politiques rentrent de leur long exil pour remplir les sièges parlementaires. Toutefois, ce qui est important à saisir pour le cas irakien, c'est que la crise et le vide politique ont encouragé de nombreux activistes, ou simples citoyens exilés ou non à penser à reconstruire l'Irak à leur façon. Notre enquêtée Farah faisait partie des personnes exilées mais rentrées en 2003. Dans l'entretien, elle explique les raisons de son retour :

« J'ai quitté l'Irak avec une grande amertume en 1995. J'ai dû quitter pour l'avenir de mon enfant. Pendant toutes les années d'exil, j'attendais n'importe quelle opportunité d'y retourner. Une fois Saddam loin, l'occasion de rentrer en Irak est venue. Ce qui m'a aussi encouragée, c'est que des membres du *Worker Communist Party of Iraq* (WCPI) ont aussi décidé de rentrer, dont mon mari, même si on était en phase de divorce et je décide alors de les rejoindre. Le retour était donc facile surtout que comme beaucoup de gauchistes, nous avons vécu ensemble au même endroit, comme une sorte de Commune collective »⁷³.

Farah, présidente de l'association de Bagdad a quitté l'Irak en 1995, dans une période où les sanctions économiques imposées au pays étouffaient l'ensemble de la population. Ingénieure de formation et issue d'une classe moyenne, Farah explique que son retour en Irak n'était pas dédié uniquement à la défense des droits des femmes, mais à un projet politique plus important. Ce n'est que seulement après les dissidences avec ses camarades communistes, qu'elle décide de trouver un local et de créer l'organisation, avec l'aide d'une amie proche. Elle parviendra à créer l'organisation pour sauver les femmes irakiennes qui étaient, en période d'occupation et chaos, victimes de violences, de viols, de kidnapping, vendues et poussées à la prostitution. Elle explique ses premières étapes dans la fondation de cette organisation :

« J'ai commencé avec mes moyens, j'ai aussi été proche des femmes irakiennes politisées et de WCPI. Je n'avais que deux chambres de loués dans un vieil immeuble brûlé dans Al-Rashid, j'ai accueilli des femmes et j'ai beaucoup apparu dans les médias. Bon à ce moment-là, on ne savait pas encore à quoi allait ressembler l'État, mais au vu de nos voisins iraniens, on voulait éviter l'islamisme chiite, il serait une catastrophe pour les femmes. Et bien malheureusement ces souhaits et appels n'ont pas été entendus. Beaucoup de personnes sont rentrées quand elles ont vu que le pouvoir est tombé dans les mains de ces groupes islamistes et d'autres sont restées, comme moi, malgré les menaces »⁷⁴.

⁷² Harith AL-DABBAGH, « Débaathification en Irak : justice transitionnelle ou simple vengeance ? », in *Revue Québécoise de droit international*, 2014, vol. 27, no.1, pp. 31-60.

⁷³ Entretien avec Farah, le 4 février 2019, à Bagdad.

⁷⁴ *Ibid.*

Nombreux étaient les espoirs de prendre part à la reconstruction d'un nouvel Irak et d'apporter des perspectives pour un pays en ruine et au bord d'une seconde crise humanitaire. A ce propos, Yasmin Husein Al-Jawaheri note que depuis mars 2003, « la situation humanitaire et politique en Irak a radicalement changé pour le pire »⁷⁵. « It impacts women whose lives were further reduced to the sheer struggle for survival economic devastation, criminal activity, brutality by the occupying forces and pressure to withdraw from public life »⁷⁶. Elle explique également que l'Irak vit « une tendance sans précédent à identifier les droits des femmes « laïques » comme synonymes de « non islamiques », c'est-à-dire culturellement et religieusement étrangers à la société irakienne »⁷⁷.

L'invasion des États-Unis (et de leurs alliés) en Irak est contraire aux résolutions des Nations Unies, comme l'ont avancé un certain nombre de politologues américains dont Howard Zinn. Cela rendait donc difficile de justifier cet acte pour la communauté internationale. A cet effet, et après n'avoir trouvé ni armes de destruction massive, ni preuve ou justification à cette occupation, l'administration Bush a utilisé l'art de la rhétorique. Des discours ont été énoncés, qui utilisaient « le sort des femmes irakiennes pour justifier leurs intérêts politiques et économiques en Irak »⁷⁸.

« Securing democracy in Iraq is the work of many hands. American and coalition forces are sacrificing for the peace of Iraq and for the security of free nations. Aid workers from many countries are facing danger to help the Iraqi people. The National Endowment for Democracy is promoting women's rights, and training Iraqi journalists, and teaching the skills of political participation »⁷⁹.

Ces propos sont tirés d'une déclaration, en novembre 2003, de G.W. Bush. Dans les faits, l'administration Bush a bel et bien mis en place un réel projet de reconstruction et ouvert la porte à diverses organisations internationales pour y contribuer. Elle a également mis en place un Bureau des affaires féminines, rattaché à l'APC. Toutes les organisations ont mobilisé la question de la défense de la liberté et la dignité des femmes irakiennes. A titre d'exemple, en 2004, *Iraqi Women's Democracy Initiative*, rattachée au gouvernement américain a été créée. Cette organisation a proposé « des séminaires de formation pour environ 10'000 femmes irakiennes à travers le pays dans différents domaines tels que le leadership, la participation politique, l'entrepreneuriat, la défense des droits des femmes, la mise en place d'organisations de femmes ainsi que des formations en maîtrise des médias et en droits constitutionnels et internationaux »⁸⁰. Très vite pourtant, comme Caprioli et Douglas l'ont démontré, sur les 21 milliards de dollars accordés au projet de reconstruction en Irak, seulement 500 millions ont été alloués au développement social et politique des femmes irakiennes⁸¹, ce qui représente environ le 2 % du budget. Cet usage du « women empowerment » semble ainsi dissimuler un autre objectif, centré sur la consolidation de l'Empire américain – ce que Piley considère comme une obsession de l'« empire-building »⁸².

Cette idée peut être jumelée avec celle de l'instrumentalisation de la question du genre, c'est-à-dire l'usage d'un certain discours en faveur des femmes, mais cette fois à des fins plutôt politiques. En 2008, Stéphanie Treillet, maître d'enseignement et de recherche à Paris, écrit que « depuis deux décennies, les institutions financières internationales (IFI), notamment la Banque mondiale, ont infléchi leurs discours et leurs projets, pour prendre en compte la situation des femmes dans les sociétés du Sud. Désormais, la notion de genre est omniprésente dans toutes leurs élaborations »⁸³. Si elle est présente, explique l'auteure, c'est à des fins

⁷⁵ Yasmin Husein AL-JAWAHERI, *op. cit.* p141.

⁷⁶ Traduit de l'anglais, *Ibid.*

⁷⁷ Traduit de l'anglais, *Ibid.*

⁷⁸ Stacy BANWELL, « Globalisation masculinities, empire building and forced prostitution: a critical analysis of the gendered impact of the neoliberal economic agenda in post-invasion/occupation Iraq », in *Third World Quarterly*, 2015, vol. 36, no. 4, pp. 705-722.

⁷⁹ Traduit de l'anglais, Discours de Georges Bush. [En ligne] <https://www.nytimes.com/2003/11/06/politics/in-bushs-words-iraqi-democracy-will-succeed.html>, consulté le 25 avril 2019.

⁸⁰ Zahra ALI, « Le mouvement des femmes de l'Irak post-Saddam », *op. cit.*

⁸¹ Mary CAPRIOLI, Kimberly Lynn DOUGLASS, « Nation Building and Women: The Effect of Intervention on Women's Agency », in *Foreign Policy Analysis*, 2008, Volume 4, p. 51.

⁸² Robin Lee PILEY, *Depicting the Veil: Transnational Sexism and the War on Terror*, London, Zed Books Ltd., 2013, p.51.

⁸³ Stéphanie TEILLET, « L'instrumentalisation du genre dans le nouveau consensus de Washington », in *Actuel Marx*, 2008, vol. 44, no. 2, pp. 53-67.

politiques. Pour illustrer davantage ce propos, l'ouvrage de Nina Power, publié en 2010 et intitulé *La Femme unidimensionnelle*, illustre ceci. Dans ce livre, la philosophe et féministe anglaise analyse le féminisme « cheval de Troie » du néolibéralisme. Elle rappelle dans son introduction comment les Républicains aux États-Unis auraient « abusé » du terme féminisme. « Alors que jadis la droite aurait mis dans le même sac les pédés, les gauchistes, les féministes, les pacifistes et autres déviants, alors qu'elle les aurait tous traités en ennemis intérieurs, quand il lui a fallu justifier l'invasion de l'Afghanistan, elle a soudain extrait le langage du féminisme de la poubelle de l'histoire, pour la brandir en tant que valeur spécifiquement « occidentale ». « Le respect des femmes (...) peut triompher au Proche Orient et au-delà ! », s'écria Bush devant les Nations Unies, oubliant peut-être que, le jour même de son accession à la présidence, il avait coupé les vivres aux associations internationales de planning familial qui offraient services et conseils en matière d'avortement⁸⁴. Cela peut donc remettre en cause la fervente défense des droits des femmes de l'administration Bush, telle exposée dans le contexte irakien.

Malgré les critiques de l'usage des femmes pour justifier une guerre, l'administration Bush n'a pas tardé à mettre en place des politiques. A titre d'exemple, l'APC, poussé par l'administration américaine, a évoqué dans l'article 30 al. 3 la présence de femmes dans le Parlement irakien : « L'Assemblée nationale est élue conformément à la loi électorale et à la loi sur les partis politiques. La loi électorale vise à atteindre l'objectif d'un quart de femmes au moins à l'Assemblée nationale et d'avoir une représentation équitable de toutes les communautés de l'Irak, y compris les Turcomans, les Chaldéens Assyriens et d'autres ».

Malgré les controverses, la constitution a fixé un quota de femmes dans le Parlement. Le taux est de 25% de sièges, ce qui est relativement élevé comparé à la moyenne dans la région. Cette politique de quota, fruit de l'invasion américaine est l'exemple d'une loi imposée à la société irakienne mais absente dans les États-Unis. Nous discuterons de cette politique plus loin dans le travail. En parallèle à cette politique que les États-Unis ont soutenu, ils vont également créer, soutenir et financer un grand nombre d'ONG pour les femmes, ce qui donne lieu à un réel phénomène d'ONGisation.

3.4 ONGisation des femmes, rempart à l'État affaibli ?

Les organisations non gouvernementales sont apparues dans la Charte des Nations Unies en 1945. Celle-ci acte « la reconnaissance par cette institution et la communauté internationale de l'existence d'autres acteurs aux côtés de l'État et du marché et de la place qu'il convient de leur assigner »⁸⁵, explique Julie Godin, docteure en sciences politiques et sociales et chargée d'études au Centre tricontinental (CETRI). Elle rappelle que leur reconnaissance coïncide avec le début de l'expansion planétaire que connaîtront les ONG au 20^{ème} siècle⁸⁶. En effet, selon les statistiques du Rapport mondial sur le développement humain de 2002 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « presque un cinquième des 37'000 ONG du monde ont été fondées au cours des années 1990 »⁸⁷. Ainsi, les mouvements sociaux, surtout dans les pays du sud, vont progressivement connaître cette nouvelle forme d'action. Nous parlons alors d'ONGisation, soit « l'instauration de la configuration ONG comme vecteur privilégié de l'action collective pour le développement »⁸⁸.

Les ONG émergent davantage, lorsque les conditions sociopolitiques et économiques des pays se détériorent et surtout lors de l'affaiblissement de l'État par les conflits, comme au Liban au sortir de la guerre civile (1975-1990), en Palestine ou en Irak. Par conséquent, l'affaiblissement de ces États leur permet plus d'agir dans le domaine du social, du développement, de la santé ou de l'éducation. « Dans ce contexte de redéfinition du rôle de l'État, portées par les concepts de « bonne gouvernance » et de « société civile » (dont elles seraient les représentants-types), les ONG vont connaître un réel succès et devenir un rouage

⁸⁴ Nina POWER, *La Femme unidimensionnelle*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2010.

⁸⁵ Julie DOGIN, « ONG : dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ? ». [En ligne] <https://www.cetri.be/ONG-depolitisation-de-la>, consulté le 28 avril 2019.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Alejandro BENDANA, « ONG et mouvements sociaux », in Christine VERSCHUUR et Fenneke REYSOO, *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, Cahiers Genre et Développement, n°6, Genève, Paris, EFI/AFED, L'Harmattan, 2007, pp. 111-129.

⁸⁸ Julie DOGIN, *op. cit.*

indispensable des politiques de développement »⁸⁹. Gérard Perroulaz, chercheur à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), explique que « les politiques de privatisation dans les pays en développement et de restriction des dépenses de l'État dans les domaines sociaux de l'éducation et de la santé se sont accompagnées d'un foisonnement d'initiatives et de créations d'ONG dans bien des pays en développement ». Progressivement, les ONG se sont organisées comme une alternative aux mouvements sociaux ou à la société civile. « Le résultat est que l'activisme potentiel est neutralisé tandis que les ONG deviennent une alternative à la politique. Ainsi, la société politique est de plus en plus éloignée de la société civile, comme les ONG sont de plus en plus éloignées des mouvements sociaux »⁹⁰.

L'ONGisation des mouvements de femmes est un phénomène d'une grande ampleur dans la région du Moyen-Orient. Dans un article, Islah Jad note qu'il existe une importante croissance du nombre d'ONG de femmes arabes, qui sont selon elle « un signe de l'échec des États arabes centralisés à stimuler le changement social et le développement »⁹¹. L'auteure postule que ces ONG viendraient participer à la composition d'une société civile, « rempart à l'État centralisé et autoritaire »⁹². Elle rappelle également que ces organisations sont perçues « comme une forme nouvelle et croissante de dépendance envers l'Occident »⁹³.

Des études empiriques effectuées auprès d'ONG de femmes en Égypte, en Palestine mais aussi dans d'autres pays d'Afrique et d'Amérique latine dressent un portrait de la nature des ONG. Quant à la région du Moyen-Orient, Islah Jad explique que « la formation d'ONG de femmes dotées d'objectifs sociaux particuliers marque un grand changement de forme et de structure dans le militantisme des femmes arabes ». Au début du XX^{ème} siècle, les mouvements de femmes émergeaient dans les salons et par des femmes instruites, comme Huda Shaarawi. Progressivement ces femmes des classes moyennes et supérieures vont développer des organisations caritatives et des unions politiques, comme vu dans le cas irakien. Mais avec le phénomène d'ONGisation, la structure et la composition d'une organisation pour les droits des femmes sont différentes. Islah Jad explique que le but des ONG n'est pas de mobiliser, en l'occurrence les femmes, à une cause précise. Cela limite donc leur travail au niveau local et surtout limite l'efficacité. Dès lors, près de 4800 ONG qui vont émerger en Irak après l'invasion, dont environ 200 liées exclusivement aux femmes⁹⁴. Le nombre élevé des ONG démontre en réalité que la défense des femmes irakiennes est devenue le projet humanitaire primordial pour les États occidentaux. Les puissances occidentales et organisations internationales adoptent un discours humaniste ou « *droit de l'homme* », mais permettant en réalité de dissimuler et faire passer d'autres projets politiques moins altruistes, comme nous avons pu le comprendre au chapitre précédent. Zahra Ali explique que « cette mobilisation importante des ONG dans le but de promouvoir la participation des femmes dans l'Irak post-Saddam entre dans le cadre de la résolution 1325 nommée « Femme, Paix et Sécurité » du Conseil de sécurité de l'ONU adopté en octobre 2000 visant l'intégration des femmes dans tous les aspects de résolution des conflits et dans la promotion de la paix »⁹⁵. Dans la même idée, Peter Niggli, écrivain et journaliste suisse, considère que la fonction d'ONG et l'aide humanitaire en général « comme un axe tendu entre deux pôles : d'un côté, son orientation vers le développement ; de l'autre son instrumentalisation pour les intérêts de politique extérieur du pays donateur »⁹⁶.

Par conséquent, la littérature citée ci-dessus postule que ni les Irakiennes, et ni même les Irakiens, ne se sentiront en sécurité après toutes ces promesses et efforts. « Since 2005, the United Nations Assistance Mission for Iraq (UNAMI) has documented in its biannual Human Rights Report the dramatic extent of gender-based violence against civilian women during the postinvasion period. Yet, in comparison, relatively

⁸⁹ Julie DOGIN, *op. cit.*

⁹⁰ Alejandro BENDANA, *op. cit.*

⁹¹ Islah JAD, « L'ONGisation des mouvements de femmes arabes », in Christine VERSCHUUR, *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes*, Cahiers Genre et Développement, n°7, Genève, Paris, EFI/AFED, L'Harmattan, 2010, pp. 419-433.

⁹² Islah JAD, *op. cit.*

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Zahra ALI, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, *op. cit.*

⁹⁵ Zahra ALI, « Le mouvement des femmes de l'Irak post-Saddam », *op. cit.*

⁹⁶ Peter NIGGLI, *A qui profite l'aide au développement ? Controverses et nouvelles pistes*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2008.

little analysis has been dedicated to the failure to provide the rights and dignity of women »⁹⁷. Les violences et agressions des soldats américains faisaient des femmes les premières victimes, comme Abeer, une jeune fille de 14 ans, violée par quatre soldats américains en 2006 et dont le témoignage a été récolté par la Professeure en études genre et activiste irano-canadienne⁹⁸. La reconstruction était décalée de la réalité de la société irakienne, qui en 2003 vit sa 23^{ème} année de guerre et d'instabilité. L'absence d'une réelle société civile et la politique de débaasification vont fragmenter plus que jamais le pays des deux fleuves. Dans une enquête de 2008, 84.6% des 1513 femmes irakiennes interviewées ont déclaré que leur sécurité s'est détériorée depuis l'invasion américaine⁹⁹. Les soldats américains ont torturé, violé et emprisonné un nombre important de femmes activistes sur place. Le financement d'organisations pour les femmes, de la part des États-Unis et l'implication de l'ONU, ne s'est pas fait en prenant en considération les demandes des femmes irakiennes pour la liberté et l'égalité. A l'inverse, le gouvernement américain, appuyé par l'ONU, a jeté les bases de la militarisation et la confessionnalisation de l'Irak. Il a également favorisé le retour des figures religieuses, détériorant ainsi les conditions des femmes irakiennes.

⁹⁷ Katrina LEE-KOO « Gender-Based Violence Against Civilian Women in Postinvasion Iraq: (Re) Politicizing George W. Bush's Silent Legacy », in *Violence against Women*, 2011, vol. 17, n. 12, p.1621.

⁹⁸ Shahrzad MOJAB, « Women's NGOS and Post-war Reconstruction », Paper presented at the Eighth Mediterranean Social and Political Research Meeting, Florence, Montecatini Terme, March 21-25 2007.

⁹⁹ Katrina LEE-KOO, *op. cit.*

IV. Le statut des femmes irakiennes dans le nouveau régime

« Peu importe les régimes qui se succèdent en Irak. Le patriarcat est notre premier ennemi, ce système que tous les Présidents, sans exception, ont véhiculé »¹⁰⁰.

Les organisations internationales ont pris le dessus dans la reconstruction post-invasion en Irak et ce pour deux raisons. La première est due à la faiblesse, pour ne pas dire l'absence, de la société civile irakienne, capable de redresser le pays. La seconde raison est l'absence d'organisations locales, ou même des personnes expérimentées dans ce domaine, du fait des longues années de dictature¹⁰¹. En Irak (mais aussi en Afghanistan par exemple), l'administration américaine a adopté un discours en faveur de l'insertion des femmes dans le processus de reconstruction nationale, surtout la participation des femmes dans la sphère politique. Ainsi, la représentation politique des femmes, sera rédigée dans la constitution irakienne de 2005 sous la forme d'un quota. Mais est-ce que cela favorise l'émancipation et la participation active des femmes dans la sphère politique ?

D'un point de vue théorique, la réponse peut être affirmative. Les femmes occuperaient dans ce cas plus d'espace public et peuvent alors défendre leurs droits selon leurs idéologies et leurs convictions. Mais dès le départ, les partis politiques, et précisément les plus conservateurs/islamistes parmi eux – qui vont avoir la mainmise sur le pays – vont sélectionner les femmes de leur cercle de famille ou réseau de connaissance pour les placer sur leur liste. En parallèle à cette politique de quota, d'autres politiques seront envisagées pour changer le statut des femmes irakiennes, notamment le changement du code du statut personnel en code selon les confessions. Autrement dit, chaque communauté a son propre code religieux pour traiter des questions de famille, de mariage et héritage, comme au Liban depuis 1990.

Dans cette partie, les politiques adoptées ou envisagées par le nouveau régime irakien vis-à-vis des femmes seraient présentées. Les deux politiques majeures sont le quota féminin dans le Parlement et la volonté de confessionnalisation du Code du Statut personnel de 1959. Sur le terrain, ces deux politiques ont été abordées par les enquêtes. Une troisième politique majeure porte sur les maisons d'accueil. Le but de ce chapitre est de discuter du travail des ONG et des activistes face à des politiques concernant les femmes dans l'espace public irakien.

4.1 Le quota féminin : plus de visibilité, moins de droits ?

Le travail de diverses ONG appuyées par les États-Unis pour la revalorisation des femmes et leur participation politique se sont traduits par l'imposition d'un quota féminin au Parlement irakien. Le but étant de rendre les femmes plus visibles dans le champ politique. Ainsi, le Parlement irakien a instauré un quota confessionnel mais aussi féminin pour garantir, comme les Américains le « souhaitent », la participation politique des femmes irakiennes dans la construction d'un nouvel État. La Constitution a alors instauré le quota féminin de 25 % minimum, selon l'art. 49 al.4. Cela représente 83 sièges sur 332, exclusivement réservées aux femmes toutes ethnies ou confessions comprises. Dans la Constitution, il est également prévu un quota de neuf sièges pour les minorités (chrétienne, mandéenne, yézidie, shabak et feylis).

L'article constitutionnel du quota féminin imposerait à tous les partis politiques de présenter des femmes sur leur liste. Il est également nécessaire que des femmes candidates figurent parmi les trois premiers noms de la liste, afin de garantir leur élection. Cette loi s'applique à toutes les provinces du pays. Toutefois, cette politique de quota va être un long sujet de débat.

¹⁰⁰ Entretien avec Sawsan, le 26 janvier 2019, à Bagdad.

¹⁰¹ Ce qui est moins le cas au Kurdistan irakien.

Zahra Ali, et diverses autres sociologues, vont relever le contre-rôle d'une telle politique. Pour elle, l'imposition d'un quota jouera en faveur des partis islamistes au pouvoir, qui vont utiliser cette politique pour sélectionner des femmes de leur entourage pour véhiculer leur idéologie. Ce faisant, les partis politiques islamistes ont monopolisé la politique de représentativité des femmes afin de servir leurs propres intérêts. A ce propos Zahra Ali postule que « la visibilité politique des femmes, dont la majorité à entrer au Parlement irakien était celle représentant les partis islamistes chiïtes et nationalistes kurdes conservateurs, a ainsi pu donner bonne conscience à l'administration américaine, à l'ONU et aux organismes internationaux finançant les différents programmes visant les questions de genre et les femmes. L'ONGisation de la question féministe en Irak depuis 2003 a donc privilégié visibilité à égalité, et participation (au chaos) politique à accès aux droits »¹⁰². Ainsi, la politique de représentativité de genre, plutôt que d'encourager l'égalité homme-femme, a permis au contraire de renforcer les pratiques politiques conservatrices, de vulnérabiliser le statut et les droits pour les femmes en Irak et même, de renforcer les partis dirigeants (en l'occurrence chiïtes). Il s'agit là d'un paradoxe inhérent aux politiques de genre, lorsqu'elles sont imposées de l'extérieur, d'un contexte du nord vers le sud. Mais regardons de plus près comment le quota féminin va être appliqué dans le nouveau régime irakien depuis 2005.

4.1.1 Représentation féminine dans les élections législatives de 2005

En janvier 2005, à l'issue des élections législatives où un.e citoyen.e sur deux en moyenne s'est rendu.e aux urnes, les chiïtes sont les grands vainqueurs. L'Alliance irakienne unifiée, dont les leaders sont Abdul Aziz Al-Hakim (chef du Conseil suprême islamique irakien) et Ibrahim Al-Jaafari (chef du parti *Da'wa*) remporte 140 sièges, soit presque la moitié¹⁰³. Ils sont suivis par le Parti démocratique (de Barazani) et patriotique (de Talabani) du Kurdistan, qui obtiennent 75 sièges et finalement de la Liste irakienne de Ayad Allaoui, qui remporte à peine 40 sièges, en raison du boycott de la majorité de la population sunnite¹⁰⁴.

Après la ratification de la constitution en octobre 2005, de nouvelles élections sont tenues en décembre. Les Chiïtes demeurent les premiers vainqueurs, mais perdent cette fois une dizaine de sièges¹⁰⁵. Les Kurdes restent en deuxième mais perdent une vingtaine de sièges¹⁰⁶. Les sunnites se divisent et c'est une alliance menée par le Parti islamique irakien qui reprend la troisième place et gagne 44 sièges, malgré un deuxième très fort boycott des urnes des sunnites et la Liste irakienne d' Ayad Allaoui a alors seulement 25 sièges¹⁰⁷. Nous pouvons ainsi postuler que le Parlement irakien s'est constitué avec les marginalisés et les opposants d'autrefois. Dans cette représentation très confessionnelle et conservatrice du Parlement irakien en 2005, 75 femmes obtiennent des sièges¹⁰⁸.

Parmi les 75 femmes élues en 2005, cinq femmes sont Ministres (Télécommunications, Science et Technologie, Droit de l'Homme, Municipalités et des travaux publics, Affaires féminines). Parmi elles, quatre sont Kurdes et une est Chrétienne, ce qui n'aurait jamais pu se produire sans le système de quota. Elles remplissent donc un double quota (quota féminin et quota confessionnel). Néanmoins, rappelle la sociologue Zahra Ali, ce quota « ne définit pas la nature des tendances politiques des élues, encore moins leur intérêt pour les droits des femmes »¹⁰⁹. Le manque d'expertise, d'organisation et de ressources ne leur ont pas permis de former un parti politique ou rassemblement. Le manque de temps entre l'annonce du quota et l'engagement dans les campagnes électorales ne leur a pas permis de former un programme politique et le proposer, le cas échéant, à un parti déjà formé. Plus encore, de véritables campagnes

¹⁰² Zahra ALI, « Fragmentation de l'Irak et droits des femmes : mobilisations des féministes et de la société civile », *op. cit.*

¹⁰³ Joost R. HILTMANN, « Elections and Constitution Writing in Iraq, 2005 », in *IEMed Mediterranean Yearbook, 2006*, pp. 38-41.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ Nicola PRATT, « Iraqi Women and UNSCR 1325: An Interview with Sundus Abbas, Director of the Iraqi Women's Leadership Institute », in *International Feminist Journal of Politics*, 2011, vol.13, no.4, pp. 612-615.

¹⁰⁹ Zahra ALI, « L'Irak cherche à tourner la page ouverte par l'invasion américaine ». [En ligne] <https://orientxxi.info/magazine/l-irak-cherche-a-tourner-la-page-ouverte-par-l-invasion-americaine.2494>, consulté le 12 juillet 2019.

d'harcèlement et d'attaque à leur réputation ont été subies par les femmes qui désiraient se présenter aux élections. Ces raisons et pressions ont découragé un grand nombre à se présenter dans le champ politique. Par conséquent, pour les femmes qui se présentaient, se contentaient de rejoindre une liste et une idéologie définies par leurs homologues masculins. Face au paysage politique qui se formait et un pouvoir qui se fragmentait en système communautariste, les femmes sont recrutées pour remplir le quota par les partis en place, explique Zahra Ali. Ainsi, nous constatons que la majorité des femmes n'ont donc pas été de réelles candidates aux élections de 2005. Plus encore, depuis 2005, et même jusqu'aux dernières élections de mai 2018, « les libertés individuelles, la lutte contre la militarisation de la société, l'indépendance politique — autant de questions centrales pour le mouvement des femmes en Irak — ne constituent pas une priorité pour les élues conservatrices »¹¹⁰.

4.1.2 Représentations féminines dans les élections de 2010 et 2014

Si les femmes n'ont pas pu mener une campagne de façon individuelle, les élections de 2010 vont leur permettre de mieux s'organiser. Le Professeur Kanan Makiya a écrit, à propos des élections de 2010, que la qualité des candidatures féminines étaient bien meilleure en 2010 qu'en 2005, en raison d'une meilleure organisation, meilleure campagne et qu'elles ont pu mener des élections où le peuple votait directement pour leur personne et leur programme¹¹¹.

A titre d'exemple, à Bagdad 17 femmes seront élues en 2014, huit à Ninive, six à Bassora, quatre à Erbil et Al-Anbar, et trois à Najaf. Dans les provinces de Babylone (Hanan El Fatlawi pour la Liste Irada), de Bagdad (Majida Al Tamimi pour la sadriste) et de Diwaniya (Hoda Sajad pour la Liste Nasr), ces femmes arrivent en tête. Cela démontre que les femmes peuvent accéder seules, via leur programme et campagne, au Parlement. Toutefois, elles n'ont pas pu remplir les 83 sièges, qui ont ainsi été octroyés par la simple obligation, proportionnellement aux scores des partis en place. Ces trois femmes sont donc issues des partis islamistes chiïtes. Mais la réelle question est de savoir si la visibilité politique gagnée joue en faveur de droits de femmes en Irak ou si elle est seulement une image que l'ancien occupant et les nouveaux élus veulent diffuser pour montrer que l'Irak est libre, démocrate et représentatif de son peuple.

4.1.3 Femmes, porte-parole de la paix nationale ou relais du patriarcat ?

Pour tenter de trouver une réponse à la question de ce sous-titre, j'ai discuté de ce point avec mes enquêtées. Les témoignages varient selon l'organisation et surtout selon le rapport au pouvoir à Bagdad. Selon les membres de l'association de Bagdad avec qui des discussions ont été menées, le ressenti de cette politique est mitigé. Elles expliquent que cette politique vise à donner plus de visibilité, mais pour moins de droits et que les femmes au pouvoir ne nous représentent pas, tout comme les hommes.

« Avant de m'engager pour [l'association de Bagdad], j'ai voulu entrer en politique. Pendant des dizaines d'années ce pas ne me venait pas à l'esprit. Après la mort de mon mari et l'assassinat de mes deux garçons, j'ai commencé à manifester pour des questions liées aux besoins fondamentaux de la société. J'ai aussi commencé à écrire des articles dans les journaux locaux. Tout de suite, des appels, des demandes à ce que je rejoigne tel ou tel parti, des promesses d'être en tête de liste. Une réelle récupération pour après me faire taire. Je n'ai jamais rejoint de parti finalement, je n'ai pas voulu jouer à ce jeu, parce qu'en Irak les partis enferment les idéologies et utilisent les femmes pour boucler la serrure »¹¹².

« Je ne pense pas que c'est bonne chose même si l'intention est bonne. Je pense surtout que c'est une politique pour nous taire, pour utiliser ses femmes contre nous. Quand une femme est au pouvoir c'est souvent plus sévère. On fera passer des lois contre les droits de femmes et on dira que les députées ont choisis, c'est la réalité, c'est ce qu'il s'est passé. (...) Après quand une femme avec une pensée orientale, elle est voilée, traditionnelle, enfin tout ça, et avec un pouvoir en plus, ben nous, les féministes, on n'est plus pris au sérieux par une société orientale comme la société irakienne »¹¹³.

¹¹⁰ Zahra ALI, « L'Irak cherche à tourner la page ouverte par l'invasion américaine » *op. cit.*

¹¹¹ Kanan MAKIYA, « The Iraqi Elections of 2010 and 2005 ». [En ligne] <https://www.brandeis.edu/crown/publications/meb/MEB42.pdf>, consulté le 12 juillet 2019.

¹¹² Entretien avec Sawsan, le 26 janvier 2019, à Bagdad.

¹¹³ Entretien avec Abeer, le 2 février 2019, à Bagdad.

« Les femmes au Parlement sont surtout des députées, des pseudo-politiciennes pour les partis islamistes, elles vont pas aller à l'encontre des traditions, elles vont les renforcer. Elles ont été placées pour faire ça »¹¹⁴.

Dans le discours de l'association de Bagdad, le quota féminin est un relais du patriarcat, du communautarisme. Les femmes au gouvernement ne représentent pas « les féministes », mais véhiculent une vision plus traditionaliste du statut des femmes. En revanche, le quota semble moins déranger les femmes de l'association B¹¹⁵. Pour leur chargée de communication, les femmes sont visibles et participent à la vie politique, ce qui n'était « jamais possible avec le dictateur Saddam »^{116 117}.

« Nous ici, on n'appartient à aucun parti politique mais pour répondre à ta question, oui la présence des femmes au parlement c'est une grande avancée, on va de l'avant, c'est une victoire, on est représentées, après 80 ans de marginalisation »¹¹⁸.

« Ce n'est pas parce que ces femmes sont voilées au Parlement qu'elles vont priver les autres femmes de leurs droits. Elles représentent la femme irakienne, car elles ne véhiculent pas d'idées occidentales, où la femme doit être nue et parler fort »¹¹⁹.

« Le quota, oui c'est une bonne chose. C'est aussi important de se dire que de vraies femmes irakiennes puissent guider le pays. On est apolitique, mais beaucoup quelques de députées ... et de députés aussi ... vont dans le sens de notre organisation. On peut pas nier ni s'en plaindre »¹²⁰.

Pour les membres de l'organisation de B, le quota est donc une avancée pour les droits des femmes. Elles n'ont toutefois pas voulu donner d'exemple ou se prononcer sur le politique de confessionnalisation du code du statut personnel, développé dans le point suivant. Leur réticence à relever des critiques quant aux partis et milices présuppose ainsi leur lien avec ces derniers.

Zahra Ali rappelle que « si les Irakiennes sont plus visibles au niveau de leur participation politique depuis l'adoption du quota imposant 25 % de femmes au parlement et sur les listes électorales, elles n'en sont pas moins discriminées sur le plan de leurs droits personnels et en tant que femmes dans un contexte où les pratiques et représentations de genre sont déterminées par une société militarisée et la montée en puissance des conservatismes sociaux et religieux »¹²¹.

Les spécialistes dans le féminisme et dans les questions de reconstruction post-conflit expliquent l'importance d'inclure les femmes dans la vie politique et dans les prises de position¹²². En 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution 1325, rendant responsable toute la communauté internationale dans le processus d'inclusion des femmes dans la participation aux prises de décisions aux plus hauts niveaux. En Irak ou en Afghanistan cette promotion a été très forte, insistant sur le fait que l'inclusion des femmes permet de créer un État de paix et de démocratie. Toutefois, nous ne rejoignons pas cette pensée, dans le sens où la paix n'est pas une capacité inhérente aux femmes. Les affirmations de Hanan Al-Fatlawi, élue du Parti Dawa sous le mandat de Nouri El-Maliki (2006-2014), dont voici un

¹¹⁴ Entretien avec Bassma, le 2 février 2019, à Bagdad.

¹¹⁵ L'association B est une association à Hillah, Najaf et Karbala, créée en 2005 pour défendre les droits des femmes.

¹¹⁶ Entretien avec Suha, le 5 février 2019, à Hillah

¹¹⁷ Pour rappel, le maximum de représentation féminine dans le gouvernement de Saddam était de 7,6% et ce malgré les politiques avancées par l'État baasiste en faveur des femmes. Toutefois, Saddam Hussein, au même titre que Gamal Abdel Nasser ou Bourguiba, n'a jamais promu ou vivement encouragé la participation politique des femmes au gouvernement. Cela s'explique par une volonté de ne pas fâcher les franges conservatrices de la société mais également pas le système de parti unique, c'est-à-dire un développement sans démocratie.

¹¹⁸ Entretien avec Intisar, le 5 février 2019, à Hillah

¹¹⁹ Entretien avec Um Mostafa, le 8 février 2019, à Karbala

¹²⁰ Entretien avec Um Ahmed, le 8 février 2019, à Karbala

¹²¹ Zahra ALI, « Fragmentation de l'Irak et droits des femmes : mobilisations des féministes et de la société civile », *op. cit.*

¹²² Nadjé AL-ALI & Nicola PRATT, *What Kind of liberation : Women and the occupation of Iraq*, Los Angeles, University of California Press, 2009, p.88.

exemple, illustrent parfaitement mon propos : « Quand on nous tue sept chiïtes, je veux aussi que sept sunnites soient tués. Sept contre sept, voilà l'équation »¹²³.

En 2014, dans un entretien effectué avec la chaîne irakienne Al-Sumaria, la députée conservatrice Hanan Al-Fatlawi, a prononcé ce discours, en évoquant l'armée irakienne, principalement composée de soldats chiïtes. Ces paroles lui vaudront de vives attaques et mépris pour l'ensemble de la population. Connue pour ses positions confessionnelles, elle propose une équation pour inciter que lorsque un chiïte est tué, un sunnite doit mourir. En d'autres termes, les femmes ne sont pas toujours les porte-parole de paix nationale. D'autres députées ont également des propos très confessionnels, communautaristes, propos qui pèsent davantage sur une société fragmentée. J'ai donc posé la question à savoir ce que pense Farah des femmes au Parlement, comme Hanan Al-Fatlawi :

« Ah mais elle vient de *ta* ville, Hillah (rires) - Non mais je pense qu'on peut oublier qu'on ait un soutien de la majorité des députées. Hanan – mais aussi ses homologues - veut encore plus de sang encore sur les trottoirs, elle veut plus de morts. Elle veut plus de veuves, plus de divorcées, ou encore plus de *fasliya*¹²⁴. Elle ne dit pas sept écoles, sept hôpitaux, sept ... non elle dit plus de morts et plus de confessionnalisme. Elle a été aussi très réticente à l'idée d'ouvrir les maisons d'accueil aux femmes, elle ignore complètement les souffrances des femmes irakiennes »¹²⁵.

Avec la fragmentation ethno-confessionnelle du pouvoir, l'identification politique au sein du parlement se fait principalement à travers cette *ta'ifa*¹²⁶, c'est-à-dire la communauté ethno-confessionnelle à laquelle appartient la personne. Cette politique favorise la marginalisation des femmes dans la mesure où leur marge de manœuvre était extrêmement réduite et sont contraintes de suivre les décisions de leurs leaders. Plus encore, les femmes du Parlement participent à l'implantation d'un agenda conservateur pour les droits des femmes¹²⁷.

En juillet 2019, Abdel Abdel Mahdi, actuelle premier ministre irakien, a nommé Hanan El-Fatlawi pour être la conseillère d'État pour les questions féminines. Cette décision a suscité un vif émoi d'un grand nombre d'activistes et d'organisations de femmes, dénonçant un énième recul de leurs droits et ne se sentant pas représentées par cette figure féminine.

Ainsi, et compte tenu de la situation actuelle des droits des femmes, la démocratie et le quota féminin n'ont pas pu apporter aux femmes irakiennes les bénéfices promis. Malgré les discours libérateurs des États-Unis et de leurs alliés, la plateforme qu'ils auraient attribuée aux femmes n'était pas réalisée dans leur intérêt. Cela s'est traduit dans les nombreux combats qu'elles ont menés et continuent, à l'heure où nous écrivons, à mener. Le plus connu : la défense d'un héritage, celui du Code du statut personnel de 1959.

4.2 Confessionnalisation du CSP : une attaque des droits des femmes ?

Dès la chute de Bagdad, les partis islamiques chiïtes ont lutté pour le changement du Code du statut personnel (CSP). Nadjé Al-Ali et Nicolas Pratt expliquent que lors des élections et de l'adoption de la constitution de 2005, la défense des droits des femmes était en compétition avec d'autres questions¹²⁸. En juillet 2005, Maryam Al-Rayyes, membre de la Liste irakienne et du comité constitutionnel, énonce que l'islam sera « une source principale de législation pour la nouvelle constitution et religion d'État. « L'islam garantit aux femmes tous les droits et liberté, pourvu qu'ils n'entrent pas en contradiction avec les valeurs islamiques »¹²⁹.

¹²³ Hanan AL-FATLAWI, entretien sur la chaîne irakienne Al-Sumaria, propos traduits de l'arabe. [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=xa7DNpGW-s>, consulté le 19 mai 2019.

¹²⁴ Dans les milieux tribaux, quand une personne tue une personne d'une autre tribu, la tribu de l'assassin donne en échange une femme, soit une *Fasliya*.

¹²⁵ Entretien avec Farah, le 4 février 2019, à Bagdad

¹²⁶ Mot en arabe, qui signifie confession

¹²⁷ Nadjé AL-ALI, Nicola PRATT, *op. cit.* p.135.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ *Ibid.*

En faisant de l'islam la principale source de législation, le risque étant, comme le dit Linda Rachid, membre du Comité de rédaction de la constitution, de mettre en péril l'ensemble des droits des femmes dans le pays¹³⁰. Malgré les dissidences entre les franges conservatrices et laïques du pays, la constitution fut adoptée par un vote populaire. Toutefois, de nombreuses femmes activistes l'ont contestée en raison non seulement de la marginalisation des sunnites - et donc de propager le confessionnalisme - mais aussi en raison de l'instauration de l'article 41. Ce dernier énonce que « les Irakiens sont libres de leur engagement en faveur du statut personnel conforme à leur religion, confession, croyance ou choix, conformément aux dispositions de la loi »¹³¹. En effet, la reprise du modèle politique libanais s'est exténuée avec la confessionnalisation aussi du Code du statut personnel en Irak. Ce dernier n'a pas été touché mais en revanche, nous pouvons affirmer cela compte tenu de l'article 41.

La proposition émane de Abdel Aziz al-Hakim, leader du Haut Conseil Islamique d'Irak (HCII). Son souhait est d'ajouter un code spécifique pour la communauté chiïte¹³², la loi jaafari. Cette législation religieuse chiïte permet le mariage des filles dès l'âge de neuf ans, une problématique connue dans plusieurs pays et rencontrée sur le terrain. Zahra Ali rappelle que « la proposition du leader du HCII, en décembre 2003, ne fut jamais mise en application mais fut réitérée sous la forme de l'article 41 de la Constitution, adoptée en 2005 »¹³³. De nombreuses mobilisations civiles ont eu lieu en réaction à ce changement. Le CSP représente, explique Zahra Ali, un champ de lutte entre différents groupes sociaux et politiques qui sont en désaccord sur la définition des droits des femmes. « Ces groupes sont l'État les 'ulémas, les chefs tribaux et les différentes forces politiques, notamment communistes et féministes »¹³⁴. La confessionnalisation du CSP conduit à une énième politique de fragmentation nationale. De plus, l'âge adulte est fixé à 18 ans révolus dans la constitution irakienne, de ce fait cautionner le mariage des filles à l'âge de neuf ans, c'est accepter le mariage des mineures. Cette politique participe donc à une institutionnalisation de la pédophilie. Marier une fille à l'âge de neuf ans c'est aussi la priver de son enfance :

« J'ai été mariée de force à l'âge de 11 ans, alors j'avais juste envie d'aller à l'école. Qu'est-ce qu'il me manquait... J'aurais pu être comme *toi*, c'est injuste. J'ai vécu pendant des années comme enfant dans le corps d'une femme. J'étais frappée et utilisée tous les soirs pour les plaisirs d'un homme dont je supportais pas même l'odeur. Dis-moi au nom de quelle religion j'ai vécu ça, le ciel se déchire à entendre ça »¹³⁵.

Malgré les efforts et pressions, les femmes activistes n'ont pas réussi à annuler l'article 41. Dans des témoignages récoltés par Nadje Al-Ali en 2007, il y a celui de Rawan¹³⁶. Elle raconte les combats menés pour l'abolition de cet article, des combats ayant mené à des impasses. Elle explique que les Nations Unies, les ONG et les médias n'ont pas réellement soutenu cette initiative. Elle rappelle que les femmes activistes pour cette cause ont travaillé à persuader les partis politiques, comme les Sadristes et le parti Fadila mais, sans succès. Al-Da'awa et le SCIRI ont tenu d'une main de fer leur position pour le maintien de l'article 41. Tous ces partis ont consolidé leur discours et leur position en mettant en avant les opinions des femmes députées pour « légitimer » leur acte. Deux femmes du Parlement, issues de l'Alliance irakienne unifiée de 2005 illustrent cette idée:

« Most people don't feel ownership to the existing secular family law, and we must change it to follow the sharia. Forcing secularism on our society is also a form of dictatorship »¹³⁷.

« If you say to a man he cannot use force against a women, you are asking the impossible. So we say a husband can beat his wife but he cannot leave a mark. If he does that, he will be punished »¹³⁸.

¹³⁰ Nadje AL-ALI, Nicola PRATT, *op. cit.* p.135.

¹³¹ Constitution de l'Irak. [En ligne] <http://mjp.univ-perp.fr/constit/iq2005.htm> consulté le 28 avril 2019.

¹³² Zahra ALI, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, *op. cit.*

¹³³ Zahra ALI, « Fragmentation de l'Irak et droits des femmes : mobilisations des féministes et de la société civile », *op. cit.*

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Entretien avec Fatine, le 30 janvier 2019, à Hillah. C'est une jeune femme de ménage à Hillah et elle a 16 ans.

¹³⁶ Nadje AL-ALI, Nicola PRATT *op. cit.* p.118.

¹³⁷ Farzan FASSIHI, « Iraqi Shiite Women Push Islamic Law on Genders Roles », *The Wall Street Journal*, 9 mars 2005.

¹³⁸ Catherine PHILIP, « Iraq's Women Of Power Who Tolerate Wife-Beating and Promote Polygamy », *Times*, 31 mars 2005.

Narmeen Othman, l'ancienne Ministre des affaires féminines d'origine kurde, a soulevé qu'il était difficile de lutter contre l'instauration de la charia dans la constitution irakienne lorsque ce sont les députées femmes qui la soutiennent. « The men say, 'See, you are wrong because even these women are supporting us »¹³⁹. Cette fragmentation idéologique entre les députées séculières (minoritaires) et les députées religieuses/conservatrices se reflète également dans l'espace associatif et militant féminin.

4.3 Maisons d'accueil, violences et crimes

Le 3 janvier 2019, un refuge gouvernemental abritant 61 femmes dans le quartier Al-Athamieh au nord de la capitale irakienne a pris feu. Six femmes sont décédées sur place et plusieurs autres ont été blessées. Les autorités irakiennes ont annoncé dans les médias locaux que cet accident était dû à une dispute. Sur place, des personnes parlent d'un attentat suicide de sept femmes qui se sont immolées par le feu pour protester contre la politique du refuge. Farah explique que ce centre de réhabilitation est uniquement pour les femmes adolescentes (de 6 à 22 ans) sortant de prison et n'ayant ni famille ni proche chez qui se réfugier. Dans un article qu'elle publie sur sa page Facebook, elle explique que ces femmes sont sujettes à des tortures psychologiques, physiques et morale¹⁴⁰. « This abuse and sexual exploitation were systematic and impossible to escape from »¹⁴¹. En présentant ce cas comme un cas de conflit interne, les autorités tiennent à se déresponsabiliser et clore le sujet. Les activistes de l'association de Bagdad essaient de démontrer les mauvaises conditions d'habitat de cet abri, les jugeant comme des « prisons de rats ». Toujours est-il que des enquêtes sont encore en cours.

Nous avons pu assister à une réunion entre les activistes de l'association de Bagdad, quelques semaines après cet accident. Elles discutent de cette tragédie et préparent une manifestation le lundi 28 janvier 2019, devant le Ministère du travail et des affaires sociales. L'association de Bagdad lutte pour la fermeture de ces abris gouvernementaux afin qu'ils soient de la tâche des organisations féminines étant plus compétentes et pour éviter que des incidents se produisent, à l'instar de celui susmentionné. En l'occurrence, cet abri est l'un des *officiels shelters* pour femmes gouvernementaux qui se trouvent en Irak (sans compter la partie kurde). Le second est pour les hommes et se situe également à Bagdad. Mais selon le Ministère des affaires sociales, il y a 26 maisons d'accueil, la plupart sont pour les orphelins et pour les personnes âgées¹⁴².

La question des « *dur el in'a'a* » (maisons d'accueil) est très timidement discutée au sein de la population irakienne. Elles concernent l'ouverture d'abri pour les femmes et leurs enfants qui sont dans la rue, sans toit, sans revenu, sans travail ou famille, victimes de violence conjugale ou familiale, forcées de se marier alors qu'elles sont mineures. Dans un pays ayant connu près de 40 années de guerres, de terreur et de corruption¹⁴³, le nombre d'individus répondant à ces critères est très élevé. Hormis le taux de chômage de 16 % pour une population en augmentation constante, le taux de pauvreté est de « 22,5 % au niveau national, et jusqu'à 41,2 % dans les provinces qui se sont retrouvées sous le contrôle de l'organisation de l'État islamique »¹⁴⁴. Ces chiffres donnent une idée du nombre de citoyen-ne-s vulnérables et dans la précarité. Malgré cela, le gouvernement refuse d'ouvrir des maisons d'accueil et de procurer des aides financières, psychologiques et sociales aux personnes.

En réalité, la problématique des *dur el in'a'a* est lié aux conditions politiques et économiques du pays. Si jusqu'en 2014 ce sont principalement des populations du sud du pays qui sont jetées dans les rues et forcées à faire la manche, quitter l'école, se prostituer, etc., après l'apparition de *Daesh* les populations du nord seront plus vulnérables. Malgré le nombre ahurissant des personnes dans le besoin, le gouvernement n'a aucun plan de résolution ou d'aide. C'est donc encore une fois les initiatives et prises en charge des sociétés

¹³⁹ Farzan FASSIHI, *op. cit.*

¹⁴⁰ Compte Facebook de Farah, gardé anonyme, consulté le 12 mai 2019.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² Maisons d'accueil. [En ligne] <https://yaqein.net/investigations/35602>, consulté le 12 mai 2019.

¹⁴³ L'Irak est classé 168^{ème} sur 181 États étudiés dans l'index 2018 de *Transparency International* (<https://www.transparency.org/cpi2018>). Il est donc parmi les pays les plus corrompus au monde.

¹⁴⁴ Safaa KHALAF, « L'Irak, pays riche peuplé de pauvres ». [En ligne] <https://orientxxi.info/magazine/l-irak-pays-riche-peuple-de-pauvres,2992>, consulté le 12 mai 2019.

locales qui vont essayer de combler la place de l'État. Très vite, un nombre d'associations locales vont émerger, parmi elles la célèbre « Iraqi Home Foundation for Creativity » de l'activiste Hashem El Dahbi. Celle-ci vient en aide (éducation, formation) et abrite près de 35 enfants de rue. Mais ces associations manquent de réelles sources de financements et leurs capacités, en vue du nombre de personnes dans le besoin, sont limitées.

Au même titre, l'association de Bagdad a décidé d'ouvrir des *shelters* pour les femmes, une initiative moins considérée par la population irakienne en comparaison avec celle de Hashem El-Dahbi. Ceci est principalement dû au fait que *Dur el iva'a* sont considérés comme une atteinte à l'union de la famille et à l'honneur. Mes enquêtées à Bagdad me disaient que ceux-ci sont tout simplement perçus par le gouvernement et par la société en général comme étant « des maisons de prostituées » et que dans ce sens aucune réelle mobilisation, aucun soutien ne s'affichera à ce propos. L'association de Bagdad a tout de même ouvert dix *shelters* dans différentes provinces irakiennes, tenus secrets pour éviter les attaques contre les membres de l'association ou les femmes qui s'y réfugient venant de groupes armés, milices ou même l'État qui les considèrent comme illégaux.

« The Iraqi state's view towards women is as private property of men and family who can be respected only if they have a man that defends their rights. But other women who have been left alone, homeless and vulnerable do not constitute any importance to the state, institutions and law, since no man can defend them. In this country, there is no recognition of women as citizens who should be protected by state and law »¹⁴⁵.

Les femmes irakiennes de tout âge victimes de violences souffrent d'un manque d'infrastructures pour les prendre en charge, les éloigner du foyer familial, d'un soutien psychologique et surtout financier, qui leur permettrait de couper les ponts avec les personnes qui les violentent dans leur espace. Selon Dalal Al-Rabi'i, environ 300 à 500 femmes « déclarées » par année meurent sous les coups de leur conjoint ou famille. Elle ajoute que la majorité d'entre elles seraient vierges, faisant donc aussi référence aux crimes d'honneur. Ces crimes surviennent malgré l'art 29 al.4 de la constitution irakienne qui prévoit que « toute forme de violence et d'abus est interdite dans la famille, à l'école et dans la société »¹⁴⁶.

L'ouverture des *shelters* est une problématique qui existe de longue date. Celle-ci s'est toujours vue attaquée par les franges conservatrices du pouvoir et de la société, comme explicité plus haut. Cependant, elle ne touche pas le territoire entier, mais bien les provinces du Sud et du centre de l'Irak. Au Kurdistan, l'ouverture de tels refuges a commencé depuis les années 2000. Selon mes enquêtées, il y aurait cinq *shelters*, créés par l'association ASUDA¹⁴⁷.

En 2009, le Kurdistan irakien s'est également doté d'un Haut-Commissariat pour les Affaires féminines liées aux violences. Dans le reste de l'Irak, cette tâche a été dédiée au Comité parlementaire « Femmes, Famille et Enfants », présidé aujourd'hui par Haifa Al-Amin, membre de *Sa'aeroon* (En marche), une coalition électorale de 2018, tenue par Moqtada Al-Sadr. Cette institution peine toutefois à réaliser les souhaits des associations féministes, soumise aux volontés des partis islamiques au pouvoir. La forte présence de ces derniers fait qu'aujourd'hui aucune loi n'existe pour défendre les femmes de toute forme de violence. En 2014, Hanaa Edwar, activiste pour le droit des femmes en Irak, co-fondatrice de l'association *Al-Amal* (1992) et *Iraqi Women Network* (2004), explique dans un entretien la situation juridique quant aux femmes victimes de violences :

« Dans le code pénal irakien, de nombreux articles sont discriminatoires: les mêmes actes ne sont pas punis de la même manière s'ils sont commis par un homme ou par une femme. Certains agresseurs ne sont pas punis, même s'ils ont commis des crimes. Ainsi, un violeur peut échapper à la sentence s'il épouse sa victime (article 398), pour peu que le mariage dure au moins trois ans. L'article 41 du code pénal permet à un mari

¹⁴⁵ Compte Facebook de Farah, *op. cit.*

¹⁴⁶ Constitution de l'Irak, *op. cit.*

¹⁴⁷ ASUDA est une ONG féministe basée à Sulaymanieh, dans le Kurdistan irakien et créée en 2001.

de «discipliner» sa femme, et cet acte est considéré comme “un droit” même s’il lui cause des douleurs physiques ou morales »¹⁴⁸.

L’association *Al-Amal* est considérée comme une des plus importantes associations féministes irakiennes. En mai 2018, Hanaa Edwar a été invitée au Conseil de sécurité de l’ONU dans le cadre du débat sur la protection des civiles en périodes de conflits armés :

« I come to you from a country filled with horror, a country that has suffered for more than three decades from the scourge of war and siege. Over the past 15 years, civilians have been plagued by armed conflicts, insecurity and violence. Our people have sacrificed a lot. We endured crimes of genocide, crimes against humanity and war crimes. We suffered mass executions of tens of thousands of people, ethnic and religious cleansing against civilians, in particular against Ezidis, and sexual violence and sexual slavery of women and girls. 10 millions of us have been displaced from our homes. Essential services like water and electricity are gone. Our hospitals, health centers, schools and social welfare institutions in Nineveh, Anbar, Salahadeen and Diyala have been destroyed »¹⁴⁹.

Son combat est long de cinquante années, cinquante années parmi lesquelles elle a connu la prison et l’exil. Aujourd’hui avec ces deux associations, dont la mission est de défendre les humains au lieu de la pierre, elle lutte pour la reconnaissance juridique des maisons d’accueil et des violences faites aux femmes. Le combat est donc pour une sécurité sociale en Irak :

« Our national budget is always spent on security and defence, not on social security. But we have 1.5 million widows, we have 3 million orphans, 10% of our population are disabled; we have displaced people who have nothing. And at the same time you find a lot of corruption in our apparatus. Not only should we speak about terrorism in Iraq. Terror in Iraq it is one thing; but when we speak about corruption, corruption also is the other side of the terror »¹⁵⁰.

4.4 La sphère publique : un réel danger pour les femmes irakiennes

Les femmes ne sont pas seulement victimes de violences, d’agressions sexuelles ou difficultés financières, elles sont aussi victimes en cas de présence dans l’espace public. Entre fin août et septembre, quatre femmes ont été assassinées dans le pays : Soad Al-Ali dans la ville de Bassora et Tara Fares, Rasha Hassan et Rafif Yasiri à Bagdad. La première était une activiste pour le droit des femmes et membre de l’association de Bagdad. La seconde un mannequin ou « influenceuse » des médias sociaux, les deux dernières possédaient des cliniques de beauté.

Toutes ont été tuées pour leur activité par des milices conservatrices, à ce jour encore non identifiées. Leur mort a suscité de vives réactions et un effroi dans la population irakienne. Ahmad Al-Bashir, le présentateur du célèbre programme satirique *Al-Bashir Show*, a réagi face à toutes les personnes qui ont jugé leur mort comme une bonne punition, due à leur mode de vie « à l’occidentale », contraire aux valeurs irakiennes :

« Anyone who finds excuses for those who kill a girl just because she had decided to live like most other girls on the planet is an accomplice to her murder »¹⁵¹.

Sur cette série d’assassinats, le gouvernement n’a pas réagi comme attendu, même si c’était une pratique qui était très répandue pour toute femme qui s’affiche dans l’espace public. Hanaa Edwar réagit en disant que

¹⁴⁸ Jacques BERSET, « Irak: Les femmes irakiennes vivent un véritable enfer, révèle Hanaa Edwar ». [En ligne] <https://www.cath.ch/newsf/la-secretaire-generale-de-l-association-al-amal-temoigne-devant-l-onu-a-geneve/>, consulté le 13 mai 2019.

¹⁴⁹ Hanaa EDWAR, « Statement in UN Security Council Open Debate on the Protection of Civilians in Armed Conflicts ». [En ligne] http://www.womenpeacesecurity.org/files/UNSC_Briefing_ProtectionOfCivilians_Edwar-05-2018.pdf, consulté le 13 mai 2019.

¹⁵⁰ Hanaa EDWAR, « Iraqi women fight for their rights ». [En ligne] <http://www.socialwatch.org/node/15014>, consulté le 13 mai 2019.

¹⁵¹ Traduit de l’arabe du compte *Twitter* de « Ahmad Al-Bachir », un tweet du 27 septembre 2018.

«toutes les femmes qui entrent dans la vie publique sont ciblées et menacées »¹⁵². « Businesswomen in Basra stop their activities; young women in media have gone into hiding; women are deactivating or changing their social media profiles. Some of them have changed homes, are living low-key and under the radar. These killings are spreading fear and terrifying young women and feminists »¹⁵³. L'espace public et la rue ne sont donc pas un lieu sécurisé pour les femmes après la reconstruction.

En effet, l'espace public est fortement occupé par les hommes. Comme Zahra Ali le décrit dans son livre, mais aussi comme nous avons pu l'apercevoir, les rues de Bagdad sont principalement occupées par les hommes. Rares sont les femmes qui se promènent dans les rues entre elles comme le font les hommes. Même dans les lieux de culture, jugés plutôt progressistes comme la célèbre rue Al-Motanabi, ce sont les hommes qui ont la priorité de l'espace. Je m'y suis rendue à plusieurs reprises pour acheter des livres. J'ai eu l'occasion de discuter avec la seule femme qui détient aujourd'hui une librairie et maison d'édition en Irak. Je lui explique mon projet de recherche et sur la question de l'espace public masculinisé, elle me dit :

« Oui je sais, ici c'est très masculin, un peu comme tout l'Irak. Mais tu sais, si tu mets dans ta tête ça, tu le remarques, sinon tu n'accordes pas trop d'importance. L'importance c'est ce que tu fais toi de l'espace que tu occupes, peu importe les regards. Ici, on n'aime pas voir les femmes réussir. Si tu prêtes attention à ça tu n'avances pas. Les femmes en Irak... oui elles peinent à s'imposer et gare à celles qui y parviennent, mais bon rien n'est impossible et demain sera meilleur pour nous, tu pourras du coup revenir vivre ici »¹⁵⁴.

En somme, les femmes en Irak n'ont pas obtenu les droits qu'elles attendaient lors de la chute du régime de Saddam. Beaucoup évoquent que les conditions des femmes se sont empirées, avec l'apparition de *Daesh*. Violence, militarisation, confessionnalisation, fragmentations, déplacements, prostitution et précarité sans défense juridique : voilà le paysage avec lequel les activistes et organisations féministes locales travaillent. C'est sur elles que portera le dernier chapitre.

¹⁵² Nishita JHA, « Women Are Retreating From Public Life In Iraq After Several High-Profile Murders ». [En ligne] <https://www.buzzfeednews.com/article/nishitajha/women-are-retreating-from-public-life-in-iraq-after-several>, consulté le 13 mai 2019.

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ Entretien avec Rafa, le 23 janvier 2019, à Bagdad.

V. Mouvements locaux, financements divers

« I do not believe that there are any women that faced the challenges of lack of security and peace more than women in Iraq. For a very long time, women in Iraq have been living with wars, conflicts, and occupation »¹⁵⁵.

Il existe aujourd'hui en Irak, y compris dans la partie kurde, 203 associations féministes, ou plutôt, qui défendent les droits des femmes¹⁵⁶. En plus de celles sur le terrain, il y a un nombre considérable d'ONG travaillant pour les droits des femmes à l'extérieur de l'Irak. Zahra Ali, Nadja Al-Ali et Nicolas Pratt ont énormément travaillé avec les associations et activistes irakiennes dans la diaspora, à Londres, Amman, Canada, États-Unis mais aussi en Irak (Bagdad et dans le Kurdistan irakien). Dans notre travail, je me suis focalisée sur les associations en Irak (Bagdad et dans le sud). Ce sont donc les principales sources mobilisées pour l'étude de ce champ associatif.

Les associations féministes en Irak peuvent être catégorisées de différentes manières. Pour Zahra Ali, l'invasion a donné lieu à deux « formes » d'organisations : les *insiders* et *outsiders*¹⁵⁷. Les *insiders*, qui ont vécu l'invasion au même titre que l'expérience d'oppression sous Saddam, sont très critiques vis-à-vis de l'occupation et estiment même que leurs conditions se sont empirées. Quant aux *outsiders*, l'occupation est une bouffée d'air qui permet de reconstruire une nation. Dès lors, la différence majeure entre les deux est leur position vis-à-vis de l'invasion américaine en 2003. Plus tard, lors des violences confessionnelles entre 2006-2007, où près de mille personnes mourraient par semaine, les opinions seront de plus en plus négatives quant à la situation future du pays et beaucoup d'activistes retourneront dans leur pays d'exil.

Si ce clivage existe, celui entre les associations/activistes existantes sur le terrain est d'autant plus marqué. Selon Fanny Lafourcade, l'espace des organisations féministes, et plus généralement de la société civile, est infiltré par les mêmes divisions sectaires que celles de l'État irakien¹⁵⁸. En effet, les associations locales sont souvent associées – ou servent plus particulièrement - à une région, une ethnie ou confession. Néanmoins, la thèse de Fanny Lafourcade reste encrée dans une lecture communautariste de l'Irak, qui ne peut dans le cas des associations rencontrées se justifier. Le communautarisme n'est pas, selon nous, la variable principale dans l'analyse des organisations de femmes en Irak.

Fanny Lafourcade attire toutefois l'attention sur la confusion, après l'invasion, entre la société civile, les partis politiques, les organisations de charité, les lobbys et les groupes d'affaires. En effet, comme l'ont montré Nadja Al-Ali et Nicolas Pratt, les réseaux des femmes activistes avaient tout de même un espace plus important pour s'engager après l'invasion et ce dans la société civile, les partis politiques, les organisations de charité, les lobbys et les groupes d'affaires. Les auteur-e-s rappellent également que ce sont les femmes qui vont se mobiliser rapidement pour apporter un soutien aux populations les plus précarisées par la guerre en 2003. Dès lors, la multiplication d'organismes féminins après l'invasion marque une énorme différence comparé à la situation sous le régime de Saddam Hussein, où seule l'Union générale des femmes irakiennes, affiliée au parti Baas, s'occupait des affaires des femmes en Irak. Ce changement post-invasion a été un vent d'espoir et de liberté, comme le témoignent les enquêtées de Zahra Ali¹⁵⁹ et des femmes que nous avons rencontrées. Toutefois, la situation du pays a causé de nombreux obstacles pour atteindre les buts fixés :

« The presence of the occupying international troops in Iraq has contributed to the increase in violence against women and girls, because the occupation has caused the collapse of state institutions, the disintegration of social control mechanisms, and the spread of extremist groups that target and use women.

¹⁵⁵ Propos de Sundus Abbas, in Nicolas PRATT, *op. cit.*

¹⁵⁶ Zahra ALI, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, *op. cit.*, p. 179.

¹⁵⁷ *Ibid.* p. 141.

¹⁵⁸ Fanny LAFOURCADE, « Retour sur l'échec de la Reconstruction : La question de la « société civile » irakienne », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2007, no.117-118, pp. 179-200.

¹⁵⁹ Zahra ALI, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, *op. cit.* p.168.

Extremist groups deliver their messages by targeting women, either by killing them or kidnapping them, or even threatening them, leading to forced migration »¹⁶⁰.

Les violences sociales ont affaibli et divisé l'activisme des femmes, à l'image de la fragmentation du pouvoir. Autrement dit, dans ce grand espace associatif féminin, le clivage central qui s'est formé est celui des organisations séculières et celles plus conservatrices. Cela sera illustré dans les paragraphes suivants.

5.1 Espace associatif féministe sélectionné

Lorsque nous avons choisi le sujet de mémoire, a eu lieu la série d'assassinats des femmes et celui de l'incendie de l'abri gouvernemental à Al-A'thamia. C'est moins la situation mais surtout la disponibilité des associations qui m'a inquiétée. À côté de cela, d'importantes mobilisations populaires dans le sud du pays avaient eu lieu.

Les premiers contacts ont été établis avec les associations *Al-Amal/Iraqi Women Network*, sans réponse. L'association irakienne *Al Amal* a été créée en 1992, en réaction aux conditions économiques du pays lors de la période de l'embargo. Elle vient ainsi à soutenir le peuple dans cette dure période et à promouvoir une société civile démocratique¹⁶¹. Sa co-fondatrice, Hanaa Edwar est considérée comme une des plus influentes femmes au niveau national. L'organisation mixte mène un combat pour les questions liées aux femmes, comme entre autres, la violence conjugale, les maisons d'accueil et les rescapées de *Daesh*. Néanmoins, et malgré les nombreux messages envoyés, nous sommes restés sans réponses et donc nous ne pouvons pas analyser la structure de l'association. Cela constitue une réelle perte en vue des forts impacts de cette organisation au niveau local et international. Ainsi, il fallait trouver d'autres alternatives.

J'avais rencontré l'activiste Farah à Lausanne quelques années auparavant. J'ai donc choisi et contacté, avec succès, son association de Bagdad. Cette dernière est très attaquée par de nombreuses autres associations féminines et franges de la population, les considérant comme étant trop sectaires et/ou anti-islam, donc contre les « valeurs » traditionnelles. Une opinion très critique a été relevée dans les entretiens menés à Diwania.

Selon la littérature, beaucoup de travaux ont été effectués sur les mouvements et organisations issus de la diaspora, du Nord du pays, de Bagdad et quelques-uns sur Bassora. Peu ont traité de ce qui se passe dans les provinces d'Al-Qadessya, Karbala et Babylone. En discutant avec ma famille sur place, j'apprends l'existence d'une autre « chaîne » d'associations dans les villes de Hillah et Karbala, l'association B.

Enfin, une brève étude de terrain sera présentée sur l'association HRA de Maha à Diwaniya sera effectuée. Nous ne ferons pas usage de cette organisation, mais sa vision de l'association B et de celle de Bagdad nous permettra de nuancer nos propos sur ces dernières. Ainsi, et dans ce chapitre, je vais m'intéresser aux structures, à l'efficacité ainsi qu'aux ressources des associations rencontrées.

5.2 L'association de Bagdad: structure, buts et ressources

L'association de Bagdad est une ONG irakienne créée en 2003. Comme déjà mentionné ci-dessus, l'association vient en secours aux femmes victimes de violences en ouvrant des centres d'hébergement, en établissant un suivi psychosocial et en offrant des cours d'alphabétisation, de couture et de féminisme. À sa tête, la présidente, Farah. Le comité est l'ensemble des membres. Les âges des femmes qui y sont présentes sont entre 16 et 65 ans. Les membres de cette association sont tous-tes des salarié-e-s de l'organisation. Pour les veuves, retraitées pour mères de martyrs, ce salaire vient compléter la rente étatique octroyée. L'équipe est complétée avec deux hommes de gardes et trois chauffeurs. Quand besoin est, ce sont les époux des membres qui ont pour tâches d'être chauffeurs ou gardes.

¹⁶⁰ Propos de Sundus Abbas, in Nicola PRATT, *op. cit.*

¹⁶¹ Page de l'Association *Al-Amal*. [En ligne] <http://www.iraqi-alamal.org/PageViewer.aspx?id=1>, consulté le 14 mai 2019.

L'établissement où les entretiens ont été menés se situe Al-Saadoon, à Bagdad. Al-Saadoon est un quartier relativement calme et à proximité de l'église arménienne. L'association a quitté la maison qu'elle occupait en face de l'hôpital Al-Saadoon pour s'établir à une centaine de mètres plus loin. Le déménagement a eu lieu récemment en début d'année, car l'ancien propriétaire a fortement augmenté le loyer. Dans ce nouvel établissement, une maison à deux étages avec une cour intérieure et un petit jardin, le loyer est « plus modeste » selon Farah, pour un espace relativement plus grand. Aucune plaque d'inscription de l'organisation n'est affichée lorsque je me suis rendue sur place. La présidente me dit alors que c'est pour une question de sécurité.

En entrant par le grand portail, j'ai directement vu l'inscription du nom de l'association. A gauche, il y a une pièce pour les chauffeurs et gardiens et à droite l'entrée de l'organisation. Tout de suite, nous arrivons à la réception, avec un petit bureau et un canapé. L'inscription de tout visiteur est obligatoire. Une jeune femme s'occupe de cela, tout en gardant un œil sur ces trois enfants qui jouent autour d'elle, et un autre sur son portable. En attendant dans cette pièce centrale, on peut voir les bureaux des membres de l'organisation, derrière les portes vitrés. Seul le bureau de la Présidente se trouve à l'intérieur avec la salle de réunion adjacente. Je n'ai pas eu l'occasion d'aller au deuxième étage, mais d'après les membres, il y a la cuisine, les toilettes, des bureaux et des pièces pas encore emménagées. Je n'ai malheureusement pas pu prendre des photos.

Comme explicité plus haut, mon entrée s'est faite en prenant contact via Facebook avec la présidente Farah. Je n'avais pas précisé le jour exact et l'heure pour me présenter à leurs locaux. L'adresse fournie indiquait que les bureaux de l'organisation se trouvaient à côté de l'hôpital Al-Saadoon. Après une dizaine de personnes interrogées dans la ruelle, trois ou quatre allers-retours, nous arrivons enfin à trouver l'association. C'est mon cousin qui descend toquer à la porte, s'assure de la bonne adresse et explique notre venue. Il me fait signe de venir, j'entre et il repart.

Dès mon arrivée, j'étais très mal à l'aise. En attendant une trentaine de minutes à la réception, les regards des femmes étaient intimidants. Elles pensaient que j'étais européenne, puis iradienne et enfin libanaise/syrienne et que je ne parlais pas l'arabe. Très méfiantes, elles ne voulaient plus rien dire en face de moi et se contentaient de faire des signes entre elles pour communiquer. J'avais envie de partir mais heureusement Farah vient, me salue et me demande de présenter ma recherche. Quelques minutes plus tard, les forces de sécurité débarquent et demandent de faire un contrôle d'identité pour savoir qui travaille ici. J'ai pu sortir sans problèmes, et malgré les hésitations, j'ai décidé de revenir et de m'intégrer avec ces femmes.

Quelques jours après, je reviens, je m'annonce et j'ai pu rejoindre une réunion qui portait sur les femmes de l'incendie du 3 janvier à Al-A'athmia. J'ai pu voir le fonctionnement interne de l'organisation. Sur les 90 minutes de réunion, 50 ont davantage porté sur les problèmes intra-membres de l'association. Farah écoutait le point de vue de chacune, notamment sur les absences, les retards et sur l'importance de se saluer le matin en arrivant et de ne pas passer outre. Elle désigne alors une femme pour s'occuper de vérifier les absences et présences et demande de revenir au sujet central : l'organisation d'une mobilisation en face du ministère du travail pour demander les résultats des investigations de l'incendie cité ci-dessus.

5.2.1 Profil sociologique de l'organisation et de ses membres

Pour d'analyser les profils rencontrés, je me sers de la catégorisation effectuée par Zahra Ali. L'auteure a identifié trois types de profils des femmes engagées dans les organisations féministes¹⁶², parmi toutes les femmes interviewées depuis le début de ses recherches en 2010 :

Le premier est constitué de femmes instruites de classe moyenne, avec une expérience d'activisme politique et de répression antérieures à 2003 (des gauchistes, islamistes ou Kurdes, qui sont pour la plupart revenues en Irak après des décennies d'exil).

Le second type comporte des femmes instruites de classe moyenne, ayant des liens personnels ou familiaux avec le gouvernement actuel.

¹⁶² Zahra ALI, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, op. cit. p.177.

Enfin, les femmes éduquées de classe moyenne qui entrent dans la sphère des organisations féministes/féminines ou les groupes politiques féminines à des fins de carrières constituent le troisième type.

Parmi les membres rencontrées à l'association de Bagdad, seules deux femmes correspondent à cette catégorisation : Farah et Sawsan sont un profil du premier type. Lors de l'entretien avec Farah, j'ai pu observer son bureau et surtout sa bibliothèque. Celle-ci comportait des livres de Simone de Beauvoir, Rosa Parks, Mona Eltahawy, Nawal Al-Saadawi et d'autres figures anti-impérialistes et « gauchistes » comme Gramsci ou Samir Amin. Pour les autres membres rencontrées, le troisième type pourrait en effet correspondre mais non dans sa totalité : elles sont issues de milieux populaires sans éducation supérieure. Cette position unique, radicale et « gauchiste » de l'association serait un obstacle à l'établissement d'un dialogue constructif entre les différentes associations islamiques ou plus modérées et ceci selon plusieurs sources et notamment l'organisation de Maha.

Un autre élément essentiel c'est que parmi les membres rencontrées, deux étaient des bénéficiaires de l'association : Abeer et Noor. Elle n'entrent donc pas dans cette catégorisation de Zahra Ali. Abeer est une jeune fille de 18 ans, originaire de Bassora, ayant fui sa famille et son père violent. Elle s'est réfugiée chez l'association de Bagdad en 2009 et est aujourd'hui une membre-employée de cette dernière.

Noor quant à elle, est une femme yézidie de 35 ans, originaire de Sinjar. Lorsque j'attendais dans la salle de réception, elle était debout, en panique et en larmes. Bassma, membre de l'association de Bagdad, me salue en entrant et me demande de venir rencontrer « la sœur Yézidie de l'association ». Sans me rendre compte, j'ai fait un énorme sourire, car dans mes pensées, elle était un profil riche pour ma recherche. Je lui explique ma présence, elle essuie ses larmes et me demande de la suivre. Elle m'emmène dans la pièce derrière celle des chauffeurs, ferme la porte à clé. Pour Noor, jeune femme sans éducation supérieure et issue des milieux ruraux, l'engagement auprès de cette organisation est d'abord pour la protection, l'abri et le soutien financier (150 dollars par mois) que celle-ci lui offre. En échange, elle m'explique qu'elle travaille pour l'association, en tant que membre active participant aux activités et à la promotion de l'organisation. En parallèle, et loin de sa ville et famille, elle mène un grand combat, elle a déposé plainte contre ses agresseurs et *Daesh*. Elle a été très confuse sur les identités des personnes, mais elle dit que le gouvernement sait de qui elle parle.

« Je veux juste mon droit, je veux juste vivre, je veux que mon histoire se sache, qu'on sache ce qui nous est arrivé. Et on souffrait aussi avant parce qu'on a jamais été considérés comme des Irakiens. Toutes les femmes ici ne sont pas considérées, elles ne sont pas irakiennes, elles ne méritent pas pour eux, mais c'est eux qui ne nous méritent pas. Ici l'organisation m'offre le soutien et la protection pour rendre justice »¹⁶³.

La catégorisation ne peut donc pas symboliser la diversité des parcours des femmes membres de l'association. Toutefois, ce qui semble pertinent avec cette dernière catégorie est la question de carrière. En effet, nombreuses sont les femmes qui, après 2003, entraient dans la sphère publique. Leur entrée est d'abord une question de représentativité et de visibilité, à l'image du quota parlementaire, de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et de la volonté de l'administration américaine. Cette visibilité, malgré les opinions des franges conservatrices, s'est traduite entre autres par l'engagement dans une carrière associative/humanitaire en lien avec les questions des femmes, de société civile et de charité. Pour mes enquêtées, leur insertion dans cette organisation est un lieu de militantisme et de carrière. Mêler militantisme et carrière est un phénomène bien documenté dans la littérature.

Julie Godin rappelle « qu'après avoir fonctionné longtemps presque exclusivement sur la base du bénévolat, les ONG évoluent rapidement vers une intégration progressive du salariat »¹⁶⁴. C'est le cas des membres de l'association rencontrées, qui sont des salariées au sein de cette ONG. La première réunion à laquelle nous avons participé a donc relevé l'impact de cette « professionnalisation », où les causes des femmes n'ont pas été au centre, mais bien le fonctionnement de l'ONG, telle une entreprise classique. Cela laisse penser que la structure salariale ou d'entreprise au sein des ONG sert à construire une carrière, en l'occurrence ici liée au féminisme, que de bâtir un meilleur avenir pour les femmes. La sociologue Srila Roy appelle cela le

¹⁶³ Entretien avec Noor, le 29 janvier 2019, à Bagdad.

¹⁶⁴ Julie DOGIN, *op. cit.*

«carriérisme féministe»¹⁶⁵ qui se structure dans les ONG en lien avec les droits des femmes. Néanmoins, l'association de Bagdad reste relativement petite, se composant d'une dizaine de membres très actives. Ce faisant, l'esprit associatif n'a pas été écarté malgré cette structure salariale d'entreprise.

5.2.2 Leur répertoire d'actions

Les membres de l'association de Bagdad, de par la réunion, les entretiens et les mobilisations précédentes accessibles sur Facebook, possèdent un répertoire d'action, c'est-à-dire « des moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés »¹⁶⁶. Ce concept sociologique propre à Charles Tilly renvoie à un ensemble de type d'actions auquel des acteurs ont recours pour se faire entendre sur une problématique donnée.

Comme l'explique Bernard Lahire, la tradition sociologique reconnaît que toute façon d'agir et de penser est le produit d'une histoire sociale propre à chaque individu¹⁶⁷. Toutes les femmes rencontrées de cette organisation expliquent qu'elles ont rejoint l'organisation, car elles souffraient de problèmes liés à la violence conjugale ou du père, aux mariages forcés et toute sorte de privation de liberté. Cela les contraint à mettre en place leurs dispositions individuelles, leurs ressources, expériences et leurs savoir-faire acquis. En revanche, les femmes rencontrées n'ont pas de profil militant ou politique, à l'exception de la présidente. C'est donc elle, Farah, qui va mettre ses ressources et expériences et surtout, son grand réseau international à disposition de la cause défendue par l'association de Bagdad, soit la liberté des femmes. Ici l'idée avancée par Olivier Filleule, sociologue et professeur à l'Université de Lausanne, est pertinente dans la mesure où elle postule que « pour comprendre comment, concrètement, se déroulent les carrières militantes, de reconstruire, le plus souvent au moyen d'une analyse rétrodictive et, idéalement, en temps réel par observation ethnographique, le déroulement et l'intrication de plusieurs niveaux d'expérience vécus dans plusieurs sous-mondes sociaux »¹⁶⁸. Farah a donc eu un sous-monde progressiste en Irak, dans son couple puis au Canada avec des membres du Parti communiste et reproduit des modes d'action proches, pour ne pas dire identiques, à ceux du parti communiste irakien.

Ainsi, les moyens, que les membres de l'organisation de Bagdad mobilisent pour se faire entendre, sont les mobilisations type sit-in les vendredis à Al-Motanabi avec des pancartes et flyers condamnant le régime actuel, la corruption, la violence, l'impérialisme, l'homophobie et appelant toujours à l'égalité des sexes. Elles organisent également des mobilisations en face de divers ministères et ont participé dans les manifestations populaires qui ont eu lieu depuis 2011 à Al-Tahrir Square, à Bagdad. Très vite, elles étaient forcées à ne plus manifester en tant qu'organisation, mais individus dans ces mouvements populaires qui condamnaient le régime actuel pro-iranien, la corruption, le manque d'eau, de sécurité sociale et d'électricité. Elles se voient lutter pour les droits fondamentaux des citoyen-ne-s, ceux qui permettront, à long terme de mener à l'établissement d'un État de droit, une société civile et démocrate.

Un autre mode d'action est l'usage, comme dans le passé, de la presse écrite et les médias. Ainsi, les membres de l'association de Bagdad tiennent également un journal nommé *Al-Mosawa* (l'égalité) et une radio, *Radio Al Musawa*, où elles intègrent et forment les femmes (et quelques LGBT) au métier d'écriture journalistique ou poétique. Les membres elles-mêmes peuvent profiter pour se former dans divers domaines, d'assistance ou d'aide sociale, poète, journaliste, psychologue, chargée de communication, interprète, etc.

En parallèle aux médias, l'usage des réseaux sociaux est important, dans la mesure où il permet de gagner une visibilité au niveau national et international. Sur leurs pages (principale et de la radio), l'association compte environ 2000 *like*, ce qui est relativement faible. En revanche, les membres de l'association de Bagdad disposent d'une plateforme internationale et sont même invitées à plusieurs conférences, panels et colloques à l'ONU, en Europe, au Canada ou aux États-Unis, ce qui augmente la visibilité internationale, surtout dans le champ académique et féministe.

¹⁶⁵ Srila ROY, « The Indian Women's Movement », in *Journal of South Asian Development*, 2015, vol.10, no.1, pp. 96-117.

¹⁶⁶ Charles TILLY, *La France contestée, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

¹⁶⁷ Bernard LAHIRE, *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.

¹⁶⁸ Olivier FILLEULE, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », in *Revue française de science politique*, 2001, vol.51, no.1, p.207.

C'est donc en mêlant les ressources acquises (par l'expérience primordiale de Farah) et les interactions avec le monde extérieur que l'association de Bagdad parvient à lutter au niveau national. En ce sens, l'association de Bagdad est une organisation réputée au niveau international, financièrement soutenue par plusieurs États européens et les ONG américaines et internationales. Ces ressources consolident l'image de l'association au niveau des relations internationales et transnationales, mais impactent sur différents autres aspects. Un des aspects le plus important c'est l'aspect politique, c'est-à-dire son idéologie.

L'idéologie adoptée par l'association de Bagdad se voit très « progressiste » et dans la lignée des valeurs promues par ses donateurs étrangers. Plus précisément, cette organisation défend la dépenalisation de l'homosexualité en Irak, sujet extrêmement tabou. Néanmoins ce combat semble plus plaire à l'Occident et les États qui financent cette association que l'État central irakien et une majorité de la société. C'est également le cas pour leur défense de la liberté sexuelle des femmes. Ces combats sont perçus comme des idées occidentales par la société irakienne, des idées « impérialistes, athéistes et graves »¹⁶⁹.

Ainsi, les ressources, les discours, et les mobilisations des membres de l'association de Bagdad l'éloignent du pouvoir central de Bagdad et d'une majorité de la société, impactant fortement sur son efficacité au niveau national, c'est-à-dire de son accès à ces buts. De par les entretiens et les évaluations de leurs actions, nous avons perçu une faible efficacité sur le terrain. Dès lors, nous postulons que le rapport au pouvoir central est donc déterminant pour toute ONG irakienne.

5.3 Organisation B : structure, buts et ressources

La deuxième association rencontrée est l'association B. Celle-ci a été fondée en 2005 dans la province de Babylone mais est également présente à Karbala et à Najaf. Sur sa page *Facebook*, un descriptif en anglais est proposé afin d'expliquer les déterminants de l'organisation¹⁷⁰ :

- « 1. Educate the woman, politically and let her know her effective role in the political operation.
2. Increase the cognitive awareness of the society classes in relating to the human rights, especially woman's rights and opposite the violence against her.
3. Increase the cognitive awareness of youths and raise their spirit of nationality.
4. Working to raise the economical level of the Iraqi woman.
5. Raise the social, cultural and political participation rate of the Iraqi woman and
6. Develop the skills of connection and human interaction between the society individuals and support the culture of peace.
7. We care for the Iraqi woman and her activities in all domains, it is a free domain for the woman to express her opinion without any pressure or limits, also it's a spacious field to develop the capability of the Iraqi woman in the social, cultural and political fields and encourage the woman's participation in the development programs ».

J'ai appris l'existence de cette organisation par des membres de ma famille, lorsque j'ai commencé à chercher d'autres associations féministes/féminines dans le Sud du pays. J'ai donc simplement appelé une fois sur place et présenté ma recherche. La femme qui m'a parlé était très enthousiaste à l'idée de me recevoir.

Dû à la situation politique en Irak et surtout dans les provinces du Sud hautement contrôlées par les milices et les groupes armés, je décide de m'informer dans la soirée davantage sur ce type d'organisation. En effet, *Asaib Ahl al-Haq* (La ligue des Vertueux) du leader chiite Qais Al-Khazali, également nommé *Al-Safah* (l'assassin en arabe) par l'opinion publique, détient la ville de Hillah. Ammar Al-Hakim, homme politique chiite et ancien dirigeant du Conseil suprême islamique en Irak, a également ces milices dans les quartiers populaires de la province de Babylone. J'avais donc un doute sur les liens qu'ils auraient avec cette association. Pour ce qui est de l'organisation, ma famille et entourage connaissent son existence, mais pas réellement son travail. Je décide alors d'aller jeter un coup d'œil à l'emplacement de l'organisation. Rien de suspect. Je reviens alors le lendemain, au rendez-vous fixé par téléphone.

¹⁶⁹ Entretien avec Maha, le 11 février 2019, à Diwania.

¹⁷⁰ Page de l'Association B, gardée anonyme, consultée el 20 mai 2019.

L'association B se trouve dans un quartier populaire près de la mosquée Al-Khadami, près de la centrale Route 66. Il est difficile d'y accéder en voiture, car la route n'est pas pavée. Elle se situe sur centre d'un petit quartier résidentiel, et c'est la seule maison « traditionnelle » rénovée dans les lieux. A l'inverse de l'association de Bagdad, une grande pancarte portant le nom de l'organisation était affichée, en haut de la maison. Devant, deux voitures Jeep, modèles récents, et une entrée soignée par l'emplacement de chaises et de tapis.

En entrant, nous arrivons directement dans la réception. Des chaises et fauteuils en forme de U et au milieu un bureau où une jeune femme tient un stylo et un gros livre. Elle y inscrit les visites et les demandes. A droite, une porte qui donne sur les nombreux bureaux, sur deux étages et dans les locaux régnaient une odeur de *Masgouf*, fameux plat de poisson irakien.

Les murs de la réception sont remplis de sourates coraniques, des portraits de Ali Ibn Abi Taleb et des inscriptions au nom du Hussein. Très discrète, il y avait une photo d'Ammar Al-Hakim, qui m'a tout de suite fait comprendre le lieu dans lequel j'étais. Heureusement, j'étais habillé de la même manière que la totalité des femmes dans ces pièces, avec une *a'baya* noire. La première remarque que je me suis faite est que ce lieu est tout l'inverse de l'association de Bagdad, où les femmes n'étaient pas voilées, à deux exceptions près, et où aucune figure partisane n'était affichée.

On me fait attendre dans le bureau de la directrice en me servant du thé. Dans la pièce, trois desks en bois massif avec ordinateurs. Les deux autres desks étaient pour la secrétaire, une jeune femme, et un responsable, un jeune homme vêtu d'un costume et cravate bleue marine et dont j'ignore la fonction exacte mais il donnait des tâches aux femmes qui passaient. Je rencontre alors la directrice et nous menons un entretien de plus d'une heure. J'ai eu le droit au début à un discours très monotone, à l'image de celui de leur descriptif *Facebook*. J'enchaîne ensuite avec des questions plus spécifiques sur le parcours personnel et associatif, les ressources, les financements, les cas traités, les backgrounds etc. Ce qui m'a semblé pertinent, c'est que même si la légende de l'organisation parle de l'égalité, lorsque je demande à la directrice si elle soutient celle-ci elle me répond que :

« Non, nous (elle parle toujours en nous, sous-entendu l'association) ne sommes pas pour l'égalité entre l'homme et la femme. Chacun à son rôle et sa place dans la société. L'homme n'est pas l'égal de la femme, c'est écrit dans le Coran, c'est nos valeurs et traditions, les autres discours c'est l'Occident que nous combattons. Nous défendons le droit des femmes à étudier, au moins faire l'école. Mais par exemple on ne soutient en aucun cas l'avortement ou le divorce. Dans le sens, on ne va pas pousser chaque femme qui subit de la violence conjugale à divorcer, on va essayer de trouver des solutions pour ne pas briser le foyer familial, c'est important »¹⁷¹.

Ce qui est pertinent dans sa réponse c'est que pour elle c'est l'usage du religieux pour déterminer l'égalité entre les femmes. C'est aussi l'inverse pour l'association de Bagdad, pour qui la religion n'est pas une source d'émancipation pour les femmes.

5.3.1 Profil sociologique de l'organisation et de ses membres

La différence des discours relevée entre les deux associations, s'explique dans la différence de profils des femmes membres. En reprenant la catégorisation de Zahra Ali ci-dessus, le deuxième type de profils, soit « les femmes éduquées de classe moyenne, qui ont des liens personnels ou familiaux avec le gouvernement actuel »¹⁷² correspond aux femmes rencontrées dans l'organisation B. Malgré le fait que la directrice ait nié tout appartenance partisane ou confessionnelle, la présence des symboles religieux chiïtes, mentionnés ci-dessus, et surtout celle du leader chiïte islamiste Ammar al-Hakim ne nous permet pas de nier toute relation avec ce dernier.

¹⁷¹ Entretien avec Alia, le 5 février 2019 à Hillah.

¹⁷² Zahra ALI, *op. cit.*

Les femmes rencontrées sont toutes voilées avec un Tchador, diplômées des universités (en biologie-chimie, droit ou architecture) ou des instituts de commerce. Leurs parents ont une fonction à l'État, dans les ministères ou dans les milices.

Les membres rencontrées m'expliquent n'avoir aucun passé militant et pas d'expérience dans le monde associatif. La directrice à Hillah me dit qu'elle s'est engagée dans cette ONG car elle ne trouvait pas d'emploi et qu'au moment de la multiplication des ONG en Irak, ce domaine était très attractif pour mener une carrière professionnelle de valeur.

« L'UNICEF donnait beaucoup d'opportunité de travailler en Irak et c'est une organisation prestigieuse. Et y en avait d'autres. Bon maintenant on a des lignes directrices mais on n'est plus du tout dépendants d'eux. On collabore pour des questions liées à l'éducation, on a des fonds que d'ailleurs toute ONG reconnue par eux reçoit mais ça ne dit pas qu'on les suit ou qu'ils nous imposent quelque chose »¹⁷³.

Tous ses propos ont été confirmés, une fois s'être rendue dans les locaux de cette organisation à Karbala, où la responsable des relations publiques m'a octroyé le même discours, deux jours plus tard. Nous pouvons alors déduire que c'est plus la fonction, la carrière, qui explique l'engagement de ces femmes dans cette organisation, que la cause. En discutant avec elles sur leur connaissance des figures ou ouvrages féministes, j'apprends alors que ce mot ne leur plaît pas. Elles me rappellent que tout ce qui, en revanche, peut promouvoir le droit des femmes et doit être inspirant est inscrit dans le Coran, seul « livre » aperçu dans leur local.

Si le discours officiel adopté par l'organisation est « féministe » (la légende évoque la question d'égalité – *Al-Mosawa*), le discours officieux l'est moins, ou plutôt est une particularité du féminisme, que je nomme ici charité islamique féminine. En effet, d'après les entretiens et observations, les pratiques et le réel travail de l'association sont liés à des questions de charité, aidant les veuves et les mères des martyrs du Hashad Al-Cha'abi. Elles s'organisent également pour distribuer de l'argent aux mères de familles paupérisées, surtout pour permettre à leurs enfants d'aller à l'école.

En questionnant plusieurs enseignantes des écoles, actives dans les campagnes de charité, elles doutent fortement du côté « féministe » de cette organisation. Pour elles, c'est une phase cachée du jeu de clientélisme politique des milices : distribuer de l'argent en échange de voix. Cette politique est très répandue et connue dans l'Irak actuel. Depuis le règne de Nouri Al-Maliki, le clientélisme communautaire est au plus offrant. La redistribution des terres a été un facteur important dans la récolte de voix lors des élections, des terres qui n'ont jamais été allouées. Après avoir présenté les profils des membres, leur engagement et leur discours, leur mode d'action va être discuté afin de voir comment parviennent-elles à financer leurs activités.

5.3.2 Leur répertoire d'actions

Pour présenter le répertoire d'actions de l'association B, je vais prendre en considération les entretiens menés à Hillah et Najaf-Karbala. Ce que j'ai pu remarquer, c'est le fort activisme sur les réseaux sociaux, en comparaison avec celui de l'association de Bagdad. Sur leur page *Facebook*, il y a environ 12'000 *like*, ce qui est un nombre conséquent pour une ONG locale. L'activisme de cette organisation se trouve aussi dans son réseau et sa réputation dans les villes où elle se trouve. Interrogée sur leur activisme, la directrice de l'association B à Hillah me répond :

« Nous sommes connues, par exemple les femmes qui ont bénéficié de notre aide parlent de nous à leur entourage et ainsi de suite. On est visible aussi dans ce quartier, on est actives dans le sud en général. Par exemple, pendant le mois de ramadan, on sort aussi dans les rues, on distribue des flyers pour dire qu'on existe, venez-nous voir. (...) On ne participe pas à des manifestations non, mais on fonctionne avec l'entourage, les voisins, les proches. (...) L'aide arrive toujours par les moyens les plus modestes à ceux dont le besoin »¹⁷⁴.

¹⁷³ Entretien avec Alia, le 5 février 2019, à Hillah.

¹⁷⁴ *Ibid.*

En parallèle à la mobilisation sur les réseaux sociaux pour se faire connaître, l'association organise plusieurs workshops et ateliers pour les jeunes femmes (de cuisine, de bricolage, de sensibilisation au cancer du sein, etc.). Des ateliers d'apprentissage des métiers et d'autonomisation des jeunes hommes. Ces activités sont organisées surtout à Najaf et Karbala. Quelques workshops sont également organisés à Diwania, à Hillah et récemment dans la province de Al-Anbar, plus grande province irakienne et majoritairement sunnite. En cela, le caractère confessionnel de l'activisme de cette association « du Sud » ne peut être affirmé. De plus, Hillah, Karbala et Najaf sont des villes majoritairement chiïtes, mais les sunnites et chrétiens ne sont pas absents et les mariages mixtes (sunnites-chiïtes) sont encore fréquents. Ainsi, l'aide procurée est locale, provençale et non confessionnelle. Toutefois, malgré le discours, c'est surtout sur les symboles du chiïsme (images d'Ali, l'épée d'Ali et ses fils Hassan et Hussein), affichés dans les locaux de l'organisation, qui peuvent laisser la thèse de la communautarisation de l'association s'affirmer.

Un autre mode d'actions observé est la distribution d'argent. En effet, lorsque j'attendais dans la réception, j'ai vu défiler un nombre important d'enveloppes contenant de l'argent, d'après les propos de la secrétaire – qui énonçait combien il y avait dans l'enveloppe aux femmes. Celles-ci étaient destinées aux femmes présentes dans la réception. Elles présentaient leur carte d'identité et puis quelques minutes après signaient – et pour celles qui ne savent pas signer, faisaient une empreinte digitale – et la réceptionniste leur tendait l'enveloppe. Cette action de redistribution est d'ailleurs la plus visible en visitant l'association et nécessite donc un nombre considérable de fonds. Lorsque j'ai posé la question des sources de donations aux membres rencontrées de l'organisation B, elles me répondent que les financements sont uniquement des dons des gens du village:

« Nous sommes rattachées à aucun parti, rien. Les fonds que nous recevons nous parviennent par des dons. Ceux-ci sont récoltés auprès des habitants du quartier. Nous faisons une bonne promotion sur les réseaux sociaux, nous en parlons à notre famille et entourage. Cela fait que nous pouvons apporter un soutien financier à des centaines de femmes et enfants. Les dons augmentent surtout durant le mois de Ramadan »¹⁷⁵.

Même si l'UNICEF (le logo) est souvent affiché lors de conférences/panels/workshops liés à l'éducation, celui-ci ne semble pas être un grand donateur et allié important et principal. Il est probable que son nom y figure pour sa « bonne » réputation.

Les financements des ONG et leur rapport au pouvoir sont des variables importantes à prendre en considération pour discuter de leur efficacité et rôle dans la société irakienne d'aujourd'hui. Carrière, représentativité et compétition pour le financement, sont les trois critères qui symbolisent pour Nadja Al-Ali et Nicolas Pratt le réseau d'associations féministes en Irak. Voyons cela de plus près.

5.4 Financements et rapports au pouvoir

Dès la dissolution du CPA en juin 2004, se sont créés en Irak *the Special Inspector General of Iraq Reconstruction* (SIGIR), *the United States Agency for International Development* (USAID), *the US Institute for Peace*, *the National Endowment for Democracy* (NED), *the International Republican Institute* (IRI), *the British Department for International Development* (DFID) et d'autres organisations américaines, britanniques et européennes¹⁷⁶. Ces dernières sont les principaux donateurs aux organisations dédiées aux femmes, en y ajoutant le rôle des différentes organisations liées aux Nations Unies, comme *the United Nations Assistance Mission for Iraq*, *UN-Women*, PNUD, UNICEF, UN-Habitat et d'autres organisations internationales comme *Global Fund for Women*, *Oxfam* et des ONG européennes¹⁷⁷.

Selon Zahra Ali, la participation de ces dernières fait écho aux prétextes américains d'invasion. Les organisations des femmes post-2003, qui se multipliaient rapidement, n'avaient donc pas d'autres solutions de financements que celles qui étaient liées à l'occupant ou à ses alliés.

¹⁷⁵ Entretien avec Alia, le 5 février 2019 à Hillah.

¹⁷⁶ Zahra ALI, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, op. cit. p. 172.

¹⁷⁷ *Ibid.*

Au premier abord, les financements externes permettent à ces organisations de femmes et aux activistes en général une indépendance vis-à-vis du pouvoir à Bagdad ou du gouvernement régional kurde. En effet, l'État irakien a toujours perçu d'un mauvais œil la multiplication d'ONG et la consolidation d'une société civile, capables de défier son autorité. Cela l'a conduit à imposer au Ministère de la société civile de mener de nombreuses lois draconiennes en défaveur à ces organisations. Récemment, soit en automne 2018, le débat s'est également ouvert au sein du Parlement pour fermer un grand nombre d'organisations internationales et ONG, les estimant ne plus être utiles sur le terrain et parfois trop intrusives dans la vie politique irakienne¹⁷⁸.

Cependant, il serait naïf de penser que les financements étrangers à de telles associations sont dépourvus de tout intérêt. Diverses critiques ont alors été dressées sur ce sujet. L'une des critiques centrales est que les financements des organisations internationales, pour la plupart étatsuniennes, répondent à l'agenda néolibéral des Nations Unies/USA du « women empowerment ». Dans l'article de Shahrzad Mojab intitulé « Women's NGOs and Post-war Reconstruction », l'auteure discute des impacts de cet agenda néolibéral dans les organisations de femmes dans le Kurdistan irakien. Elle postule ainsi que ces financements ont encouragé et consolidé l'ONGisation, qui a résulté en « bureaucratisation, professionnalisation, institutionnalisation et dépolitisation »¹⁷⁹ de la cause des femmes au lieu de travailler en profondeur sur les besoins de ces dernières. Cela promet donc une forme unique et surtout néolibérale d'émancipation des femmes. Dans les entretiens récoltés par Nadje Al-Ali, la question de la déconnection entre agenda politique et réalité est soulevée :

« Lots of money is spent on women's rights awareness training, but the money should be spent on improving the humanitarian situation. How can I talk to a poor woman in the countryside about her legal rights if she is worried about finding medicine for her sick son ? »¹⁸⁰.

Nadeen El-Kassem argumente également dans ce sens. « As has been the case with women's movements in Latin America and Asia, women's NGOs that do participate in the project exhibit signs of professionalization and depoliticization that ultimately weaken the women's movement as a whole »¹⁸¹. Elle ajoute que l'acceptation des dons de ces ONG est « un maintien de la domination par l'externe de l'Irak »¹⁸².

Ainsi la littérature et les divers témoignages à ce sujet postule que les associations aux financements étrangers sont dépolitisées, travaillent pour la construction d'une démocratie et d'une société civile mais ne travaillent sur les problèmes et défis actuels et réels de la société irakienne. En effet, lors des manifestations qui ont débuté en Irak dès 2011, en parallèle aux révoltes arabes dans la région, les femmes et les hommes de tout âge ont clairement fait entendre leurs besoins essentiels : l'eau potable, l'électricité, la sécurité, la fin de la corruption. La situation économique en Irak est très mauvaise selon plusieurs sources. Le chômage est à plus de 15% en 2018, les prix sont en constante inflation et tout se privatise : éducation, santé, etc. Les dons des ONG internationales ne se mêlent pas ou peu des obstacles qui nuisent réellement à la vie quotidienne des Irakiennes. Ainsi, l'octroi de dons à des organisations s'avère peu utile sans une réelle étude du terrain et des besoins.

Toutefois, par l'étude de notre terrain et la consultation de diverses sources, il convient de relever les nuances et la variété de l'espace associatif. En effet, rares sont les associations qui ont refusé les dons américains ou étrangers en général. Mais cela ne signifie pas qu'elles soutenaient l'occupation. Beaucoup d'associations étaient donc dans une posture pragmatique : elles cherchaient à être efficaces et à réaliser les projets fixés peu importe les moyens. Ainsi, compte tenu du fait que le gouvernement américain était le principal acteur et partenaire avec qui travailler pour la reconstruction nationale, la collaboration – et des fois contre leur gré – des associations féminines/féministes était incontournable. Néanmoins, un grand

¹⁷⁸ Cette loi concernerait toutes les ONG et non seulement celles liées aux femmes. A l'heure où nous écrivons, il n'y pas de nouvelles quant à ce sujet. Le débat est encore ouvert et l'avenir des ONG en Irak est donc incertain.

¹⁷⁹ Shahrzad MOJAB, *op. cit.*

¹⁸⁰ Nadje AL-ALI, Nicola PRATT, *op. cit.* p.129.

¹⁸¹ Nadeen EL KASSEM, « The pitfalls of a 'democracy promotion' project for women of Iraq », in *International Journal of Lifelong Education*, 2008, Vol. 27, p.130.

¹⁸² Nadeen EL KASSEM, « Organising Women or Women Organising? 'Reconstruction' and Women's NGOs in Iraq », Robert Schuman Centre for Advanced Studies at the European University Institute, 2007.

nombre d'organisations de femmes et d'activistes sont conscientes des conséquences d'une telle collaboration. Parmi ces dernières, beaucoup ont refusé le soutien financier et ont même évoqué l'existence d'un « réseau de mafia » autour des financements étrangers. Le témoignage d'une militante de l'association *Al-Amal* à Nadjé Al-Ali illustre notre propos :

« We have refused to take money from the American or British government. We don't want them to interfere in our affairs or have any control of them. But I am also fed up with UN agencies. There is lots of corruption there as well. I keep telling them « Please stop funding democracy training » We have had enough of meeting in five-stars hotels in Amman where we meet one expert from the outside. The money spent on one-day conference could be used to build a water-cleaning facility in Iraq. These international agencies are like mafia. They have their channels, and you have the right connections you get the funding. They don't want Iraqis to build their own capacity »¹⁸³.

L'association de Bagdad, étudiée dans ce travail, s'oppose à l'occupation américaine et puis rapidement aux partis islamistes et au nouveau régime irakien. Considérée comme l'association la plus « radicale » du pays, elle sera donc principalement financée par les ONG internationales comme MADRE¹⁸⁴, et surtout les nations européennes – Suède et Pays-Bas en particulier. Le financement qui provient de ces États (mais aussi du Canada) n'a pas la même structure que ceux qui proviennent de l'Europe, de l'ONU, des États-Unis ou du Royaume-Uni. Ils ont ainsi tendance à être plus transparents et moins interférents¹⁸⁵. Ils peuvent toutefois être dans une posture néolibérale également. L'association de Bagdad n'a pas, selon les discours, de fonds de l'État irakien, qui ne veut pas leur présence, mais ne peut pas l'interdire dû à leur soutien international. Le fait d'être sans appui financier ou moral d'une grande frange de la société et sans soutien d'un parti politique limite considérablement leur efficacité. La critique de l'association vis-à-vis de la religion et leur soutien à des thématiques extrêmement taboues en Irak, comme mentionné ci-dessus, et ne jouent pas en leur faveur. Leur critique permanente du gouvernement, des leaders religieux et du système tribal ne leur permet pas de faire entendre leur voix à une plus grande échelle. Malgré quelques essais de collaboration avec les membres du Parlement actuel, leur sécularisme reste un aspect rejeté dans l'opinion publique et politique irakienne, les marginalisant complètement.

L'organisation *Al-Amal*, moins « provocatrice » de la société comparée à l'association de Bagdad, a de son côté boycotté les dons de l'État américain mais n'a tout de même pas su se passer du soutien des ONG basées aux États-Unis. L'association de Bagdad et *Al-Amal* sont les quelques associations s'étant fortement opposées à la collaboration directe avec les États-Unis ou le gouvernement britannique. Mais si des organisations refusent les financements de ces États, d'autres refusent tout financement transnational et collaborent avec les acteurs nationaux, soit les partis politiques islamistes¹⁸⁶.

En effet, lorsque les leaders (chiïtes) jadis interdits entrent dans le champ politique, ils seront très attentifs à l'ONGisation des femmes financée par l'extérieur. Dès lors, ils ne tarderont pas à entrer dans le jeu. Chaque parti islamiste va avoir une division féminine ou des organisations de femmes dans un esprit de « charité féministe islamique », c'est-à-dire des organisations à caractère religieux qui travaillent sur des questions d'aide financière pour les femmes les plus démunies mais ne remettent pas en question le patriarcat, le système tribal ou la charia.

En soi, le caractère « féministe » de ces associations ne doit pas être complètement banni, si une vision plus large du féminisme est adoptée. Il peut donc être comme étant un mouvement pour l'amélioration des conditions sociales, politiques et économiques des femmes et pas uniquement une idéologie pour l'égalité des sexes. Il est également important de savoir que ces organisations qui émanent des Irakiennes, indépendamment de leur idéologie, ont souvent une meilleure réputation dans la société que les associations féministes soutenues par la communauté internationale. Ainsi, il convient de relever que le monde associatif liées aux questions des femmes en Irak est complexe, divers et diversifié avec l'entrée des partis islamistes.

¹⁸³ Nadjé AL-ALI, Nicola PRATT, *op. cit.* p. 147.

¹⁸⁴ Madre est une ONG basée à New-York qui défend les droits des femmes. Elle travaille et soutient financièrement et moralement différentes ONG, dont l'association de Bagdad.

¹⁸⁵ Nadjé AL-ALI, Nicola PRATT, *op. cit.* p. 147.

¹⁸⁶ *Ibid.*

Pour le comprendre, Zahra Ali a établi une catégorisation pour saisir la mosaïque des organisations de femmes¹⁸⁷ :

séculières sans affiliation politique ; *comme l'association de Bagdad*
séculières et partielle affiliation politique :
islamistes ; *comme l'association B*
ethniques et ethno-confessionnelles ;
femmes du nouveau régime

Cette catégorisation reflète les diverses sources de financements, qui varient alors selon les penchants politiques des organisations, autrement dit selon leur idéologie. Si les conséquences des financements étrangers dans le milieu associatif féminin ont été exposées, il convient également de relever celles du financement des organisations islamistes/conservatrices et proches des partis politiques au pouvoir.

En effet, plusieurs partis politiques chiïtes (*Da'wa, ASRII, Sadr*, etc.) ou des associations affiliées à une confession octroient des dons à diverses associations, sans que cela soit exprimé publiquement. Lorsque j'ai rencontré les membres de l'association B, elles ont souligné qu'elles sont financées grâce aux dons locaux, et la collaboration avec l'UNICEF pour les activités liées à l'éducation, mais avec aucun parti politique irakien. Toutefois l'affiliation chiïte visible et à la figure du leader de la révolution islamique Al-Hakim, ne nous permet pas d'aller dans le sens de nos interlocutrices. Leur lien avec le parti leur permet d'être efficaces, car leur travail entre dans l'idéologie, ou du moins ne s'opposent pas au pouvoir du « bailleur ». Ainsi, leur rapport au pouvoir central, leur attachement communautaire, leur activisme « islamique » - qui ne va pas dans le sens contraire des valeurs traditionnelles de la société irakienne - et leur position critique vis-à-vis du féminisme occidental sont des facteurs qui leur permettent d'être présentes et actives sur la scène publique. Surtout, cela leur permet d'être efficaces dans le soutien aux populations visées, et ce en adoptant une position *rétrograde* vis-à-vis des droits des femmes irakiennes. Toutefois, il semble important de noter que des organisations de femmes à caractère religieux peuvent exister sans avoir de liens avec les partis politiques en place.

¹⁸⁷ Zahra ALI, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, op. cit. p.181.

Conclusion

En partant de la thématique de l'espace associatif féminin en Irak après l'invasion américaine de 2003, ce travail a décrit comment les associations féministes en Irak luttent sur la scène publique et quels sont les déterminants de leurs luttes respectives dans la reconstruction nationale.

L'histoire des luttes des femmes dans l'État irakien contemporain, et dans la région, a débuté dans la période d'indépendance. Cette dernière a été la première étape pour contextualiser l'objet de ce travail. Les femmes irakiennes, principalement de classes moyennes ou aisées et ayant un niveau d'éducation supérieur, menaient une double lutte : une lutte pour la libération nationale et une lutte pour l'émancipation. Durant les années monarchiques (1932-1958), les femmes irakiennes ont lutté principalement au sein des associations de charité. Alors que durant la première période républicaine (1958-1968), il y a eu un grand nombre de droits octroyés (notamment un progressiste code du statut personnel en 1959). C'est également une période où les organisations de gauche et le Parti communiste irakien ont été très importants dans la lutte pour l'égalité des sexes.

La période baasiste (1968-2003) discutée dans ce travail peut être considérée comme l'âge d'or pour les femmes irakiennes, particulièrement avant le début de l'embargo en 1991. En effet, les femmes se voient octroyer des droits favorables à leur accès en masse aux universités, au monde professionnel, aux positions importantes dans différents ministères ou encore au gouvernement. Les femmes irakiennes ont également été au centre de la réforme d'éducation et de la lutte contre l'illettrisme. Néanmoins, seule l'Union générale des femmes, créée par le régime de Saddam Hussein, était l'instance légitime à traiter des questions de femmes dans le pays. Mais cette période n'a été qu'éphémère : le retour des soldats de la guerre irano-irakienne, l'invasion du Koweït et l'embargo effaceront les espoirs des femmes irakiennes libres, indépendantes et émancipées. Nous avons vu comment les droits des femmes se sont détériorés dans le temps de crises qu'a connu l'Irak. Puis l'insécurité, les violences, les tortures ayant accompagné l'invasion américaine de 2003 frapperont l'Irak et les femmes en seront les premières victimes. C'est alors dans ce contexte de violences et de guerres qu'il faut comprendre la dégradation sans précédent du statut des femmes en Irak.

Pour pallier ce recul de droits, les États-Unis, appuyés par des pays occidentaux et l'ONU, ont élaboré un plan de reconstruction nationale, où la question des droits des femmes étaient au centre. Ils ont exigé au nouvel État irakien d'inscrire un quota féminin de 25 % de sièges au minimum au Parlement et placé des millions dans des projets de « women empowerment ». Nous avons mis en évidence comment cette politique de représentation politique sera un réel rempart aux ambitions des partis au pouvoir, recrutant des femmes de leur milieu politique pour remplir les sièges en leur faveur.

En parallèle à l'insertion politique des femmes, un grand nombre d'ONG pour les femmes se multiplient dès les premiers mois de l'invasion. Ces dernières ont été créées et financées par différents gouvernements occidentaux (États-Unis, Grande-Bretagne, Canada, France, etc.) et les Nations Unies. Ces acteurs ont envoyé du personnel pour mener à bien leurs projets, en collaboration parfois avec des femmes irakiennes sur place et des exilées politiques. Le but étant de reconstruire un État démocratique fondé sur des valeurs d'égalité respectant les femmes et donner ainsi un exemple à toute la région. Cependant, les dépenses, les efforts, les promesses, et les violences que subissent les femmes après l'invasion sont sans précédent. Dans ce travail, nous avons démontré que ces projets masquent les ambitions impérialistes du gouvernement américain qui a utilisé la rhétorique féministe et placé des millions pour des projets de défense des femmes en Irak.

Du côté irakien, et en réaction à cette aide internationale pour la libération des femmes irakiennes, des associations plus conservatrices liées aux partis islamistes qui ont pris le pouvoir vont se multiplier. Ces dernières vont utiliser la défense des valeurs religieuses, qu'elles estiment la seule voie d'émancipation pour les femmes. Ainsi, ces derniers vont développer et avoir la mainmise sur différentes associations, surtout dans les provinces du Sud. Dès lors, nous avons soulevé comment cette multiplication diverse de l'espace

des ONG défendant leurs droits va se fragmenter, à l'image du pays. Cela donne lieu à une réelle lutte entre les associations féministes/féminines sur place ; chacune ayant sa vision des droits de femmes et cela se traduira dans leur façon de se mobiliser dans diverses politiques.

Ce faisant, l'espace associatif et activiste féminin en Irak est en lutte interne permanente. Pour déterminer l'orientation idéologique des associations rencontrées, une attention particulière aux financements a été portée. Les associations financées par les États-Unis et l'ONU sont perçues comme étant loin de la réalité et s'insèrent davantage dans un agenda néolibéral, alors que les associations liées aux partis conservateurs irakiens vont lutter pour l'imposition des valeurs religieuses, qui est considérée comme la seule voie d'émancipation pour les femmes irakiennes.

Ainsi, nous avons rencontré des associations qui se distinguent par leur financement. Nous avons constaté que leur idéologie est fortement liée à leur source de financement. Ce faisant, notre première hypothèse portant sur le lien entre le financement et l'idéologie de l'association peut être confirmée, car le financement politique façonne la scène associative féministe et l'instrumentalise.

La deuxième hypothèse à savoir si lorsque les financements sont externes, l'association prend une tournure progressiste mais détachée du terrain et moins efficace que lorsque les financements sont internes, l'association est souvent à caractère conservateur, ne peut être affirmée, en raison d'un manque d'entretiens avec d'autres associations.

En effet, nous n'avons rencontré qu'une seule association « séculière » et les financements externes aux associations islamistes ne peuvent être totalement niés. Nous pouvons toutefois confirmer que le rapport au pouvoir central à Bagdad joue un rôle déterminant dans l'efficacité de l'activisme des associations. En l'occurrence, le cas de l'organisation à Bagdad, fortement opposée au gouvernement irakien et à l'inverse le lien de l'association B avec celui-ci illustre, qu'être proche des pouvoirs politiques sert la cause défendue.

Ainsi, et après un retour historique et une présentation des conditions politiques et sociales de l'Irak après 2003, nous avons pu voir que la question des femmes a été au cœur des débats politiques. Ces derniers soulèvent un paradoxe qu'il faut prendre en considération dans les études féministes et postcoloniales en général. Ce paradoxe peut être illustré en reprenant l'exemple du quota.

Le quota féminin de 25 % imposé au Parlement irakien a eu un effet inverse au but visé, soit celui de donner plus de visibilité aux femmes irakiennes dans l'espace public et les intégrer dans le processus de reconstruction. Cette approche, soutenue par le féminisme universaliste, a en effet ouvert le champ politique à l'intégration des femmes conservatrices, faisant des droits des femmes un objet de charité islamique. En parallèle à celles-ci, les femmes conservatrices vont tenir des associations, occupant également la société civile. Elles seront ainsi en compétition constante avec les associations plus « séculières », défendant, entre autres, l'égalité des sexes, la non-confessionnalisation du code du statut personnel, l'égalité dans l'héritage, la pénalisation de la violence conjugale, des crimes d'honneur et des mariages forcés. Ces éléments ne sont pas les priorités des associations islamiques ayant su s'adapter à la société, établir un rapport au pouvoir central à Bagdad et être plus efficaces sur le terrain. Leur émergence est donc due à la multiplication des ONG soutenues et financées par l'administration américaine et la communauté onusienne, loin du terrain, marginalisées et moins efficaces. Ainsi, l'idée selon laquelle que l'occupation américaine a été le facteur principal de la dégradation des droits des femmes en Irak aujourd'hui semble pertinente. Leur soutien aux ONG relativement en décalage de la société devenue très critiques à leur présence, leur volonté de répondre à un agenda néocolonial et néolibéral et leur détachement du contexte politique a permis l'émergence d'associations islamistes, ayant à leur tour, dégradé davantage le statut des femmes en Irak, endoctriné et islamisé la société.

Dans ce travail, nous n'avons hélas pas eu accès à d'autres ONG féministes et féminines, séculières, islamiques et islamistes. Une étude plus approfondie des déterminants, des ressources et des financements demeure à faire afin de présenter l'espace associatif féminin en Irak dans son ensemble, espace qui ne cesse d'évoluer et de changer. Ce travail pourrait alors servir de base.

Épilogue

Le 10 juin 2014, l'organisation État islamique appelé *Daesh* prend le contrôle de Mossoul, deuxième ville de l'Irak. Peuplée de plus de 2,5 millions d'habitants, elle est une ville cosmopolite et multiculturelle. *Daesh* a semé la terreur dans la ville exilant plus d'un million de personnes, tuant plus de 26'000 irakiennes¹⁸⁸ entre 2014-2018, dans la guerre contre *Daesh*¹⁸⁹. Après trois ans et demi, les forces irakiennes, appuyées par différentes milices chiïtes (notamment Hachad Al-Chaabi¹⁹⁰) et les forces de la coalition internationale parviendront à reprendre le contrôle sur la ville de Mossoul et libéreront l'Irak du joug de *Daesh*. Ainsi, le 10 décembre 2017 a été le jour de gloire, selon le discours de Haïdar Al-Abadi.

En effet, Haïdar Al-Abadi a fait du 10 décembre (2017) un jour férié national, jour de commémoration des martyrs de l'armée irakienne et des membres du Hachad El-Chaabi, qui ont donné leur sang pour la libération de la nation et l'élimination de *Daesh*. Toutefois, la thèse qui consiste à dire que des bastions « terroristes » potentiels sont encore sur le territoire irakien ne peut être niée. Mais, si l'Irak serait aujourd'hui « libéré » de la menace terroriste de *Daesh*, il est toutefois loin d'être libéré de la corruption de ses élites politiques, des islamistes, du communautarisme, du clientélisme, et surtout, loin d'être libéré des milices, qui constituent aujourd'hui un vrai « État dans l'État ». Ces derniers, à l'image de toute la militarisation de la société, ont également pesé lourdement dans le quotidien des femmes irakiennes, en particulier des femmes yézidiées. Cet épilogue leur est dédié, pour ne pas écrire sur les femmes irakiennes en les oubliant. Lorsque la ville de Sinjar a été assiégée par *Daesh*, un réel massacre a eu lieu. Des milliers d'enfants, hommes et personnes âgées ont été assassinés issus de la minorité yézidiées sur un demi-million vivant en Irak. Les corps des jeunes femmes yézidiées deviendront un réel champ de bataille. Des milliers seront kidnappées, emprisonnées, torturées, violées, vendues sur les marchés et forcées à l'esclavagisme sexuel. Leur histoire est devenue tristement célèbre grâce à Nadia Mourad.

Nadia Mourad est née en 1993 dans un village près de Sinjar. Yézidie et d'origine kurde, elle racontera son histoire douloureuse et sa résistance face à *Daesh*, qui l'a violée, violentée, torturée, mais dont elle a réussi, comme pour les rares autres femmes, à s'enfuir. Sa triste histoire touchera le monde entier. Dans un discours au Conseil de sécurité de l'ONU, elle appellera la communauté internationale à réagir contre *Daesh* et dénonce le génocide que ce dernier effectue sur la population yézidie. Devenue ambassadrice de bonne volonté des Nations unies pour la dignité des victimes du trafic d'êtres humains, en septembre 2016, sa triste histoire sera écrite dans son livre « Pour que je sois la dernière »¹⁹¹. Il lui fera obtenir plusieurs prix, dont le prix Nobel de la Paix, en 2018. Toutefois, si Nadia Mourad a pu trouver refuge et faire entendre sa voix, d'autres sont encore en Irak et luttent pour les « insiders », comme Noor :

« Mon histoire est douloureuse. Je suis ici pour défendre les femmes, les femmes yézidiées et irakiennes, pour leur rendre leur dignité. (...) J'ai vécu toute ma vie en paix avec ma famille dans un village près de Sinjar. Quand *Daesh* est entré dans mon village il nous a pris et a pris tous nos rêves. J'ai vu mes trois sœurs se faire vendre comme les tomates dans le marché, mes frères se faire exécutés. (...) Les femmes souffrent plus parce que c'est des femmes. On les vend, on les torture, on les viole, elles meurent mille fois avant de rendre l'âme alors que les hommes meurent une fois. (...) Etant une ancienne militante et activiste, j'ai tout de suite été arrêtée lorsque nous avons commencé des protestations contre *Daesh*. Le gouvernement ne nous a pas écouté non plus. Ils (Dawa'esh) m'ont emprisonné dans une petite pièce, où j'ai été violée par plusieurs hommes en même temps et on me faisait des vaccins, des drogues pour tenir. Je n'ai pas vu la lumière jour depuis des semaines. (...) A cause de tout cela, j'ai fait une forte hémorragie, ils ont amené une femme pour me soigner. Je lui ai dit tu es une femme comme moi, fais-moi sortir d'ici. Elle m'a alors montré son ventre,

¹⁸⁸ Iraqi Body Count. [En ligne] <https://www.iraqbodycount.org/>, consulté le 29 avril 2019.

¹⁸⁹ Sont pris en compte les civils morts sous différentes formes par la coalition internationale contre *Daesh*, l'armée et les milices irakiennes et *Daesh*.

¹⁹⁰ Al-Hashad Al-Shaabi est une milice irakienne chiïte créée en juin 2014 à la demande d'Ayatollah Ali Al-Sistani pour combattre *Daesh*.

¹⁹¹ Nadia MOURAD, *Pour que je sois la dernière*, Paris, Fayard, 2018.

elle m'a dit que lorsqu'elle a essayé de fuir, ils lui ont déchiré le ventre pour sortir ses jumeaux et ils lui ont dit qu'ils allaient les vendre à des Palestiniens. Elle m'a dit que ce n'est pas possible d'échapper d'ici. Quelques jours après, un Saoudien est venu et a voulu m'acheter, mais il a changé d'avis quand il a su que j'ai fait une hémorragie. (...) Quand j'ai pu sortir, c'était fait avec l'aide d'un voisin yézidi, qui m'a achetée. Il m'a donnée à une autre Yézidie qui m'a trahie. Il m'a sortie, m'a emmenée loin de ma famille, en m'expliquant que c'est pour ma sécurité et leur sécurité. Il m'a déposée dans la nuit à l'entrée de Bagdad, où une autre voiture m'attendait et un nouveau malheur. Un groupe armé m'a emmenée dans un lieu sombre, une prison quoi. De nouveau, j'étais battue, violée plusieurs fois par jour, par plusieurs hommes, droguée. J'entendais qu'il y avait d'autres femmes dans les pièces à côté, elles criaient jusqu'à ne plus avoir de voix. (...) Le chauffeur de ma communauté m'a jetée dans leurs mains pour quelques liasses d'argent. (...) Quelques semaines après un groupe armé a pénétré dans les lieux et m'a fait sortir. Ils m'ont emmenée dans un garage. J'ai essayé de fuir plusieurs fois, mais ils me rattrapaient. Avant l'aube, un vieil homme m'a demandé ce que je voulais, j'ai dit que je voulais partir. Il a ordonné qu'on m'amène dans une maison d'accueil pour femmes et qu'on me donne un peu d'argent de poche. Je suis venue à [l'organisation de Bagdad] »¹⁹².

Noor avait la voix qui tremblait lors de l'entretien, qui s'est fait dans les larmes, rythmé parfois par des chansons qu'elle chantait à ses élèves, lorsqu'elle enseignait en primaire. J'ai questionné plusieurs aspects de sa vie privée, professionnelle et militante. A l'heure où nous écrivons Noor continue son combat : la plainte déposée contre *Daesh* et le groupe armé.

« Je suis pas en sécurité ici, l'État mais aussi le groupe armé me menace tous les jours pour retirer ma plainte. Je suis ici protégée. Je n'ai pas revu mes parents depuis des années, et même eux ils me disent ne viens pas, et quitte l'Irak. Mais aucun pays européen ne m'accepte pour l'instant, je n'arrive pas à les atteindre. Le pire cauchemar des femmes yézidies c'est le moment où elle est achetée, lavée puis offerte à un roi ou je ne sais pas qui. (...) Je veux sortir d'ici, je veux acquérir une autre nationalité que l'irakienne et puis rentrer ici et reprendre mon droit. Avec une autre nationalité, je serais plus libre pour mes déplacements etc. Ici on n'est pas considérée comme des humains ... (silence, puis larmes) ... Je veux juste qu'on m'aide à sortir d'ici mais je veux revenir après. Je veux porter la voix des femmes ici ... pourquoi ils nous font tout ça ? ... Ils (groupe armé) veulent que je retire ma plainte ? Et si je le fais, oui j'aurai la paix, mais j'aurai vendu ma cause et la cause de toutes les filles. Ils m'ont promis qu'en échange je serai une femme d'affaires, j'aurai une belle maison etc. mais si j'accepte, j'aurai trahi ma cause, ta cause et celle de toutes les femmes. Ils m'ont aussi menacée de faire du mal à ma famille, mais je ne baisse pas les bras. Mes parents me disent de continuer, de ne pas lâcher. Je vais trouver une voie et obtenir gain de cause. Pas seulement pour les Yézidies, pour toutes les femmes irakiennes. Parce que ici les femmes sont *mazlumat* (opprimées) sans exception. Tu penses que les musulmanes tuées pour l'honneur ne sont pas opprimées ? Les enfants qui sont mariées de force ne sont pas opprimées ? Celles qui se font raser la tête et jeter dans les vallées ne sont pas opprimées ? Même les animaux sont mieux traités que nous les femmes, on n'a pas de droits. Depuis toujours des guerres, celle de l'Iran du Koweït etc. on n'a pas vu un beau jour dans notre vie. Et maintenant tu me demandes ? On est des réfugiées. Vingt familles pour une cuvette, c'est quoi cette vie, on ne veut pas de cette vie. »¹⁹³.

La douleur exprimée dans sa voix est aussi puissante que sa détermination à mener son combat. Malgré sa réticence à donner plus de détails, qu'il est important de rappeler ici son vécu, rappeler qu'elle fait partie, des milliers qui sont resté-e-s, des milliers qui n'ont pas pu obtenir une prise en charge sociale, économique et psychologique de la part de l'État. Les mots manquent à l'analyse de son discours, les mots manquent à l'étude d'un tel portail. Peut-être qu'il est une porte d'entrée pour un futur travail se focalisant davantage sur les Yézidies, pour relever leur souffrance, enfin pour compléter cette lourde tâche d'écriture d'une histoire sociale de l'Irak et de ses femmes.

¹⁹² Entretien avec Noor, le 29 janvier 2019, à Bagdad.

¹⁹³ *Ibid.*

Bibliographie

Ouvrages

AHMED, Leila, *Women and Gender in Islam: Historical Roots of a Modern Debate*, New Haven/London, Yale University Press, 1992.

ALI, Zahra, *Women and Gender in Iraq: Between Nation-Building and Fragmentation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

AL-ALI, Nadjé & PRATT, Nicola, *What Kind of liberation : Women and the occupation of Iraq*, Berkeley, University of California Press, 2009.

AL-ALI, Nadjé, & PRATT Nicola, *Women and War in the Middle East: Transnational Perspectives*, London, Zed Books Ltd., 2013.

AL-ALI, Nadjé, *Iraqi Women: Untold Stories From 1948 to the Present*, London, Zed Books, 2007.

AL-JAWAHERI, Yasmin Husein, *Women In Iraq : The Gender Impact of International Sanction*, London, I.B. Tauris & Co, 2008.

AL-MUZAFFAR, Mouhammad, *Aqâ'id al-Chi'a* (La Doctrine des chiïtes), Beyrouth, Dâr al-Ghadîr, 1973.

AMIN, Qasim, *The Liberation of Women and the New Women*, Cairo, The American University of Cairo Press, 2000.

ARENFELDT, Pernille & GOLLAY, Nawar, *Mapping Arab women's Movement*, Cairo, The American University in Cairo Press, 2012.

BENRAAD, Myriam, *L'Irak*, Paris, Le Cavalier bleu, 2010.

BENRAAD, Myriam, *Irak, la revanche de l'histoire. De l'occupation étrangère à l'État islamique*, Paris, Vendémiaire, 2015.

BESSIS, Sophie, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, Paris, Albin Michel, 2007.

BULBECK, Chilla, *Re-orienting Western Feminisms, Women's Diversity in a Postcolonial World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

BOZARSLAN, Hamit, *Une histoire de la violence au Moyen-Orient : De la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, Paris, La Découverte, 2008.

CORM, Georges, *L'Europe et l'Orient. De la balkanisation à la libanisation. Histoire d'une modernité inaccomplie*, Paris, La Découverte, 1989.

DAVIS, Angela, *Femmes, race et classe*, Éd. Des femmes, Paris, 1981.

EFRATI, Noga, *Women in Iraq. Past meets Present*, New York, Columbia University Press, 2012.

EL-SAADAWI, Nawal, *La face cachée d'Eve : les femmes dans le monde arabe*, Éd. Des femmes, Paris, 1982.

GLACIER, Osire, *Femmes politiques au Maroc d'hier à aujourd'hui*, Casablanca, Tarik Éditions, 2013.

- LAHIRE, Bernard, *Portraits sociologiques : dispositions et variantes individuelles*, Paris, Nathan, 2002.
- LUIZARD, Pierre-Jean, *La question irakienne*, Paris, Fayard, 2004.
- MOHANTY, Chandra Talpade, RUSSO, Ann, et TORRES, Lourdes, *Third World Women and the Politics of Feminism*, New Delhi, Indiana University Press, 1991.
- MOURAD, Nadia, *Pour que je sois la dernière*, Paris, Fayard, 2018.
- NIGGLI, Peter, *A qui profite l'aide au développement ? Controverses et nouvelles pistes*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2008.
- PILEY, Robin Lee, *Depicting the Veil : Transnational Sexism and the War on Terror*, London, Zed Books, 2013.
- POWER, Nina, *La Femme unidimensionnelle*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2010.
- SAID, Edward, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Points Seuil, éd. 2015 (1978).
- SASSON, Joseph, *Saddam Hussein's Ba'ath Party: Inside an Authoritarian Regime*, New York, Cambridge University Press, 2012.
- SCHNEIR, Miriam, *Feminism : the Essential Historical Writings*, New York, Vintage Books Edition, 1972.
- SHAARAWI, Huda, *Harem Years, The Memoirs of an Egyptian Feminist*, trad. M. Badran, London, Virago Press, 1986.
- TAUIL, Leila, *Féminismes arabes : un siècle de combat. Les cas du Maroc et de la Tunisie*, Paris, L'Harmattan, 2018.
- TILLY, Charles, *La France contestée, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.
- TILLY, Charles, *Regimes and Repertoires*, Chicago, University of Chicago Press, 2006.
- TRIPP, Charles, *A History of Iraq*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- YIN, Robert, *Case Study Research Design and Methods*, Los Angeles, Sage Publications, 3^{ème} éd., 2003.
- VERGES, Françoise, *Le Ventre des femmes: Capitalisme, racialisation, féminisme*, Paris, Albin Michel, 2017.

Revue et articles

- AL-DABBAGH, Harith, « Débaathification en Irak : justice transitionnelle ou simple vengeance ? », in *Revue Québécoise de droit international*, 2014, volume 27, no.1, pp. 31-60.
- ALI, Zahra, « La fragmentation du genre dans l'Irak post-invasion », in *Nouvelles Questions Féministes*, 2018, vol. 37, no. 1, pp. 86-105.
- ALI, Zahra, « The Fragmentation of Gender in Post-Invasion Iraq », in *The Oxford Handbook of Contemporary Middle-Eastern and North African History*, Oxford, O.U.P., 2015.
- ALI, Zahra, « Fragmentation de l'Irak et droits des femmes : mobilisations des féministes et de la société civile », in *Confluences Méditerranée*, 2017, no.103, pp. 41-52.
- ALI, Zahra, « Le mouvement des femmes de l'Irak post-Saddam », in *L'Homme & la Société*, 2013, vol. 189-190, no. 3, pp. 223-244.

- AL-ALI, Nadjé, « Sexual violence in Iraq: Challenges for transnational feminist politics », in *European Journal of Women's Studies*, February 2018, Vol. 25, no.1, pp. 10-27.
- AL-ALI, Nadjé, « The Iraqi Women's Movement: Past and Contemporary Perspectives », in ARENFELDT, Pernille & GOLLAY, Nawar, *Mapping Arab women's Movement*, Cairo, The American University in Cairo Press, 2012, pp. 93-110.
- AL-ALI, Nadjé, « A Feminist Perspective on the Iraq War », in *Works and Days*, 2011, Vol 29, no. 57/58, pp. 137-155.
- AL-ALI, Nadjé, « Iraqi Women and Gender Relations: Redefining Difference », in *British Journal of Middle Eastern Studies*, 2008, vol. 35, no. 3, pp. 405-418.
- AL-ALI, Nadjé, « Women's organizing and the conflict in Iraq since 2003 », in *Feminist Review*, 2008, no. 88, pp. 74-85.
- AL-ALI, Nadjé, « Reconstructing Gender: Iraqi women between dictatorship, war, sanctions and occupation », in *Third World Quarterly*, 2005, vol. 26, no. 4/5, pp. 739-758.
- AL-RACHID, Loulouwa, et METENIER, Édouard, « À propos de la violence « irakienne », Quelques éléments de réflexion sur un lieu commun », in *A contrario*, 2008, vol. 5, no. 1, pp. 114-33.
- BANWELL, Stacy, « Globalisation masculinities, empire building and forced prostitution: a critical analysis of the gendered impact of the neoliberal economic agenda in post-invasion/occupation Iraq », in *Third World Quarterly*, 2015, vol. 36, no. 4, pp. 705-722.
- BENDANA, Alejandro. « ONG et mouvements sociaux », in VERSCHUUR, Christine et REYSOO, Fenneke, *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, Genève, Cahiers Genre et Développement, n°6, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2007, pp. 111-129.
- BENRAAD, Myriam, « Du phénomène arabe sunnite irakien : recompositions sociales, paradoxes identitaires et bouleversements géopolitiques sous occupation (2003-2008) », in *Hérodote*, 2008, no. 130, pp. 59-75.
- CAPRIOLI, Mary & DOUGLASS, Kimberly Lynn, « Nation Building and Women: The Effect of Intervention on Women's Agency », in *Foreign Policy Analysis*, 2008, vol. 4, no. 2, pp. 45-65.
- DODGE, Toby, « The ideological roots of failure: the application of kinetic neo-liberalism to Iraq », in *International Affairs*, 2010, vol. 86, no. 6, pp. 1269-1286.
- EL KASSEM, Nadeen « The pitfalls of a 'democracy promotion' project for women of Iraq », in *International Journal of Lifelong Education*, 2008, vol. 27, pp. 129-151.
- EL-KASSEM, Nadeen, « Organising Women or Women Organising? 'Reconstruction' and Women's NGOs in Iraq », Robert Schuman Centre for Advanced Studies at the European University Institute, 2007.
- EFRATI, Noga, « The other 'awakening' in Iraq: The women's movement in the first half of the twentieth century », in *British Journal of Middle Eastern Studies*, 2004, vol. 31, no.2.
- EFRATI, Noga, « Productive or reproductive ? The roles of Iraqi Women during the Iraq-Iran War », in *Middle Eastern Studies*, 1999, vol. 35, no. 2, pp. 27-44.
- FASSIHI, Farzan, « Iraqi Shiite Women push islamic law on genders roles », in *The Wall Street Journal*, 9 mars 2005.

- FILLEULE, Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », in *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, no.1, pp.199-215.
- HILTERMANN, Joost, « Elections and Constitution Writing in Iraq, 2005 », in *IEMed Mediterranean Yearbook 2006*, pp. 38-41.
- JAD, Islah, « L'ONGisation des mouvements de femmes arabes », in VERSCHUUR, Christine, *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes*, Cahiers Genre et Développement, n°7, Genève, Paris, EFI/AFED, L'Harmattan, 2010, pp. 419-433.
- KRAMER, Ronald & MICHALOWSKI, Raymond, « Empire and exceptionalism: The bush administration's criminal war against Iraq », in ROTHE, Dawn & MULLINS, Christopher (eds), *State crimes: current perspectives*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2011, pp. 94-112.
- LAFOURCADE, Fanny, « Retour sur l'échec de la Reconstruction : La question de la « société civile » irakienne », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2007, no.117-118, pp. 179-200.
- LE BILLON, Philippe, « Corruption, Reconstruction and Oil Governance in Iraq », in *Third World Quarterly*, 2005, vol. 26, no. 4/5, pp. 685-703.
- LEE-KOO, Katrina, « Gender-Based Violence Against Civilian Women in Postinvasion Iraq: (Re) Politicizing George W. Bush's Silent Legacy », in *Violence against Women*, 2011, vol. 17, n. 12, pp. 1619-1634.
- LUCE, Henry, « Le siècle américain », in *Time*, 17 février 1941, pp. 61-65.
- MOGHADAM, Valentine, « Women, Structure, and Agency in the Middle East: Introduction and Overview to Feminist Formations' Special Issue on Women in the Middle East », in *Feminist Formations*, 2010, vol. 22, no. 3, pp. 1-9.
- MOHANTY, Chandra Talpade, « Under Western Eyes, Feminist Scholarship and Colonial Discours », in *Feminist Review*, 1984, no. 30, pp. 333-358.
- MOJAB, Shahrzad, « Women's NGOs and Post-war Reconstruction », Paper presented at the Eighth Mediterranean Social and Political Research Meeting, Florence, Montecatini Terme, March 21-25 2007.
- MOUAWAD, Wissam, « Petite réflexion sur le néo-orientalisme : le cas de Nadine Labaki », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2012, no. 106, pp. 99-104.
- PHILIP, Catherine, « Iraq's Women Of Power Who Tolerate Wife-Beating and Promote Polygamy », in *Times*, 31 mars 2005.
- PRATT, Nicola, « Iraqi Women and UNSCR 1325: An Interview with Sundus Abbas, Director of the Iraqi Women's Leadership Institute », in *International Feminist Journal of Politics*, 2011, vol.13, no.4, pp. 612-615.
- PURSLEY, Sara, « Building the Nation Through the Production of Difference: The Gendering of Education in Iraq, 1928-58 », in TEJEL, Jordi (et al.), *Writing the Modern History of Iraq: Historiographical and Political Challenges*, Hackensack, World Scientific, 2012, pp. 119-141.
- RASSAM, Amal, « Political ideology and women in Iraq : legislation and cultural constraints », in *Journal of Developing Societies*, 1992, vol. 8, pp.82-93.
- ROBINSON, Nova, « Book review of "Women in Iraq. Past meets Present" by Noga Efrati », in *Women's History Review*, 2015, vol. 24, no. 2, pp.312-314.

ROY, Srila, « The Indian Women's Movement », in *Journal of South Asian Development*, 2015, vol.10, no.1, pp. 96-117.

SAGHIEH, Hazem, « The Life and Death of De-Baathification », in *Revue Des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 2007, no.117-118, pp. 203-223.

TEILLET, Stéphanie. « L'instrumentalisation du genre dans le nouveau consensus de Washington », in *Actuel Marx*, 2008, vol. 44, no. 2, , pp. 53-67.

Sitographie

AL-FATLAWI, Hanan, entretien sur la chaîne irakienne Al-Sumaria, propos traduits de l'arabe. [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v= xa7DNpGW-s>, consulté le 19 mai 2019.

ALI, Zahra, « L'Irak cherche à tourner la page ouverte par l'invasion américaine ». [En ligne] <https://orientxxi.info/magazine/l-irak-cherche-a-tourner-la-page-ouverte-par-l-invasion-americaine,2494>, consulté le 12 juillet 2019.

BERSET, Jacques, « Irak: Les femmes irakiennes vivent un véritable enfer, révèle Hanaa Edwar ». [En ligne] <https://www.cath.ch/newsf/la-secretaire-generale-de-l-association-al-amal-temoigne-devant-l-onu-a-geneve/>, consulté le 13 mai 2019.

Constitution de l'Irak. [En ligne] <http://mjp.univ-perp.fr/constit/iq2005.htm> consulté le 28 avril 2019.

DOGIN, Julie, « ONG : dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ? ». [En ligne] <https://www.cetri.be/ONG-depolitisation-de-la>, consulté le 28 avril 2019

DAGHER, Sam, « Ex-Hussein Officials and Others Go on Trial ». [En ligne] <http://www.nytimes.com/2008/12/29/world/middleeast/29iraq.html>, consulté en ligne le 18 avril 2019.

DJALILI, Mohammed Reza et KELLNER, Thierry. 2012. « Iran-Irak : quelles relations ? ». [En ligne] <https://www.diploweb.com/Iran-Irak-quelles-relations.html> (consulté en ligne le 5 mars 2019).

Discours de Georges Bush. [En ligne] <https://www.nytimes.com/2003/11/06/politics/in-bushs-words-iraqi-democracy-will-succeed.html>, 25 avril 2019.

EDWAR, Hanaa, « Statement in UN Security Council Open Debate on the Protection of Civilians in Armed Conflicts ». [En ligne] http://www.womenpeacesecurity.org/files/UNSC_Briefing_ProtectionOfCivilians_Edwar-05-2018.pdf, consulté le 13 mai 2019.

EDWAR, Hanaa. « Iraqi women fight for their rights ». [En ligne] <http://www.socialwatch.org/node/15014>, consulté le 13 mai 2019.

Global Peace Index 2019 [En ligne] <https://reliefweb.int/report/world/global-peace-index-2019>, consulté le 25 juillet 2019.

Index 2018 de Transparency International. [En ligne] <https://www.transparency.org/cpi2018>, consulté le 28 avril et le 11 juillet 2019.

Iraqi Body Count. [En ligne] <https://www.iraqbodycount.org/>, consulté le 29 avril 2019.

JHA, Nishita, « Women Are Retreating From Public Life In Iraq After Several High-Profile Murders ». [En ligne] <https://www.buzzfeednews.com/article/nishitajha/women-are-retreating-from-public-life-in-iraq-after-several>, consulté le 13 mai 2019.

KHALAF, Safaa, « L'Irak, pays riche peuplé de pauvres ». [En ligne] <https://orientxxi.info/magazine/l-irak-pays-riche-peuple-de-pauvres,2992>, consulté le 12 mai 2019.

MAKIYA, Kanan, « The Iraqi Elections of 2010 and 2005 ». [En ligne] <https://www.brandeis.edu/crown/publications/meb/MEB42.pdf>, consulté le 12 juillet 2019.

Maisons d'accueil. [En ligne] <https://yaqein.net/investigations/35602>, consulté le 12 mai 2019.

MOJAB, Shahrzad, « Women's NGOs Under Conditions of Occupation and War ». [En ligne] <https://solidarity-us.org/atc/129/p576/>, consulté le 27 mai 2019.

Nations Unies, « Secretary-General's closing remarks at High-Level Panel on Accountability, Transparency and Sustainable Development », 9 juillet 2012, <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2012-07-09/secretary-generals-closing-remarks-high-level-panel-accountability>, consulté le 18 juillet 2019.

Page de l'Association *Al-Amal*. [En ligne] <http://www.iraqi-alamal.org/PageViewer.aspx?id=1>, consulté le 14 mai 2019.

PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2002. [En ligne] http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2002_fr.pdf, consulté le 2 juillet 2019.

Population Data Net. [En ligne] <https://www.populationdata.net/pays/irak/>, consulté le 15 mars 2019.

Entretiens¹⁹⁴

Les entretiens à Bagdad :

- Entretien avec Rafa, le 23 janvier 2019, env. 1 heure.
- Entretien avec Sawsan, le 26 janvier 2019, env. 2 heures.
- Entretien avec Noor, le 29 janvier 2019, env. 1 heure et demie.
- Entretien avec Abeer, le 2 février 2019, env. 1 heure et demie.
- Entretien avec Bassma, le 2 février 2019, env. 1 heure.
- Entretien avec Farah, le 4 février 2019, env. 2 heures.

Les entretiens à Hillah :

- Entretien avec Fatine, le 30 janvier 2019, env. 1 heure et demie.
- Entretien avec Suha, le 5 février 2019, env. 1 heure.
- Entretien avec Intisar, le 5 février 2019, env. 1 heure et demie.
- Entretien avec Alia, le 5 février 2019, env. 2 heures.

Les entretiens à Karbala :

- Entretien avec Um Mostafa, le 8 février 2019, env. 2 heures.
- Entretien avec Um Ahmed, le 8 février 2019, env. 2 heures.

L'entretien à Divania :

- Entretien avec Maha, le 11 février 2019, env. 1 heure.

¹⁹⁴ Comme énoncé dans le corps du texte, les retranscriptions (ou notes) des entretiens ne figurent pas dans ce travail. Quant à la présentation des profils des personnes interrogées, celle-ci se trouve dans les annexes.

Annexes

Présentation des personnes interrogées

Profil de Rafa

Rafa est une femme bibliothécaire et éditorialiste à Al-Motanabi. Turkmène d'origine, elle a 30 ans et habite avec ses parents à Bagdad. Issue d'une famille de classe moyenne, elle est ingénieure de formation mais a repris le métier de son père, qu'elle aimait tant, étant très passionnée par les livres. Rafa est célibataire sans enfants. Elle est la seule femme à avoir une maison d'édition, et la deuxième sur l'ensemble de la population depuis la fondation de l'État irakien contemporain.

Profil de Sansan

Sawsan est une femme âgée de plus de 60 ans (elle n'a pas voulu dire son âge) de Bagdad. Elle est retraitée, mère de trois enfants (dont deux garçons morts en combattant Daech, en 2014). Elle est issue d'une famille de classe moyenne. Son mari, qu'elle n'a pas choisi, est mort lors de la guerre Iran-Irak. Elle reçoit alors des pensions pour ce dernier mais aussi pour ses deux enfants « martyrs ». Elle est voilée et s'habille en noir tous les jours, signe de deuil pour les personnes qu'elle a perdues. Elle n'a pas fait d'études universitaires, mais en rêvait. Elle se dit a-partisane mais non pas apolitique. Elle n'a pas une jeunesse militante, mais plutôt très traditionaliste/tribale. Elle est aujourd'hui très active au niveau militant/politique, surtout depuis le décès de son mari, ce qui lui a octroyé une plus grande marge de liberté. Elle se dit croyante, pratiquante mais très tolérante et laïque.

Profil de Noor

Une brève idée de l'histoire de Noor a été élaborée dans l'épilogue. Elle est une jeune femme de 35 ans, yézidie, originaire de Sinjar. Elle est issue d'une famille de classe moyenne du milieu rural. Elle a été bénévole pour différentes organisations internationales durant les années d'après invasion pour les programmes d'éducation des filles. Elle a un passé militant depuis les années 2000 avec les Kurdes (PKK).

Profil d'Abeer

Abeer est une jeune fille de 18 ans, originaire de Bassora, ayant fui sa famille et son père violent, qui est lui d'origine soudanaise. Tous deux sont décédés en 2010. Elle a trois frères, dont un qui vit au Soudan. Au moment où nous écrivons, ce dernier a été tué lors des affrontements de mai 2019 entre les manifestants anti-régime et les forces de l'ordre soudanaise. Abeer s'est réfugiée chez l'association de Bagdad en 2009 et est aujourd'hui une membre-employée de cette dernière. Elle n'a pas terminé l'école obligatoire, n'a pas de formation professionnelle. Elle n'a pas un passé militant. Abeer est célibataire sans enfants. Ce dernier ayant débuté en rejoignant cette organisation. Elle subit des discriminations liées à son sexe, à sa couleur et à son orientation sexuelle.

Profil de Bassma

Bassma est « la femme à tout faire », selon les propos de ces camarades. Elle est une jeune femme d'une trentaine d'année, originaire de Fallouja et habite à Bagdad depuis 2008. Elle a rejoint l'association en 2008. Issue d'une famille de classe populaire, elle ne parviendra pas à accéder à un haut niveau d'études. Elle sera mariée de force à son cousin. Ce dernier sera tué lors des bombardements en 2004 de l'armée américaine sur la ville de Fallouja. Sa mort lui procure une certaine liberté. Dès lors, elle commence dès l'invasion à militer contre l'occupant avec diverses associations locales, dont elle ne cite pas le nom. Aujourd'hui elle suit une formation de langue anglaise et française dans un institut à Bagdad et s'est récemment mariée et attend une fille.

Profil de Farah

Farah est la présidente et co-fondatrice de l'organisation à Bagdad. Elle est issue d'une famille de classe moyenne, originaire de Bagdad. Elle est dans la quarantaine, elle est ingénieure, diplômée de l'Université de Bagdad mais n'a jamais pratiqué ce métier. Pendant sa vie d'étudiante, elle se rapproche des membres du parti communiste irakien, où elle rencontre son mari. Elle quitte l'Irak dans les années 1990, dû à la situation économique (embargo) du pays et s'installe au Canada avec son mari. Elle va rentrer pour fonder l'organisation en 2003. Elle est une des femmes activistes les plus célèbres en Irak, notamment pour avoir été menacée en 2004 et avoir mobilisé la société internationale à cela.

Profil de Fatine

Fatine est une femme de 16 ans, issue d'un petit village au Nord de la province de Babylone. Elle a sept frères et sœurs, dont trois sont aveugles. Elle est issue d'une famille extrêmement pauvre. Sa mère était femme de ménage mais elle a perdu ses jambes lorsqu'elle mendiait à l'entrée de la ville de Hillah. Son père, qui ne travaillait pas, très religieux l'a mariée de force, âgée alors de 11 ans. Elle a été violée plusieurs fois et a eu deux enfants. Lorsque son père décède, elle se sépare de son mari. Elle devient alors responsable de sa famille et de ses enfants. Pour subvenir à leurs besoins, elle travaille comme femme de ménage, chez une famille très aisée à Hillah, qui lui donne la somme de 400 dollars pour un travail quotidien de 10 heures.

Profil de Suha

Suha est une femme de 40 ans. Elle est originaire de la ville de Hillah. Elle a le rôle de chargée de communication pour l'association. Issue d'une famille de classe moyenne, exilée en Iran entre 1985 et 2004. Suha a fait des études de commerce dans cette ville. Elle se dit apaisante, mais a clairement des positions qui sont dans la lignée de la politique du parti Da'wa. Elle n'a pas de passé militant, hormis le fait d'avoir été anti-Saddam à l'image de son père. Elle est très religieuse. Elle ne nous en dit pas plus, Suha est très réticente à parler de ses aspects personnels et familiaux. Nous n'en saurons donc pas plus.

Profil de Intisar

Intisar est une femme d'une trentaine d'années. Elle est originaire de la ville de Hillah. Elle est secrétaire de l'association, qu'elle a rejoint en 2007. Elle dit ne pas avoir de diplôme universitaire, mais elle a fait des études de marketing. Elle est issue d'une famille traditionaliste chiite, qui ont « toujours été une menace pour Saddam ». Ses oncles ont été assassinés par le régime de Saddam et son père s'est exilé (elle n'a pas voulu dire où) en 1986. Elle a rejoint l'association car elle sentait le besoin d'aider le peuple et les jeunes, les former, estimant que c'est une occasion unique et qu'elle n'a pas pu acquérir dans sa jeunesse. Lorsque je lui demandais son opinion sur le gouvernement et sur la religion, elle se montre également très fermée à la conversation. A l'instar de Suha, nous n'en saurons donc pas plus.

Profil d'Alia

Alia est la directrice de l'organisation. Elle dit être issue d'une famille modeste, mais en réalité, d'après son nom de famille, elle serait issue d'une famille de « nouveau riches », ceux qui ont obtenu des dons américains pour des plans de reconstruction post-invasion et ont collaboré avec les occupants puis avec (ou dans) le gouvernement. Elle tient un discours très monotone. Elle a toutefois nié toute appartenance politique ou religieuse malgré la présence de symboles de ces derniers dans les locaux. Elle a également une opinion très critique à l'égard des associations séculières, étant très religieuse. Je n'ai donc pas pu obtenir de détails saillants pour dresser une image de ce profil.

Profil d'Um Mostafa

Um Mostafa est une femme dans la fin de la quarantaine. Elle est originaire de Bassora, mais vit avec son mari et ses enfants à Karbala depuis « toujours ». Elle a rejoint l'association avec ces deux amies, car elles ressentaient le besoin d'aider les populations, et ce sans avoir de prérequis ou expériences.

Profil d'Um Ahmed

Um Ahmad est une femme retraitée de classe populaire mais qui a énormément amélioré ces conditions de vie ces dix dernières années. Elle n'a pas fait d'études mais a seulement appris à lire et à écrire dans les années 1980. Issue d'une famille très conservatrice, elle a rejoint le milieu associatif pour aider les populations après « le temps de la dictature de Saddam » en 2003, car ses six enfants sont mariés et/ou exilés, son mari est décédé d'un cancer en 1999 et elle est désormais libre et sans responsabilité familiale.

Profil de Maha

Maha est une femme de 60 ans, originaire de Diwania. Elle est issue d'une famille/tribu de classe aisée du Sud du pays. Elle est médecin-pédiatre dans l'hôpital de cette ville. Elle ne s'est jamais mariée. Elle a toujours été très critique vis-à-vis du régime de Saddam. Ainsi, elle va soutenir l'occupation américaine, puis le nouveau gouvernement en place jusqu'à un certain point (il faut éradiquer la corruption pour elle, mais pas tout le gouvernement est corrompu). Elle va s'engager dans le monde associatif en rejoignant le HRA. Ce dernier est une organisation liée à l'ONU et précisément au PNUD pour la promotion et défense de la société civile post-conflit. Maha va travailler sur les questions de femmes, notamment en se rejoignant à la ligne d'*Al-Amal*. Elle s'oppose en revanche aux associations trop séculières, étant une personne religieuse.

Table des matières

Remerciements.....	2
Résumé.....	3
Sommaire.....	4
Glossaire des associations rencontrées.....	5
Introduction	6
I. Cadre d'analyse.....	9
1.1 Les sources littéraires.....	9
1.2 Présentation du terrain.....	10
II. Pour une histoire sociale des femmes irakiennes.....	11
2.1 Femmes du Moyen-Orient : luttes pour l'indépendance et l'émancipation.....	12
2.2 Femmes en Irak : de 1921 à 1968.....	13
2.3 Le Baas et les femmes	16
III. L'invasion américaine et ses conséquences	18
3.1 Bilan social et humanitaire de l'occupation.....	18
3.2 L'occupation : vers une communautarisation de l'Irak.....	19
3.2.1 La reconstruction nationale avec de nouveaux acteurs.....	19
3.3 Les femmes et l'invasion américaine : entre espoir de liberté et réalité de la violence.....	21
3.4 ONGisation des femmes, rempart à l'État affaibli ?.....	23
IV. Le statut des femmes irakiennes dans le nouveau régime.....	26
4.1 Le quota féminin : plus de visibilité, moins de droits ?.....	26
4.1.1 Représentation féminine dans les élections législatives de 2005	27
4.1.2 Représentations féminines dans les élections de 2010 et 2014.....	28
4.1.3 Femmes, porte-parole de la paix nationale ou relais du patriarcat ?.....	28
4.2 Confessionnalisation du CSP : une attaque des droits de femmes ?.....	30
4.3 Maisons d'accueil, violences et crimes.....	32
4.4 La sphère publique : un réel danger pour les femmes irakiennes.....	34
V. Mouvements locaux, financements divers	36
5.1 Espace associatif féministe sélectionné	37
5.2 L'association de Bagdad: structure, buts et ressources	37
5.2.1 Profil sociologique de l'organisation et de ses membres	38
5.2.2 Leur répertoire d'actions.....	40
5.3 Organisation B : structure, buts et ressources	41
5.3.1 Profil sociologique de l'organisation et de ses membres	42
5.3.2 Leur répertoire d'actions.....	43
5.4 Financements et rapports au pouvoir.....	44
Conclusion.....	48
Épilogue.....	50
Bibliographie	52
Annexes.....	58
Table des matières.....	61